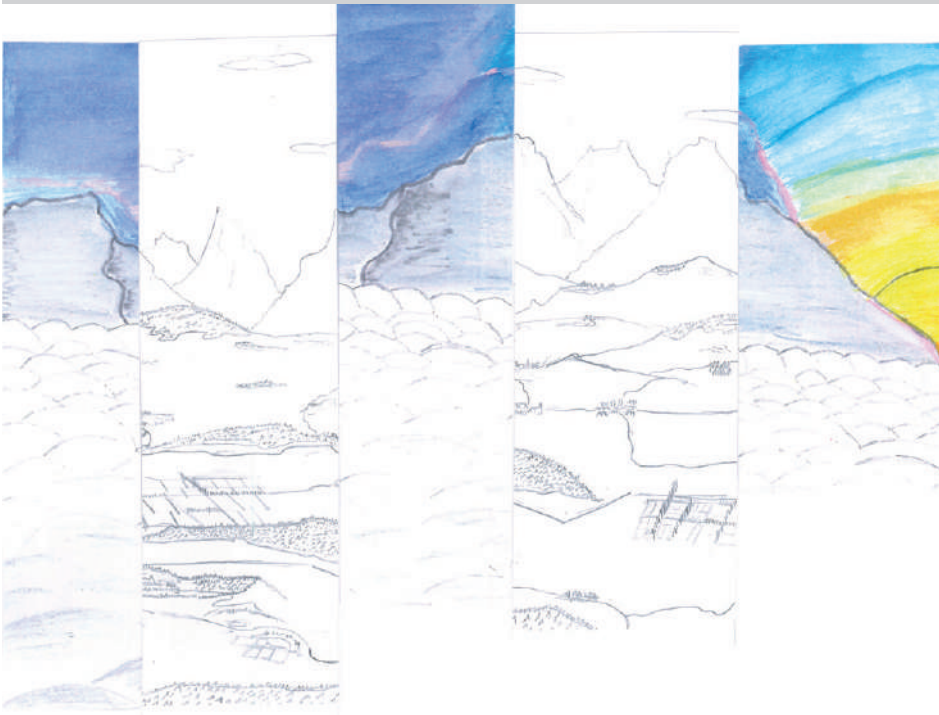
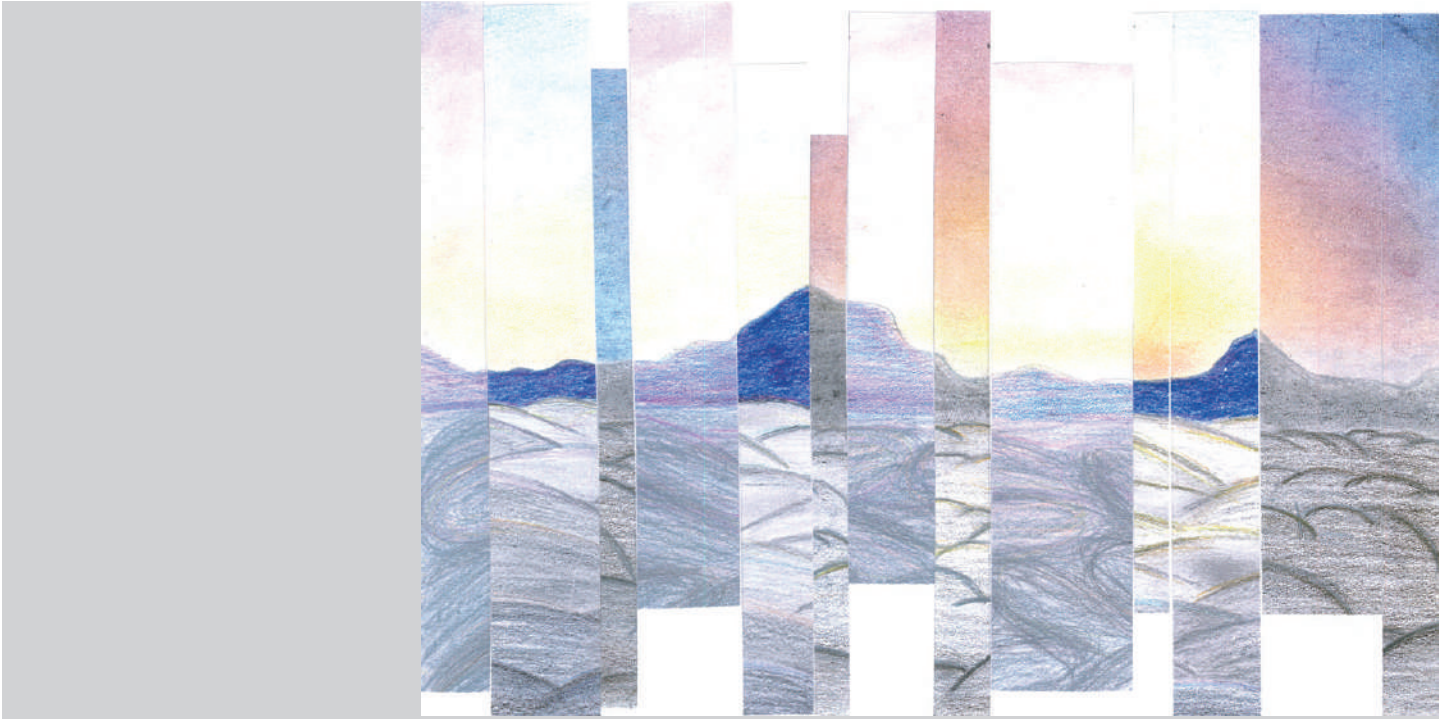




Commune de Sainte-Croix



★ municipalité

Gestion 2017

Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} juillet 2013) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2017.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

Information aux lecteurs

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

Photo couverture : dessins de la classe 11VP de Mme Zängerle

I. Journal des modifications au document

Sauvegarde : L:\Greffes\Rapport_gestion\rap_gestion_2017\rapport_gestion_base_v1.docx

Nom du document	Version	Date	Remarques / auteur
rapport_gestion_base	1	02.02.18	Création - SC/SSI
rapport_gestion_vfinale	2		Version finale adoptée par la Municipalité, selon mises à jour adoptées en séance de Municipalité du 19 mars 2018

II. Abréviations

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CDAP	Cour de droit administratif et public
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CPNV	Centre Professionnel du Nord Vaudois
CTJ	Conférence TransJurassienne
DAP	Détachement d'appui
DAP Z1	Détachement d'appui Bullet
DAP Z2	Détachement d'appui Pied-de-la-Côte
DPS	Détachement Premier Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EM	Etat-Major
EMBJ	Ecole de Musique du Balcon du Jura
EMS	Etablissement médico social
EPT	Emploi plein temps
ETVJ	Ecole Technique de la Vallée de Joux
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
GITE	Groupement d'Intérêt Touristique et Economique
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
J3L	Jura 3 Lacs
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire

MAS	Musée des Arts et Sciences
MEP	Mandat d'étude parallèle
MJC	Maison des jeunes et de la culture
NAC	Nouveaux animaux de compagnie
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFEN	Office fédéral de l'environnement
OTV	Office du tourisme vaudois
OVV	Office des vins vaudois
PDCEn	Plan directeur communal des énergies
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PE	Polyéthylène extrudé
PGA	Plan général d'affectation
PGI	Plan de gestion intégrée
PPA	Plan partiel d'affectation
PPP	Passage pour piétons
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
RVAJ	Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIT	Système d'information du territoire
STA	Situation de travail et d'apprentissage
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UF	Unité de formation

III. Tables des matières

A. Conseil Communal - (cpt 100)	5
B. Municipalité - (cpt 101)	7
1.1. Organisation dès le 1 ^{er} juillet 2016.....	7
1.2. Informations	10
1.3. Commission chargée de la promotion économique et touristique	11
1.4. Soutien communal aux sociétés locales et sportives	12
2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)	13
2.1. Synthèse de l'année.....	13
2.2. Activités du Service	13
2.3. Ressources humaines	18
3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)	22
3.1. Synthèse de l'année.....	22
3.2. Conclusions	25
4. Urbanisme - (cpt 300)	26
4.1. Synthèse de l'année.....	26
4.2. Urbanisme	27
4.3. Energies.....	33
4.4. Conclusions	36
5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)	37
5.1. Synthèse de l'année – forêts	37
5.2. Activités du service, Secteur Forêts.....	38
5.3. Aménagement du domaine forestier	41
5.4. Infrastructures	42
5.5. Ressources.....	42
5.6. Conclusions	44
5.7. Synthèse de l'année - domaines	44
5.8. Travaux d'entretien et d'aménagement liés au préavis "PGI 1 ^{ère} étape"	45
5.9. Conclusions - domaines.....	47
6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)	48
6.1. Synthèse de l'année.....	48
6.2. Situation des préavis et autres travaux importants.....	48
6.3. Ressources en personnel.....	58
6.4. Conclusions	58
7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)	59
7.1. Synthèse de l'année.....	59
7.2. Réseau routier	60
7.3. Déblaiement de la neige	62
7.4. Parcs et jardins.....	64
7.5. Cimetières	64
7.6. Ordures ménagères – Elimination	65
7.7. Déchetterie publique	68
7.8. Réseau d'égouts et collecteurs	68
8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)	69
8.1. Ecoles - année scolaire 2016-2017.....	69

8.2.	Entente scolaire	73
8.3.	Conseil d'établissement	73
8.4.	Bibliothèque scolaire.....	73
8.5.	Synthèse de la Direction.....	73
9.	Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671 et 672) ...	75
9.1.	Office de la Population	75
9.2.	Sécurité publique	80
9.3.	Autres activités	85
10.	Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)	87
10.1.	Ressources humaines	87
10.2.	Cours cantonaux suivis.....	88
10.3.	Nominations	88
10.4.	Activités du SDIS	89
10.5.	Interventions.....	90
10.6.	Matériel et véhicules.....	91
10.7.	APR.....	92
10.1.	Instruction	92
10.2.	Quartier-maître	92
10.3.	Caserne	92
10.1.	Site du Pied-de-la-Côte.....	92
10.2.	Jeunes sapeurs	93
10.3.	Conclusions	93
11.	Services Industriels - (cpt 810 à 833).....	94
11.1.	Synthèse de l'année.....	94
11.2.	Secrétariat – Administration	95
11.3.	Gaz naturel	95
11.4.	Prix de l'énergie	97
11.5.	Eau potable	98
11.6.	Epuration.....	100
12.	Office du tourisme.....	105
12.1.	Commission tourisme	105
12.2.	Collaborateurs/trices au sein de l'équipe du tourisme régional (ADNV).....	105
12.3.	Statistiques.....	105
12.4.	Projets.....	109
12.5.	Événements	110
12.6.	Partenariats	115
12.7.	Projets.....	115
12.8.	Équilibre financier et taxes de séjour	116
	Conclusions générales	117

A. Conseil Communal - (cpt 100)

A l'occasion de la séance ordinaire du 26 juin 2017, le Conseil communal a constitué son bureau 2017-2018 (jusqu'au 30 juin 2018) comme suit :

Président :	M. Pierre-Alain Gerber (PS)
1 ^{er} Vice-président :	M. Laurent Buchs (UDC)
2 ^{ème} Vice-président :	M. Jean-Philippe Favre (PLR)
1er scrutateur :	M. Marcel Cloux (PS)
2ème scrutateur :	M. Dionisio Baptista (PLR)
1er scrutateur suppléant :	M. Jean-Samuel Py (PS)
2ème scrutateur suppléant :	M. Michael Mollet (UDC)
Secrétaire du Conseil :	Mme Stéphanie Bassi
Secrétaire du Conseil suppléante :	Mme Rachel Gueissaz
Huissière de la Municipalité :	Mme Janique Ferrari

Commission de gestion 2016

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 19 décembre 2016 :

M. Sylvain Fasola, Président rapporteur pour le PS; Mmes Isabelle Dessonnaz, Catherine Imhof et M. Michel Bahrami pour le PS; Mme Rachel Gueissaz, MM. Philippe Gueissaz et Denis Montandon pour le PLR; MM. Laurent Buchs et Jean-René Marguet pour l'UDC.

Suppléants : MM. Jean Bietry et Edouard Nekaka pour le PS; MM. Dionisio Baptista et Thierry Magnin pour le PLR; MM. Patrick Jeanmonod et Yvan Pahud pour l'UDC.

Les commissions permanentes pour la législature 2016-2021

Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux

MM. Antonio Buyo, Jean Bietry et Eric Chambettaz pour le PS; Mme Rachel Gueissaz et M. Thierry Dumoulin pour le PLR; MM. Jean-René Marguet et Michael Mollet pour l'UDC.

Commission ventes et achats de terrain et urbanisme

MM. Eric Chambettaz, Pierre-Alain Gerber et Reinhard Scholz pour le PS; MM. Thierry Dumoulin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR; MM. Alain Bonnevaux et Laurent Buchs pour l'UDC.

Suppléants : MM. Hugues Gander pour le PS, Olivier Troyon pour le PLR et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Délégation pour la législature 2016-2021

Conseil Intercommunal de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson ACRG

MM. Michel Bahrami, Marcel Cloux, Pierre-Alain Gerber et Jean-Yves Tinembart pour le PS; MM. Alain Junod et Thierry Magnin pour le PLR; MM. Patrick Jeanmonod et Tristan Merminod pour l'UDC.

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura-Nord vaudois

MM. Sylvain Fasola pour le PS et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Séances 2017

Le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires les 27 mars, 26 juin, 23 octobre et 11 décembre 2017.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

- | | |
|-----------------|--|
| No 17-01 | Remplacement du central téléphonique |
| No 17-02 | Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation des bâtiments de la piscine des Replans |
| No 17-03 | Hôtel de Ville - 3 ^{ème} et 4 ^{ème} étage, assainissement et rénovation de trois appartements |
| No 17-04 | Equipement et aménagement partiel du chemin du Platon |
| No 17-05 | Remplacement des conduites de distribution d'eau et gaz à l'Avenue des Gittaz |
| No 17-06 | Nouveau Plan Directeur de la distribution de l'eau (PDDE) – étape de prospection |
| No 17-07 | Adoption dossier routier - Réaménagement des rues du Jura, du Petit-Montreux et du chemin de la Tine |
| No 17-08 | Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura Nord vaudois |
| No 17-09 | Demande d'un crédit d'étude pour un concours architectural destiné au regroupement des "Musée des Arts et Sciences", "Musée Baud" et "Musée CIMA" |
| No 17-10 | Participation financière à la Société Coopérative des Remontées Mécaniques du Balcon du Jura Vaudois |
| No 17-11 | Crédit d'étude pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 avec parking souterrain au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) "Ecole de la Gare – parcelle n° 713" |
| No 17-11 | Crédit d'étude pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) "Ecole de la Gare – parcelle n° 713" |
| No 17-12 | Avenant au règlement du Service de défense incendie et secours - SDIS |
| No 17-13 | Nouveau règlement communal de la distribution de l'eau et renouvellement des concessions aux Sociétés des eaux de L'Auberson et de La Sagne |
| No 17-14 | Arrêté d'imposition pour les années 2018 - 2019 |
| No 17-15 | Vente de surfaces industrielles et commerciales, parcelle 654 de Sainte-Croix |
| No 17-16 | Demande de crédit pour le remplacement du camion pour le ramassage des déchets urbains |
| No 17-17 | Crédits complémentaires 2018 |

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2016.
- Le projet de budget pour 2018.

B. Municipalité - (cpt 101)

A la suite des décisions prises par la Municipalité dans sa séance constitutive du 9 mai 2016, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la législature 2016-2021 :

1.1. Organisation dès le 1^{er} juillet 2016

1^{er} dicastère

M. Franklin Thévenaz, Syndic

Suppléant : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

- Administration générale
- Finances
- Communication
- Promotion économique/Technopôle
- ADNV
- Développement durable
- Cultes
- Relations extérieures

2^e dicastère

M. Philippe Duvoisin, Municipal et Vice-Syndic

Suppléant : M. Franklin Thévenaz, Syndic

- Travaux : réseau routier, éclairage public, service hivernal, parcs-promenades, cimetières, déchetterie communale, égouts et collecteurs
- Forêts : exploitation, entretien, transports, domaines et pâturages
- Epuration et Station de traitement et d'épuration des eaux (STEP)
- Administration du Service Technique
- Délégué au sport

3^e dicastère

M. Cédric Roten, Municipal

Suppléant : M. Philippe Duvoisin, Municipal

- Formation scolaire et professionnelle
- Accueil de jour des enfants
- Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS)
- Relations avec la Gendarmerie
- Police administrative (Abattoirs, Taxes de séjour, Service des inhumations)
- Office de la Population
- Relations avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
- Relations avec les mouvements associatifs à but "social"
- Relations avec le Réseau Santé Balcon du Jura.vd
- Relations avec l'aide et soins à domicile (ASPMAD)

4^e dicastère

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal
Suppléant : M. Olivier Guignard, Municipal

- Urbanisme
- Services Industriels : Eau - Gaz
- Energies
- ACRG / ORPC / SAGENORD - Comités Directeurs
- ADNV - Délégué au tourisme

5^e dicastère

M. Olivier Guignard, Municipal
Suppléant : M. Cédric Roten, Municipal

- Bâtiments
- Régionalisation de l'action sociale (RAS)
- Délégué à la culture

M. Philippe Duvoisin, Municipal, est désigné Vice-président de la Municipalité pour la législature.

Séances de la Municipalité

Dans le courant de l'année 2017, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires.

Délégations municipales

Commission chargée de la promotion économique et touristique

M. Franklin Thévenaz, Syndic et président

MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Flageollet, représentant de l'économie locale, Jean-Marc Buchillier, Directeur de l'ADNV, Yann Saison, Doyen du CPNV, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

Fondation du Technopôle

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Franklin Thévenaz, Syndic, membre, Stéphane Champod, Secrétaire du Conseil de Fondation

Commission sociale communale

M. Franklin Thévenaz, Syndic et président

M. Olivier Guignard, Municipal, Vice-président, Mme Véronique Fuchs, Secrétaire- réceptionniste, assume le poste de secrétaire

Commission communale chargée d'examiner les déclarations des contribuables et d'assurer la liaison avec la Municipalité

MM. Franklin Thévenaz, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

Commission de contrôle des constructions (y compris octroi des permis d'habiter) et de salubrité

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

Commission municipale des naturalisations

M. Cédric Roten, Municipal et président

M. Philippe Duvoisin, Municipal, des membres des partis représentés au Conseil communal selon le programme de législation

Commission de police

M. Philippe Duvoisin, Municipal et président

MM. Franklin Thévenaz, Syndic, Olivier Guignard, Municipal et Mme Patrizia Parisot, Office de la population hors Commission, assume le poste de secrétaire

Commission consultative SDIS

M. Cédric Roten, Municipal et président

MM. Jan Eisler, Major SDIS, Olivier Dick et Mme Patrizia Parisot, Secrétaire de la Commission

Conseil d'établissement scolaire

M. Cédric Roten, Municipal

Entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Vuiteboeuf et Sainte-Croix

M. Cédric Roten, Municipal et président

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

Commission EVAM

M. Cédric Roten, Municipal et président

Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

Conseil d'Etablissement du CPNV

M. Philippe Duvoisin, Municipal

Conseil de l'orientation scolaire et professionnelle

M. Cédric Roten, Municipal représentant la Commune de Sainte-Croix

Conseil de la Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'Ecole des Métiers

M. Cédric Roten, Municipal

Association à buts multiples des Communes de la région de Grandson / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Franklin Thévenaz, Syndic, et Olivier Guignard, Municipal, au Conseil intercommunal

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura Nord Vaudois

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur

Réseau Santé Balcon du Jura.vd

M. Cédric Roten, Municipal

Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon (ASPMAD)

M. Cédric Roten, Municipal, Vice-président

Société en faveur de la vieillesse et de l'enfance malheureuse

M. Cédric Roten, Municipal

Association de la Régionalisation de l'action sociale (RAS)

MM. Olivier Guignard, Municipal, au Comité Directeur et Cédric Roten, Municipal, au Conseil de la RAS

Association les Trolls en Tablier bleu

M. Cédric Roten, Municipal

Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS)

M. Olivier Guignard, Municipal

Fondation de l'Ecole de Musique du Balcon du Jura (EMBJ)

M. Olivier Guignard, Municipal

Association de l'Ecole du cirque de Sainte-Croix

M. Olivier Guignard, Municipal

Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)

M. Franklin Thévenaz, Syndic, membre du bureau et Vice-président, délégué Commission Affaires publiques et Commission de communication, M. Lionel-Numa Pesenti, délégué Commission Tourisme

Conférence TransJurassienne (CTJ)

M. Franklin Thévenaz, Syndic

Réseau des Villes de l'Arc Jurassien

M. Franklin Thévenaz, Syndic

M. Olivier Guignard, Municipal, délégué Commission culturelle

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, délégué Commission politique énergie

Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets (STRID)

M. Philippe Duvoisin, Municipal

TRAVYS - Transports Vallée de Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix

M. Franklin Thévenaz, Syndic

Sociétés des Eaux de L'Auberson et La Sagne

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

Société coopérative de la Piscine des Replans

M. Philippe Duvoisin, Municipal

Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois (SCRMBJV)

M. Philippe Duvoisin, Municipal

Forum transfrontalier

M. Franklin Thévenaz, Syndic

Centre International de la Mécanique d'Art (CIMA)

MM. Olivier Guignard, Municipal au Conseil de Fondation et Philippe Duvoisin à l'Association des Amis du CIMA

Commission Avenir des musées de la région

MM. Franklin Thévenaz, Syndic et président et Olivier Guignard, Municipal, Vice-président

Fondation des Gittaz

MM. Franklin Thévenaz, Syndic et Président, Olivier Guignard, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

1.2. Informations

Visite des nonagénaires

Selon la tradition, le vendredi 13 janvier 2017, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2017, soit la classe 1927.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

René Gonthier	Rue du Chasseron 17	né	le 14 janvier	1927
Maria Randin Ffosso	Rue des Rosiers 29	née	le 18 janvier	1927
Marie Pasche	Rue Centrale 16	née	le 24 février	1927

Susanne Perrier	Rue des Pâquerettes 1	née le 30 mars	1927
Samuel Jaccard	Grand-Rue 129	né le 14 avril	1927
Claudine Campiche	Rte de Culliairy 4	née le 22 avril	1927
Pierrette Duvoisin	Rue Centrale 17	née le 1 ^{er} juin	1927
Gilbert Duvoisin	Rue des Pâquerettes 5	né le 11 juillet	1927
Janine Goy	Av. des Alpes 18 C	née le 7 septembre	1927
Antonio Varela	Rue des Rosiers 29	né le 13 septembre	1927
Marguerite Reinhardt	Rue de la Sagne 8	née le 29 septembre	1927
Marguerite Amiet	Ruelle de la Charmille 4	née le 23 octobre	1927
Olive Martin	Ch. du Carre 8	née le 8 novembre	1927
Yvette Jaccard	Rue du Stand 5	née le 3 décembre	1927
Johann Ming	Vers-chez-le-Gras 24	né le 8 décembre	1927
Pauline Roulet	Av. de Neuchâtel 2	née le 23 décembre	1927
Pierre Voutaz	Ch. de la Jonction 2	né le 24 décembre	1927

Centenaire

Mme Georgette Reichenbach, née le 22 mars 1917.

Doyenne de la Commune

Il s'agit de Madame Nelly Jaccard, née le 14 avril 1910.

Ventes et achats de terrains

Opérations foncières réalisées en 2017 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 16-10 du 10 octobre 2016.

Vente Commune de Sainte-Croix/Eric Bottreau

La Commune de Sainte-Croix a vendu aux enchères la parcelle no 2871 se rapportant au Chalet de Noirvaux. Le prix de vente de cette parcelle a été arrêté à Chf 81'000.--, surface de 1'081 m².

1.3. Commission chargée de la promotion économique et touristique

Au cours de l'année 2017, la Commission a tenu quatre séances ordinaires. Nous vous informons des points marquants traités dans le courant de l'année.

Addipole

Le nouveau centre de compétence a été inauguré le 29 septembre 2017 au Technopôle. Fruit de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) et de l'Ecole Technique de la Vallée de Joux (ETVJ), cette structure est destinée à la fois aux entreprises et à la formation des apprentis, des techniciens ES et des ingénieurs. Hébergée au Technopôle de Sainte-Croix, Addipole a pour objectif de réaliser des mandats industriels en s'appuyant sur les compétences et les technologies de numérisation 3D et de fabrication additive. Addipole propose un service intégré unique en Suisse. Destinée à l'industrie sous forme de *One Stop Shop* (guichet unique de formation et de sous-traitance intégré), elle offre l'ensemble des technologies et des compétences permettant de réaliser des composants et des systèmes fonctionnels finis, prêts à l'usage. A ces services sont associés des conseils stratégiques, financiers et de marketing sur mesure pour réaliser le transfert de technologie dans les entreprises.

Le caractère innovant de cette toute nouvelle structure réside dans ces processus additifs. La conception et la fabrication des pièces sont passées de la soustraction de matière à l'impression en trois dimensions, en procédant par ajout de matière, seulement là où elle est nécessaire. Ainsi, l'industrie régionale bénéficiera d'un outil performant qui l'aidera à négocier l'important virage technologique que représente la

numérisation 3D appliquée à la conception et à la fabrication. Cela constitue un atout important dans un contexte de globalisation mondiale et de mutation technologique telle que l'industrie 4.0.

Formation en Mécanique d'Art - FEMA

La Formation en Mécanique d'Art établit un pont entre l'art et la technologie de la Mécanique. Son objectif est le maintien et la transmission des traditions dans les métiers de la Mécanique d'Art en s'appuyant sur le savoir-faire unique et la culture artisanale de la région de Sainte-Croix. Elle soutient également le projet de son inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO. Unique en son genre, elle sera une référence pour la transmission de savoir-faire aux personnes de tous horizons, désireuses de concevoir et de conserver des œuvres d'art mécanique.

Un cours pilote sera mis en place du 9 juillet au 3 août 2018 afin d'appréhender ce métier, de cadrer ce savoir faire et d'en déterminer les caractéristiques. Cette formation succincte est destinée aux personnes désirant acquérir une connaissance de base en mécanique d'art. Pour faciliter son accès et son organisation ce cours est limité à 160h, divisé en 4 semaines de 40h, et ne nécessite pas de connaissances en usinage mécanique. Les artisans locaux seront en charge de cette transmission. Chaque étudiant sera formé au savoir-faire de base en mécanique d'art, aux outils spécifiques et aux technologies connexes. Les principaux sujets de la mécanique d'art tels que les boîtes à musique, les automates d'art, les oiseaux chanteurs, l'horlogerie artisanale, la conservation d'objet y seront traités.

L'étape suivante devrait permettre de proposer une formation en mécanique d'art qui sera une spécialisation technique à un métier de base proche de la mécanique de précision et/ou de l'art appliqué de (1600h); durée comparable à une formation professionnelle certifiant et assurant la relève des mécaniciens d'art. Les artisans locaux travailleront dans ce cas en collaboration avec des enseignants titulaires de diplômes suisses de Hautes Ecoles.

Organisation de la conférence économique au Grand-Hôtel

Le 5^{ème} rendez-vous économique a vu la participation de M. le Commandant de Corps Philippe Rebord, Chef de l'Armée et M. Jacky Delapierre, Président – Fondateur d'Athletissima. Cette manifestation a eu un grand succès au vu de la qualité des intervenants.

Collaboration à l'organisation de 5 à 7

Plusieurs 5 à 7 ou réunions ont été organisés avec l'appui de la commission économique.

Plaquette de présentation

La plaquette de présentation de la Commune n'a pas été réalisée, elle le sera en 2018. La conceptualisation s'est avérée plus difficile que prévu avec les textes et le manque de photos pour toutes les saisons.

1.4. Soutien communal aux sociétés locales et sportives

La Commune de Sainte-Croix soutient un nombre important de sociétés locales et sportives qui, par leur dynamisme, offrent une très grande palette d'activités pour tous les âges et ceci durant tous les mois de l'année.

La Municipalité soutient de différentes manières ces sociétés ou associations par une subvention annuelle, une aide pour un projet ponctuel, la prise en charge de location d'un local ou des prestations en nature effectuées par notre personnel communal.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées et une liste nominative est à disposition au greffe.

2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)

2.1. Synthèse de l'année

Le greffe a développé et mis en service plusieurs projets dont le changement au mois de juillet de l'ensemble de la téléphonie avec le central, les différents appareils et les connexions pour les endroits délocalisés.

De nouvelles applications informatiques ont été mises à disposition des collaborateurs avec un nouveau système de suivi des factures, une gestion informatique des documents - GED, pour les secteurs du contrôle des habitants et de la bourse.

Concernant le service du personnel, nous avons eu l'engagement de nouveaux collaborateurs pour remplacer des départs à la retraite, accueilli de nouveaux apprentis et des stagiaires mis à disposition par le CGPI. L'accent a été porté sur le développement d'un nouveau programme informatique HR Café, destiné à classer les documents et synthétiser les données du collaborateur. Ce programme a été présenté en fin d'année au personnel et sera en fonction à la fin du premier semestre 2018.

Le greffe s'est chargé de l'organisation des trois votations et des élections cantonales en avril avec le personnel administratif communal. Nous tenons à remercier le bureau du Conseil communal pour sa bonne collaboration.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les naturalisations en 2018 a sensiblement augmenté le nombre des demandes de naturalisation en fin d'année. Nous avons eu le dépôt de 12 dossiers de naturalisation ordinaire, 6 dossiers de naturalisation facilitée cantonale pour les jeunes nés en Suisse et 6 dossiers de naturalisation facilitée cantonale pour les jeunes de la 2^{ème} génération.

Plusieurs manifestations ont été organisées telles que la Conférence économique, les inaugurations de l'Addipole et des Métiers 3, les réceptions des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens et la visite des nonagénaires. Le greffe participe également à plusieurs commissions Municipales soit l'Entente scolaire, la commission sociale communale, la commission de construction des Métiers 3, la commission de promotion économique, la Direction opérationnelle et le Conseil de fondation du Technopôle. D'autres projets sont soutenus administrativement comme le regroupement des Musées et le projet de Formation en mécanique d'art.

Le greffe poursuit sa mission de service transversal et collabore étroitement avec les autres services de l'administration.

"Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas se battre contre l'ancien" – Dan Millman

2.2. Activités du Service

Votations fédérale et cantonale

12 février 2017

Votation fédérale

1. Naturalisation facilitée de la troisième génération

OUI : 968

NON : 453

Participation : 44.38%

2. Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

OUI : 986 NON : 395 Participation : 44.29%

3. Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse

OUI : 650 NON : 725 Participation : 44.35%

Votation cantonale

1. Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif

OUI : 725 NON : 604 Participation : 42.95%

30 avril 2017

Elections cantonales 2017

Participation : 44.24%

1. Grand Conseil

Suffrages

01. Parti socialiste	6'375
02. Union démocratique du centre	4'149
03. Parti Nationaliste Suisse	288
04. Alliance du Centre	692
05. PLR Les Libéraux-Radicaux	6'082
06. Vert'libéraux	414
07. Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	1'559
Suffrages blancs	1'606

2. Conseil d'Etat (1er tour)

Participation : 45.04%

Sont élus :	Pascal Broulis	987
	Pierre-Yves Maillard	857
	Philippe Leuba	772
	Jacqueline de Quattro	749
	Nuria Gorrite	739

21 mai 2017

Votation fédérale

1. Loi sur l'énergie

OUI : 877 NON : 544 Participation : 44.43%

Elections cantonales 2017

Conseil d'Etat (2^{ème} tour)

Participation : 41.97%

Suffrages obtenus (dans l'ordre des suffrages) :

Béatrice Métraux	700
Cesla Amarelle	647

24 septembre 2017

Votation fédérale

1. Pour la sécurité alimentaire

OUI : 1'277

NON : 124

Participation : 44.02%

2. Financement additionnel de l'AVS

OUI : 654

NON : 736

Participation : 44.17%

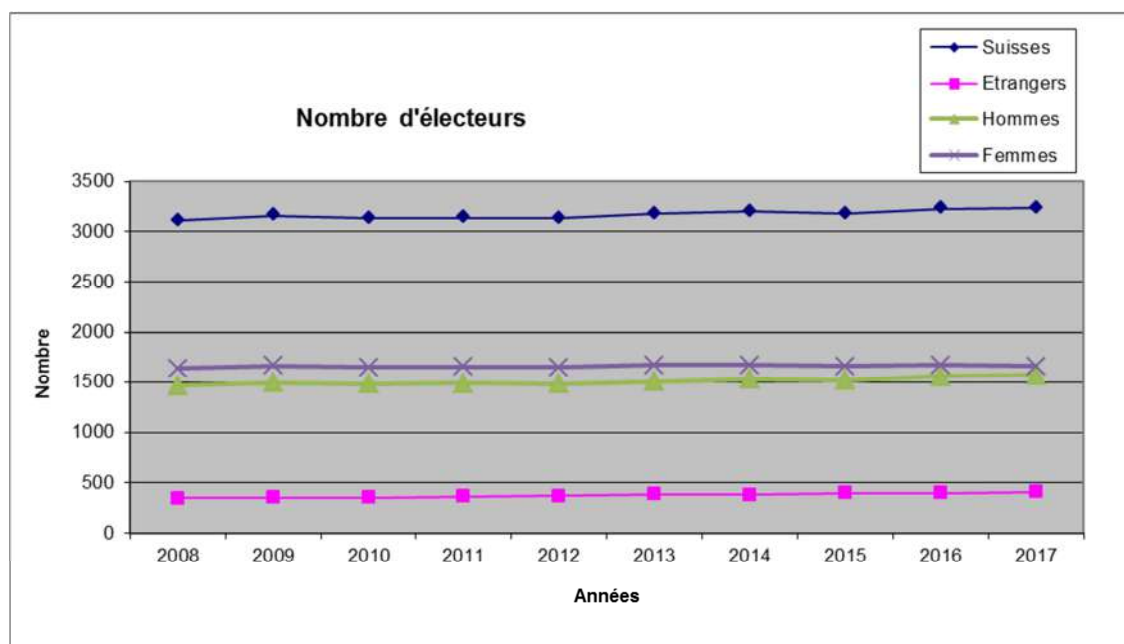
3. Prévoyance vieillesse

OUI : 632

NON : 752

Participation : 44.17%

Registre civique



Registre des commerces et entreprises, statistiques des chômeurs

Ouvertures d'entreprises, commerces ou créations d'activités indépendantes

A2L Jaccard Consulting & Services	Ch. des Adreys 3	Conseil aux entreprises, services administratifs et logistiques
Antep Kebab Pizzeria Yildirim	Rue Centrale 13	Exploitation d'un kebab et pizzeria
Arc-en-Ciel Pompes Funèbres Romandie Sàrl	Rue de la Sagne 9	Entreprise de pompes funèbres
Atelier d'horlogerie Emmanuel Jaccard	Ch. des Mouilles 9	Exploitation d'un atelier d'horlogerie
DMS Build SA	Rue de l'Industrie 19	Import-export, achat, vente de matériels matériaux de construction
Garage Margot	Rue de l'Industrie 17	Réparation et vente d'automobiles toutes marques
Judoli Sàrl	Rte des Henriolettes 4	Développement, vente, installation et maintenance dans le domaine de la sécurité physique
Le Cageot	Rue des Rochettes 18	Exploitation d'un food-truck, traiteur

Les Oliviers Gelateria Reynaud	Rue de l'Industrie 19	Production et vente de glaces artisanales aux professionnels
Menuiserie-Artisanale Garin Grégory	Les Rochettes 13	Tous travaux de menuiserie et d'agencements
Mirabilia Secrétariat Médical	Ch. du Belvédère 9	Secrétariat médical
Mvondo Cam plus	Rue du Chasseron 36	Import-export, dédouanement de marchandises
Nathalie Jaccard	Ch. du Belvédère 10	Infirmière à domicile
Secours Routier Buchli Sàrl	Rue du Midi 12	Dépannage véhicules automobiles
Sports services Badoux	Av. des Alpes 20	Vente et services dans le domaine du sport
Wire Art Switzerland SA	Rue du Progrès 31A	Conception, développement et commercialisation de composants et sous-ensembles horlogers

Fermetures d'entreprises ou de commerces

Bochniak Maciej	Ch. de la Tine 2	Travaux dans le domaine de la construction et de la rénovation
La Tanière, Rodolphe Carrel	Rue Neuve 8	Exploitation d'un café-restaurant
Le Chat Blanc	Rue Centrale 3	Boutique d'articles cadeaux
Papeterie Crayonnage	Rue Neuve 6	Exploitation d'une papeterie
Pepe David Francisco	Rue du Jura 21	Entreprise de transport professionnel de personnes
Ramelet et Petetin SA	Rue Neuve 8	Magasin d'optique
Tada-Jaccard	Ch. des Pierrettes 4	Achat, vente et importation de cannabis de moins de 1% de THC

Changements de raisons sociales

Boulangerie Jaccard La Gourmandine Sàrl, Av. de la Gare 6, exploitation d'une boulangerie, pâtisserie et confiserie

Café, Restaurant du Centre, Bernoussi Ahmed, Rue Neuve 4, exploitation d'un café-restaurant

Garage Balcon du Jura Sàrl, Rue Neuve 9, exploitation d'un garage

Gueissaz et Lopez Architectes SA, Rue des Arts 11, bureau d'architecture et d'urbanisme

Changements d'adresses

Deco cake by Simo, Rue Neuve 8, tea-room, atelier de cupcake et cake design, gâteau sur commande

MC BAT Sàrl, Ch. de la Prise 2, exploitation d'une entreprise générale dans le domaine de la construction

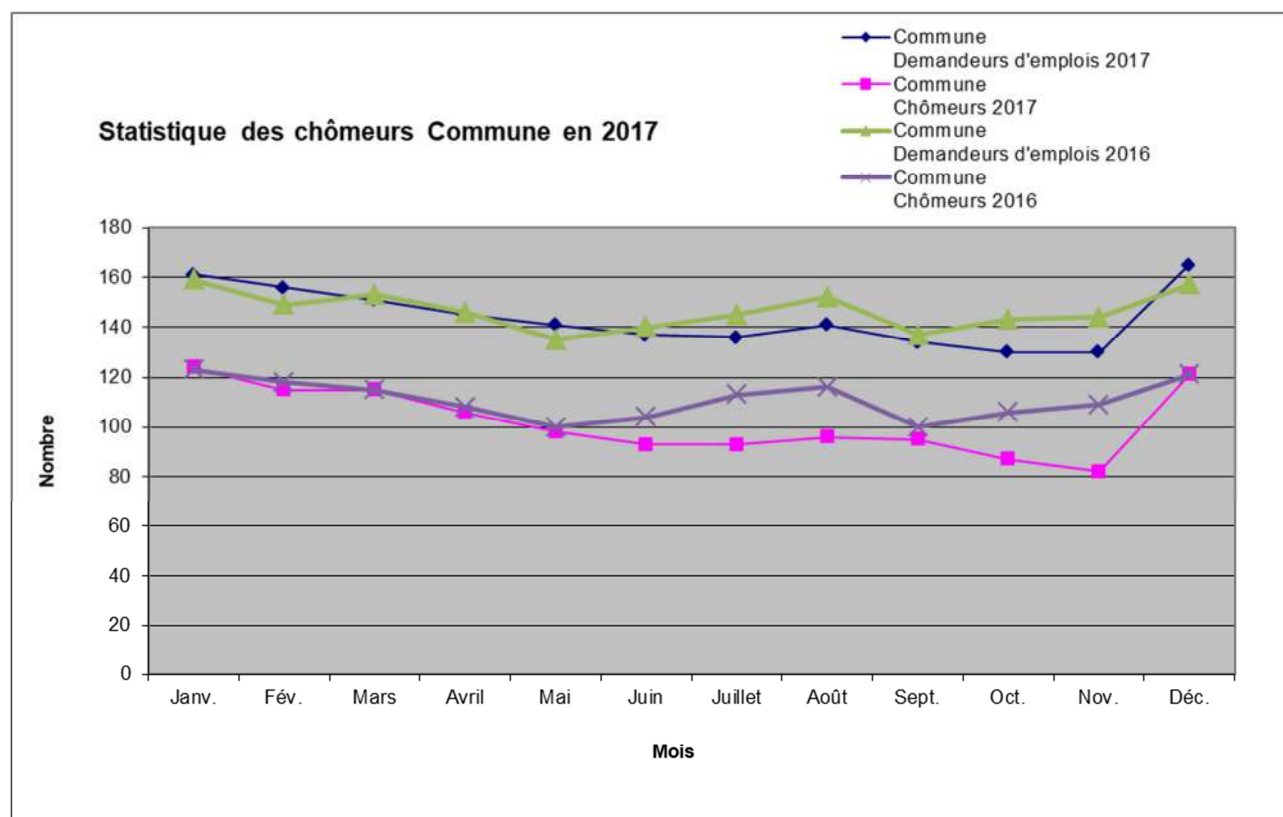
Transferts de sièges

Fiscal-IT Sàrl, développement et commercialisation de produits informatiques dans le domaine de la fiscalité, siège transféré à Grandcour

L'Auberson-Excursions Sàrl, organisation d'excursions et de voyages en car, transport d'écoliers, siège transféré à Yverdon-les-Bains

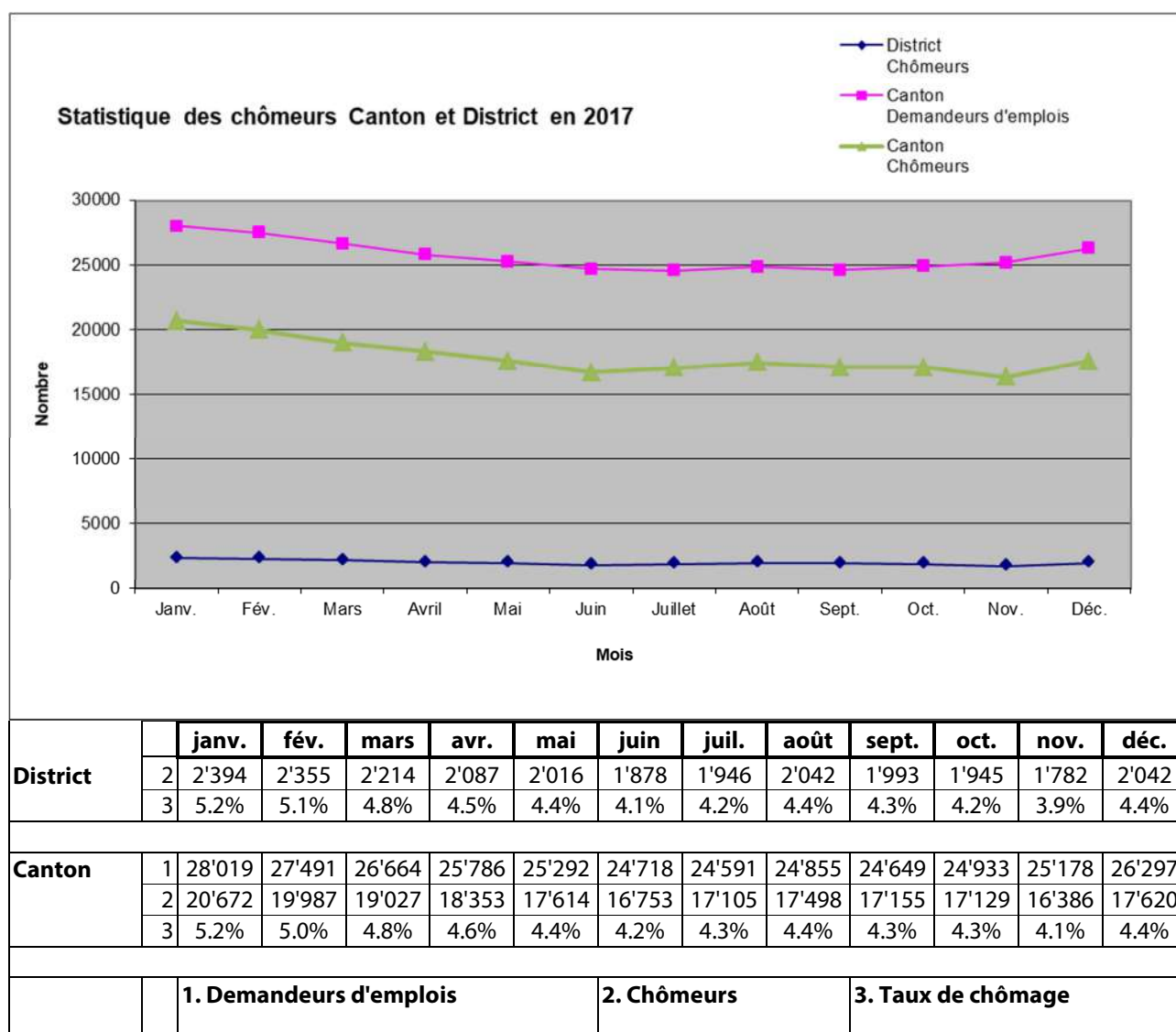
Société des produits laitiers Damalp SA, achat, vente, fabrication, import-export de produits laitiers, siège transféré à Yverdon-les-Bains

Statistiques des chômeurs en 2017



		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Commune	1	161	156	151	145	141	137	136	141	134	130	130	165
	2	159	149	153	146	135	140	145	152	137	143	144	157
	3	124	115	115	106	98	93	93	96	95	87	82	121
	4	123	118	115	108	100	104	113	116	100	106	109	121
	5	6%	5.5%	5.5%	5.1%	4.7%	4.5%	4.5%	4.6%	4.6%	4.2%	3.9%	5.8%
		1. Demandeurs d'emplois 2017 2. Demandeurs d'emplois 2016					3. Chômeurs 2017 4. Chômeurs 2016 5. Taux de chômage 2017*						

* Le calcul du taux de chômage se base sur la population active du relevé structurel 2012-2014.



2.3. Ressources humaines

Départs ou cessations d'activité

31 juillet Sébastien Herzig, apprenti agent de propreté
 Leticia Lima Silva, apprentie employée de commerce
 Sébastien Thierstein, apprenti employé de commerce
 Aurianne Varela, apprentie employée de commerce

30 novembre Meliha Sabotic, Assistante de sécurité publique

31 décembre Thierry Rossini, Secteur des travaux

Départs à la retraite

31 mars Daniel Burdet, Secteur des bâtiments

31 juillet Luigi Vanetta, Office de la population

Arrivées

13 mars	John Lambert, Secteur des bâtiments
1 ^{er} juillet	Patrizia Parisot, Office de la population
1 ^{er} août	Pauline Abetel, stagiaire employée de commerce Florence Pavina Boos, apprentie employée de commerce Sébastien Herzig, apprenti agent d'exploitation, service conciergerie Danny Malushi, apprenti employé de commerce Ytalo Matheus Salgado de Souza, apprenti employé de commerce
1 ^{er} novembre	Chandrakumari Sinniah Sundaram, Patrouilleuse scolaire

Par un contrat de durée déterminée

Mme Janique Perrier, en qualité de collaboratrice au Bureau technique, Service Urbanisme et Bâtiments par un contrat de durée déterminée de 2 ans, avec effet au 1^{er} mai 2017.

Pour des missions temporaires

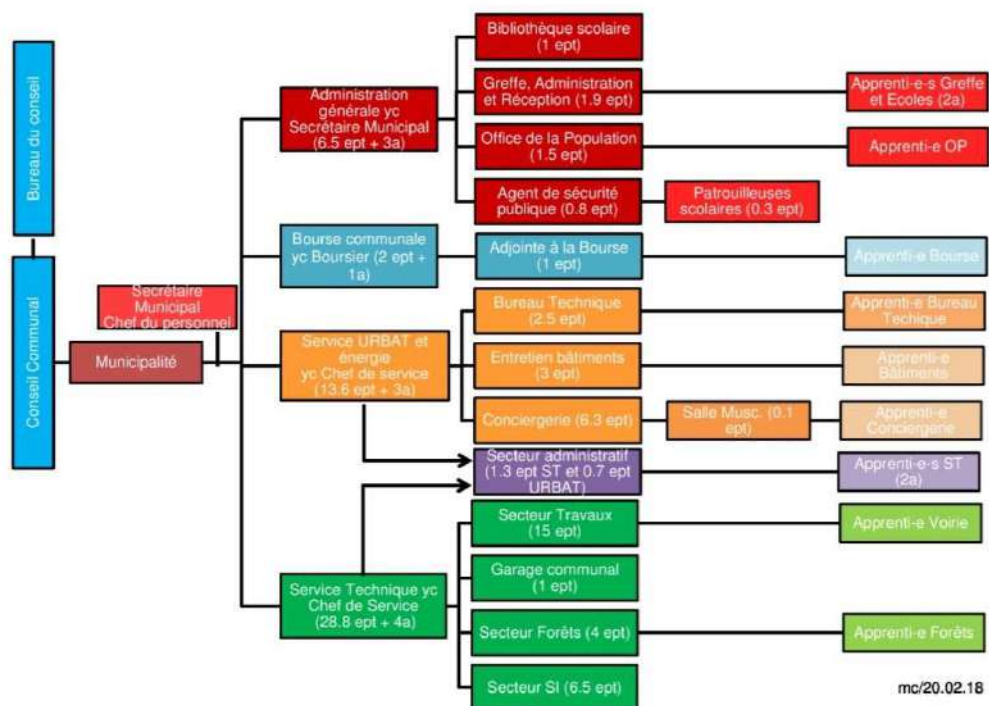
M. Alexandre Bremgartner du 29 mai au 22 juin 2017, via le CGPI, en qualité d'aide-concierge au Secteur des bâtiments, conciergerie.

Mme Yaiza Burkhalter depuis le 13 novembre 2017 pour une durée de 6 mois, via le CGPI, pour des missions de communication externe.

M. Steven Ikoma du 28 août au 22 septembre 2017, via le CGPI, en qualité d'employé polyvalent au Secteur des travaux.

M. Johann Roy depuis le 6 février 2017 pour une durée de 6 mois, via le CGPI, pour des missions de communication externe.

Organigramme de la Commune de Sainte-Croix au 31 décembre 2017



mc/20.02.18

Effectif communal

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2017 s'élève à 50.9 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 69 collaborateurs, y compris les apprentis (11). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 7 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 1 apprenti agent de propreté
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 1 apprenti agent d'exploitation, option bâtiment.

Journée des apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet

Pour la quatrième année consécutive, les apprenties et apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet se sont retrouvés pour une journée de formation organisée par M. Franklin Thévenaz, Syndic, le mercredi 26 avril 2017. Accompagnés des Président(e)s des Conseils Communaux et d'un Chef de service (tournus), ils se sont rendus à Sion pour différentes visites, dont le Lac St-Léonard, le stade de Tourbillon du FC Sion et la Distillerie Morand à Martigny. Une occasion également pour les Chefs de Service et responsables politiques de profiter de cette journée d'échanges hors du cadre traditionnel.

Formation

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 76 jours de cours ou d'amélioration de compétence dans les domaines respectifs ont été suivis. Une séance d'information sur les ressources humaines a également été donnée à l'ensemble des collaborateurs en fin d'année. Les thèmes abordés étaient la nouvelle application des ressources humaines, le retour sur l'enquête de satisfaction anonyme, le plan de prévoyance CIP et l'automatisation des temps de travail.

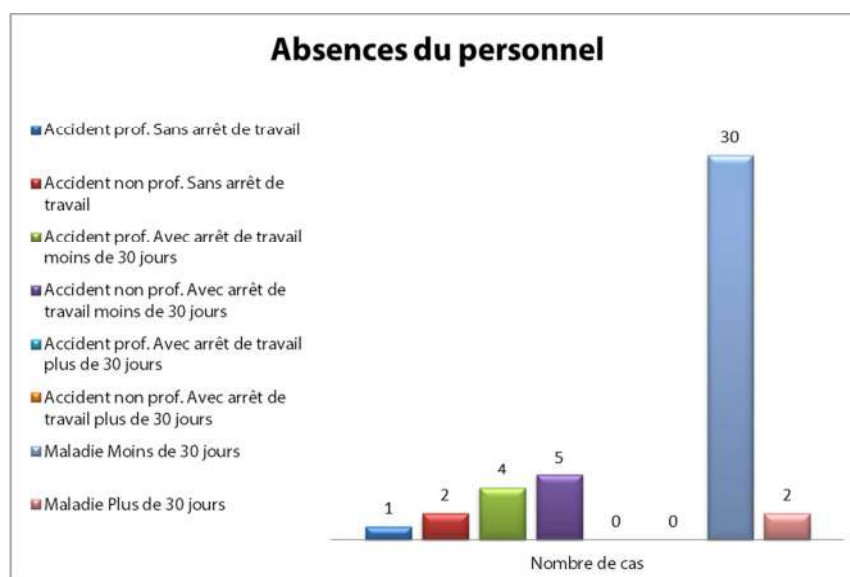
Primes de fidélité statutaires 2017

10 ans de service	Jean-François Gander, Service Urbanisme & Bâtiments Pierre Huguet, Secteur des bâtiments
20 ans de service	Yves Henchoz, Secteur des travaux Alain Péclard, Secteur des bâtiments
25 ans de service	Michel Brauch, Secteur des travaux Jean-François Jaques, Secteur des travaux

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

Absence du personnel

Pour information, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification, mais à chaque fois après trois jours d'absence. Les absences de 2017 sont en ligne avec les dernières années et nous pouvons relever le nombre d'accidents qui est peu élevé avec certaines activités exercées par nos collaborateurs avec des risques élevés.



Evaluations du personnel - Taux de satisfaction

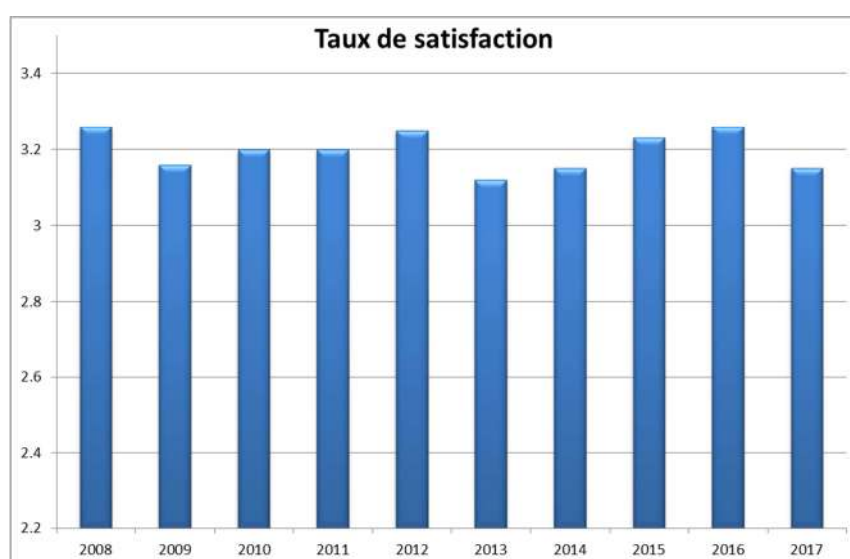
L'entretien annuel est toujours effectué par le supérieur direct du collaborateur. Pour répondre au vœu émis par la Commission de gestion, un questionnaire anonyme a été transmis aux collaborateurs et apprentis dans le courant du mois de mars 2017. Une synthèse a été apportée aux membres de la commission de gestion 2016 et aux collaborateurs lors de la séance d'information sur les ressources humaines de décembre 2017. Les résultats de l'enquête rejoignent le taux de satisfaction du personnel lors des entretiens d'évaluation ce qui reflète le bon climat de collaboration et de satisfaction des collaborateurs, même de manière anonyme.

Par ailleurs, une rencontre est organisée entre l'apprenti et son responsable à la fin de son stage dans le secteur concerné. Aucune remarque négative n'a été entendue lors de ces entrevues et la très bonne collaboration est relevée.

Le taux moyen pour 2017 est de 3.15, la note maximum étant de 4 selon les critères suivants :

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| 1. A améliorer impérativement | 2. A améliorer |
| 3. Satisfait | 4. Très satisfait |

La moyenne se situe donc entre satisfait et très satisfait.



3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)

3.1. Synthèse de l'année

Dans le courant 2017, les voyants sont passés au vert pour plusieurs projets; la Rue du Jura, le plan de gestion intégré des alpages et pâturages (PGI), les aménagements de la Rue des Métiers, l'acquisition de la parcelle N° 2132 – pour ne citer que les plus importants – ont débuté ou ont été réalisés lors de cet exercice. Le bâtiment Rue des Métiers 3 est mis à disposition des locataires dès le mois d'août 2017.

La mise en place du nouveau programme de législation et ses importants investissements nécessitent une réflexion sur les finances communales. Les objectifs financiers contenus dans ce programme politique sont de « *préparer l'avenir* » en « *assumant ses choix et adaptant les ressources aux besoins* » tout en « *anticipant les impacts financiers et garantissant un équilibre durable de nos moyens* ».

Dans ce sens, la bourse communale, en collaboration avec la Municipalité, a évalué les effets de ces dépenses et la couverture financière nécessaire sur le moyen et long terme. L'approbation du nouveau règlement de distribution d'eau et l'adaptation des taxes d'épuration font partie de cette réflexion tout comme la proposition refusée par le Conseil communal d'augmenter de 3 pts le taux d'imposition.

Ces réflexions viennent en complément aux activités principales de la bourse communale, soit la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi du budget. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les services et la Municipalité.

Lors de la présentation du budget 2017, Chf 8'626'300.-- de dépenses par préavis étaient prévues au budget. En finalité, nous avons réalisé Chf 7'906'825.13 dont Chf 5'000.-- de souscription à la coopérative du Journal de Sainte-Croix. Nos emprunts ont augmenté de Chf 4'073'260.-- pour être portés à Chf 22'651'700.-- à fin 2017.

L'administration communale a établi 6'930 pièces comptables, 14'147 factures (14'422 en 2016) et adressé 2'550 rappels (2'239 en 2016). Le suivi de l'encaissement dont les procédures auprès de l'office des poursuites est un travail important réalisé par la bourse communale.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget et Tévenon
- L'antenne du Balcon du Jura de l'office du tourisme
- Les conventions pour l'épuration régionale et l'utilisation de la déchetterie avec Bullet

La bourse communale traite des demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux, ou parapublics. Nous offrons notre aide à plusieurs organismes pour la tenue de leur comptabilité ou en qualité de contrôleur des comptes (SCRMBJV notamment).

La gestion des bons aux familles et les paiements aux commerces locaux sont de la responsabilité de la bourse, travail effectué par l'apprenti.

Au niveau de la formation, la bourse s'occupe des relations avec l'école professionnelle et des obligations de l'employeur telles les unités de formation (UF) ou des situations de travail et d'apprentissage (STA) pour les 7 apprentis de commerce, en sus de former un apprenti par semestre.

La bourse a coordonné l'élaboration des nouvelles concessions d'eau délivrées aux Sociétés des eaux de La Sagne et L'Auberson en parallèle à l'adoption du nouveau règlement sur la distribution d'eau.

La gestion des salaires et des assurances du personnel sont également sous la responsabilité du service de la bourse, ainsi que la recherche de fonds pour le nouveau Musée.

Liste des bâtiments avec valeur ECA et l'imputation

	Situation	No ECA	No imputation	Valeur assurée
1	Dénériaz-Dessus Fiez	165	322	531 472.00
2	Roches Eboulées - Fiez	167	322	206 948.00
3	Mont-Cochet Sainte-Croix	914	322	27 179.00
4	Auges Sainte-Croix	927	322	203 996.00
5	Mont-de-Baulmes Dessous 301	975	322	815 406.00
6	Sécha Sainte-Croix	1022	322	32 372.00
7	Noirvaux Sainte-Croix	1319	322	531 090.00
8	Prise-Bornand Sainte-Croix	1351	322	339 797.00
9	Prise-Bornand Sainte-Croix	1352	322	37 094.00
10	La-Mayaz Sainte-Croix	1829	322	46 615.00
11	Prise-Bornand Sainte-Croix	1992	322	23 974.00
12	Avattes Sainte-Croix	2392	322	41 667.00
13	Grand-Borne L'Auberson	2419	322	177 447.00
14	Granges-Jaccard L'Auberson	2469	322	207 690.00
15	Gittaz-Dessus Sainte-Croix	2669	322	42 308.00
16	Layette Sainte-Croix	2514	326	222 222.00
17	Couvert à plaquettes	2878	326	328 021.00
18	"Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	93 750.00
19	Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	68 400.00
20	Gare 12 bis Sainte-Croix	492	342	8 707 406.00
21	Collège 2 Sainte-Croix	333	343	2 963 160.00
22	Bâtiment le Platon	2836	344	2 751 389.00
23	Garage PPE Av. Gare	2328	351.1	119 167.00
24	Bâtiment administratif	2327	351.1	17 569 143.23
25	Locaux Police	2327	351.2	1 449 432.11
26	Salle communale	2327	351.3	5 055 570.66
27	Métiers 3	2976	352	8 493 620.00

28	Caserne des pompiers	2772	354	1 547 844.00
29	Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	30 224.00
30	Gare 20 22 Sainte-Croix	498	355	1 720 641.00
31	Gare Sainte-Croix	522	355	136 010.00
32	Gare 16 - garage ex-Hurter	186	355	59 706.00
33	Mont-de-la-Mayaz Sainte-Croix	929	355	853 333.00
34	Mont-de-Baulmes Sainte-Croix	972	355	26 250.00
35	Mont-de-Baulmes Dessus Sainte-Croix	973	355	669 792.00
36	Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	222 051.00
37	Franc-Castel La Chauz	1260	355	952 511.00
38	Chalet "La Dryade"	1409	355	51 600.00
39	Aiguillon 304 Sainte-Croix	1464	355	267 094.00
40	Grand-Rue L'Auberson	2036	355	24 359.00
41	Vy-Jaccard [609] Sainte-Croix	2069	355	129 060.00
42	Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	242 708.00
43	Château Sainte-Croix	2165	355	415 459.00
44	Dénériaz-Dessous [701] Sainte-Croix	2190	355	359 829.00
45	Vraconnaz 7 Sainte-Croix	2213	355	64 263.00
46	Local Hockey-Club L'Auberson	2250	355	115 769.00
47	Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	178 333.00
48	Carre 15 L'Auberson	1074	356.1	1 341 218.00
49	Grand-Rue 81 L'Auberson	1149	356.1	1 905 118.00
50	Gare 21 Sainte-Croix	1767	356.1	8 529 274.00
51	Gare 10 Sainte-Croix	412	356.2	7 471 770.00
52	France Sainte-Croix	485	356.2	1 553 120.00
53	Stand 9 Sainte-Croix	2750	356.3	9 077 212.00
54	Industrie 2 Sainte-Croix	551	357.1	4 254 583.00
55	Alpes 10 Sainte-Croix	563	357.2	2 754 688.00
56	Gare Sainte-Croix	494	434	178 020.00
57	Hangar des pompes La Chauz	1250	434	32 436.00
58	Gare 18 Sainte-Croix	1497	434	588 675.00
59	Garages - Aiguillon 1	1554	434	1 054 063.00
60	Gare 14 Sainte-Croix	1572	434	632 051.00
61	Hangar - Aiguillon 1	1903	434	306 667.00
62	Layettaz Sainte-Croix	2061	434	332 511.00
63	Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	432 083.00
64	Layette Sainte-Croix	2137	434	110 513.00
65	Garages privés - Pâquerettes	2572	434	148 438.00
66	Jaccard Sainte-Croix	747	440	13 093.00
67	Marché Sainte-Croix	1550	440	9 615.00
68	Gare Sainte-Croix	2002	440	60 897.00
69	Combe de Ville Sainte-Croix	2756	451	231 570.00

70	Combes L'Auberson	2680	461	2 338 547.00
71	Temple Sainte-Croix	163	580	2 954 861.00
72	Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1 350 075.00
73	Clos-Bornand La Chaux	1280	580	1 260 983.00
74	Noirvaux Sainte-Croix	1321	812	201 364.00
75	Mouille-Mougnon La Vraconnaz	1408	812	196 591.00
76	Charmilles-Mont-Cochet Sainte-Croix	2080	812	1 511 136.00
77	Etroits Sainte-Croix	2129	812	24 000.00
78	Layette Sainte-Croix	2130	812	603 409.00
79	Layette Sainte-Croix	2131	812	325 455.00
80	Broutires Sainte-Croix	2132	812	2 002 273.00
81	Crêt-Junod Sainte-Croix	2185	812	434 091.00
83	Besse Sainte-Croix	1452	832	49 167.00
84	William-Barbey Sainte-Croix	2149	832	293 397.00
85	Neuchâtel Sainte-Croix	2198	832	30 449.00
86	Station de détente-gaz L'Auberson	2199	832	29 744.00
87	Chaux L'Auberson	2200	832	28 045.00
88	Station comptage de gaz Sainte-Croix	2410	832	21 368.00
				113 825 742.00
Epuration Régionale				
1	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2299	462.3186	849 160.00
2	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2300	462.3186	455 000.00
3	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2301	462.3186	297 360.00
4	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2302	462.3186	375 550.00
5	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2303	462.3186	847 900.00
7	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2696	462.3186	357 745.00
				3 182 715.00

3.2. Conclusions

La collaboration entre les Services et la Municipalité est une nécessité absolue afin de gérer au mieux les finances communales. Nous relevons une très bonne collaboration; le principe du budget « 0 », le suivi du budget par celui qui l'a élaboré et la supervision de la bourse fonctionnent à grande satisfaction.

Nous devons garder à l'esprit les aspects bénéfiques que nous apporte la péréquation dont les critères seront modifiés dans un proche avenir et que certains essaient de limiter voire d'annuler. Les décisions politiques des instances supérieures, la mise en place du programme de législature et les aléas qui ne manqueront pas d'arriver nécessitent une attention particulière aux finances de notre Commune à court, moyen et surtout à long terme.

4. Urbanisme - (cpt 300)

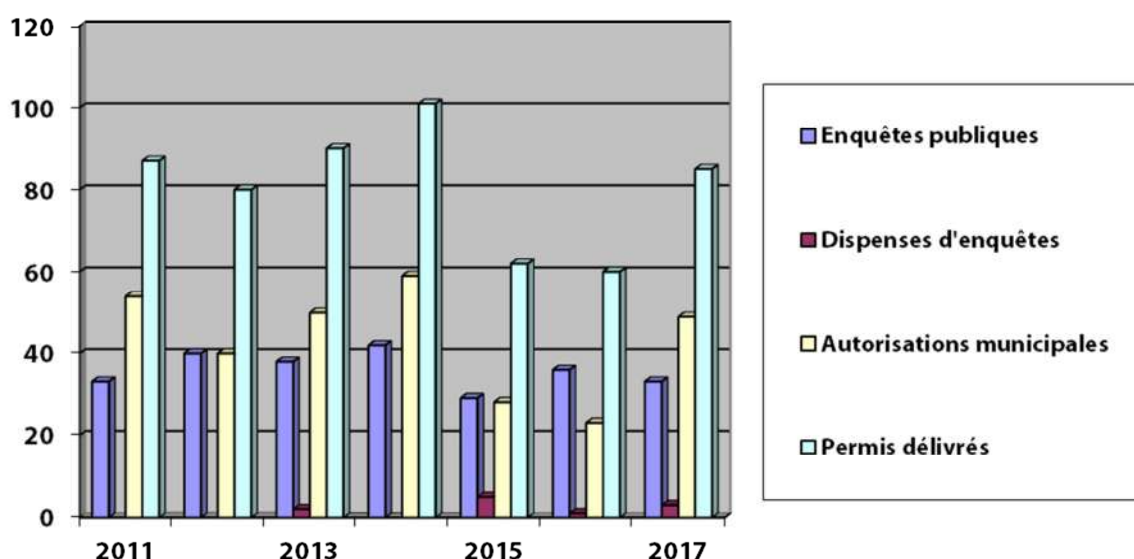
4.1. Synthèse de l'année

Au cours de cette année, 33 demandes de permis de construire ont été publiées par le biais d'enquêtes publiques.

3 permis de construire " dispense d'enquête ", avec préavis positifs des services cantonaux, ont été délivrés.

Plus de trois-quarts des dossiers reçus ne peuvent être publiés sans demande de compléments. En majorité, ces requêtes concernent les bilans thermiques, l'application des nouvelles normes de protection incendie AEAI et l'intégration de problèmes liés aux dangers naturels. Cela porte également sur les plans de détail des architectes qui sont incomplets.

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 49 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.

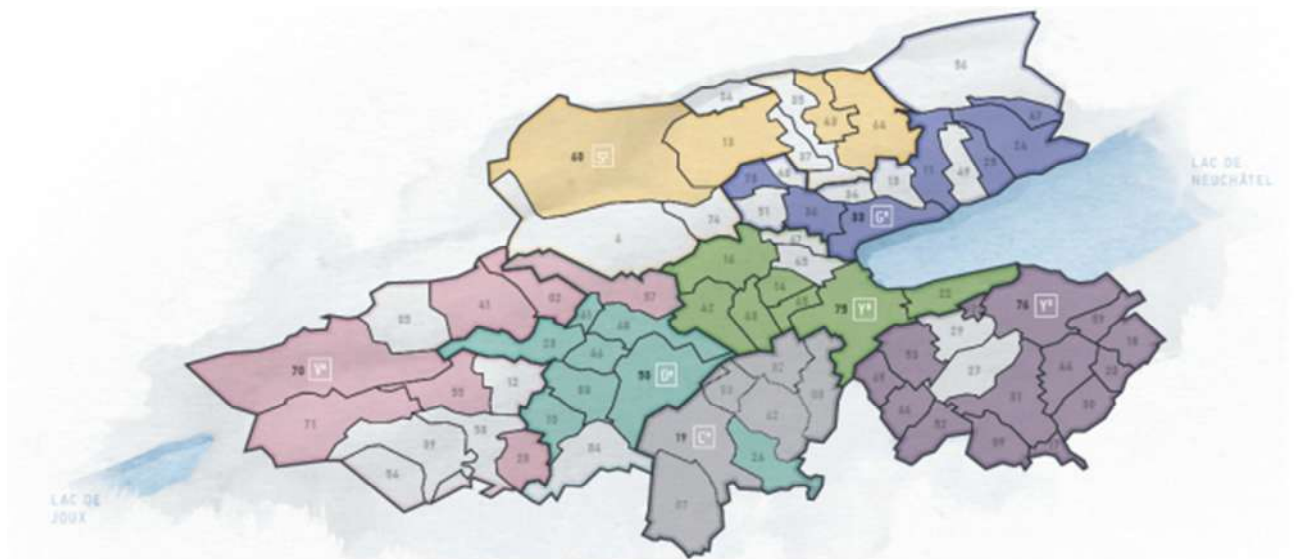


Après deux années, 2015 et 2016, où le nombre de permis de construire délivrés a subi une baisse, l'année 2017 nous montre une recrudescence qui nous ramène vers les chiffres de la période 2011 à 2014.

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités de Bullet, Mauborget, Tévenon et la Municipalité de Sainte-Croix.

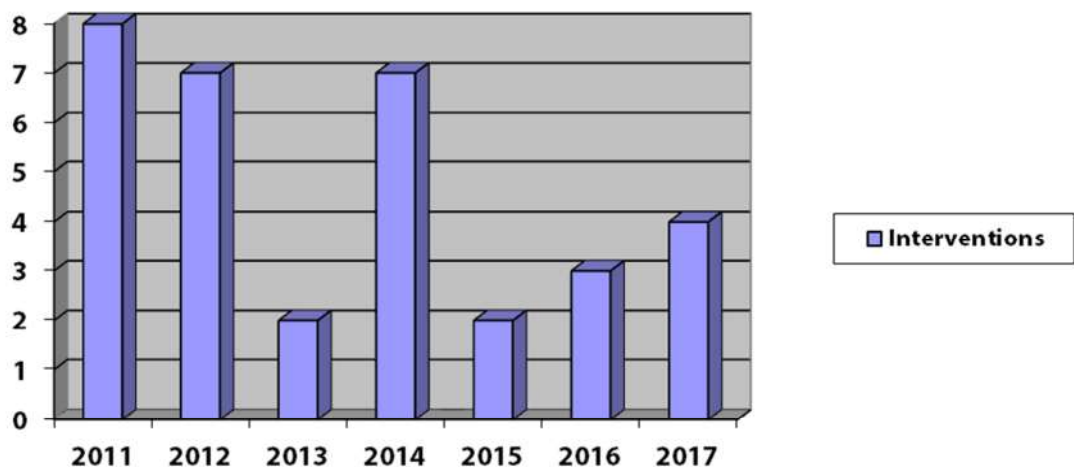


Commission communale de salubrité

Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans le 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec des délais de réalisation sont mentionnés.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. A cette occasion, elle est intervenue à 4 reprises en 2017.



4.2. Urbanisme

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} mai 2014 la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton doit adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'Etat les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018.

Pour ce qui est de la révision de notre Plan directeur communal (PDCoM) et de la Révision du Plan général d'affectation (PGA), la Municipalité a décidé de mettre en attente ces deux dossiers. Il n'est pas judicieux de travailler sur ces dossiers alors que l'autorité supérieure, à savoir le Canton, était en train d'adapter son Plan directeur cantonal (PDCn).

Plan directeur régional "light" (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR "light", se basant sur la Stratégie régionale de 2006.

Deux représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage.
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura" (PDi)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

Plan directeur communal (PDCoM)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'Etat nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des

objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le consortium composé des bureaux Philippe Gueissaz Architecture et Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

Révision du Plan général d'affectation (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé, en début d'année 2011, d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement.

A l'image des plans partiels, le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, à savoir le Consortium Philippe Gueissaz Architecture et Team+ Urbanisme.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Par la suite, un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il a pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il a pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015 le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation global des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

Le SDT demande que le dossier soit adapté selon les demandes formulées lors de l'examen préalable et qu'il soit soumis pour un examen préalable complémentaire.

Dangers naturels : le SDT a demandé une étude sur l'intégration des dangers liés à l'eau (inondations de l'Arnon et du Petit Arnon). Ces deux cours d'eau voûtés depuis l'amont de notre localité sont susceptibles, principalement en cas d'obstruction de l'entrée dans leur voûtage, d'inonder une partie du centre-ville. Il est à noter que cette étude a été subventionnée à hauteur de 50 % par le Canton.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

Révision du Plan de Quartier "Combe-aux-Guerraz"

Les récentes mises à l'enquête ont révélé que le Plan de Quartier n'était pas conforme à la réalité du terrain (périmètre d'implantation, destination des zones, limite forestière, etc.). En outre, il s'avère nécessaire de l'adapter pour le mettre en adéquation avec différents projets en cours, notamment sur le secteur de l'ancien Home "Ma Retraite".

S'agissant d'une plus-value apportée à la propriété foncière des propriétaires concernés, la Municipalité a sollicité et obtenu de ceux-ci une participation financière des frais à hauteur de 65 %.

Cette procédure de révision est complexe, car il ne s'agit pas d'un simple toilettage mais d'une remise à niveau de l'entier du plan légalisé en 1976, avec les exigences cantonales actuelles. Il a fallu tenir compte de multiples critères tels que le surdimensionnement général de nos zones à bâtir (selon calcul de la révision du PGA), les multiples servitudes privées, la nouvelle limite de forêt, les dangers naturels, les accès et places de stationnement, le nouveau règlement des constructions, ainsi que la prise en compte des vœux de chaque propriétaire.

Le SDT a demandé qu'une étude des dangers naturels soit réalisée sur le secteur de ce Plan de Quartier. Le bureau GEOTEST a été mandaté en début d'année 2013 pour procéder à cette étude et à la réalisation des cartes de dangers.

La nouvelle mouture de ce Plan de Quartier a été présentée aux propriétaires pour consultation, puis soumise aux services cantonaux pour examen préalable en juin 2013.

Fin novembre 2013, le rapport de synthèse nous est parvenu avec plusieurs demandes et recommandations. Après traitement de celles-ci, la mise à l'enquête publique a été publiée du 30 août au 28 septembre 2014.

Six oppositions sont parvenues à la Municipalité, dont trois qui portaient sur le déclassement de leur zone à bâtir. Suite aux séances de conciliation, trois ont été retirées dont une suite à la mise à l'enquête complémentaire qui a été publiée du 2 mai au 31 mai 2015.

Les trois dernières oppositions ont été levées par le Conseil communal, via le préavis municipal 15-12 approuvé le 26 octobre 2015.

En fin d'année 2015, le dossier complet a été envoyé auprès du Département compétent pour son approbation préalable.

Durant le mois de mai 2016, les deux opposants ont fait valoir leur droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal.

Afin de ne pas bloquer l'entier des projets situés à l'intérieur du PQ, la Municipalité a demandé en juillet 2016 à la CDAP de lever partiellement l'effet suspensif. Fin août, cette requête a été rejetée au motif qu'aucun intérêt public ne commandait l'entrée en vigueur immédiate de tout ou partie du PQ révisé.

Après avoir pris connaissance des mémoires, le Juge instructeur, en date du 4 octobre 2016, a convoqué l'ensemble des parties pour une inspection locale qui s'est déroulée le 12 décembre 2016.

La CDAP, dans son arrêt du 17 mai 2017, a rejeté les deux recours et confirmé les décisions du Conseil communal et du Département du territoire et de l'environnement approuvant le PQ.

Le 19 juin 2017, un des deux opposants a fait valoir son droit de recours auprès du Tribunal Fédéral.

En date du 18 juillet 2017, le Tribunal Fédéral a pris acte du retrait du recours et rayé la cause du rôle. Dès lors, le nouveau Plan de Quartier est en force.

Création du plan partiel d'affectation (PPA) "Conversion"

Ce PPA a pour but de mettre en conformité le futur bâtiment communal qui accueillera des classes du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), une garderie-nurserie, des classes d'enseignement obligatoire ainsi que l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

Situé à l'intérieur du périmètre de centre, il a également l'objectif de permettre la création de nouveaux logements tout en gardant une mixité d'activités artisanales et de bâtiments publics.

Un groupe de travail (GT) a été formé, il regroupe le GT de la révision du PGA ainsi que les propriétaires fonciers du périmètre de ce PPA.

L'envoi pour examen préalable auprès des services cantonaux a été effectué le 16 juillet 2014. La synthèse des services cantonaux nous est parvenue le 11 décembre 2014.

Suite aux remarques cantonales, des modifications ont été apportées et, comme pour la révision du PGA, une étude sur les dangers naturels a été réalisée. Il est à noter que cette étude a été subventionnée à hauteur de 50 % par le Canton.

Après intégration des mesures liées à l'étude des dangers naturels, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a été déposé en fin d'année 2015 puis un deuxième au printemps 2016. Durant le mois de mai 2016, le résultat de l'ultime contrôle nous est parvenu et la publication de la mise à l'enquête a été réalisée du 28 mai au 26 juin 2016.

Deux oppositions sont parvenues à la Municipalité durant le délai légal. Suite à des séances de conciliation, qui n'ont pas abouti, les oppositions ont été levées par le Conseil Communal lors de la séance du 10 octobre 2016 (préavis n° 16-08).

Début novembre, le dossier complet a été envoyé au SDT pour être transmis auprès du Département compétent pour son approbation préalable qui a eu lieu le 16 décembre 2016.

Le 25 janvier 2017, la CDAP nous a informé qu'un des deux opposants a fait valoir son droit de recours.

La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a rendu son arrêt en date du 14 août 2017. Il stipule que le recours est rejeté et que la décision du Conseil communal du 10 octobre 2016 et la décision du Département du territoire et de l'environnement du 16 décembre 2016 sont confirmées. Dès lors, le nouveau Plan partiel d'affectation est en force.

Création du plan partiel d'affectation (PPA) "Gare" Procédure de mandat d'études parallèles (MEP)

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Actuellement colloqué en zone industrielle, ce secteur sera amené à totalement changer afin de pouvoir y accueillir une mixité logements – bureaux – surfaces commerciales, tout en permettant un développement de la station de la gare et de ses infrastructures.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Un MEP est une forme particulière de mise en concurrence de prestations d'architecture, d'ingénierie et des branches professionnelles apparentées, telles que l'aménagement du territoire, l'urbanisme ou l'architecture paysagère. Il apporte différentes solutions et pistes de réflexion pour y définir les lignes directrices à prendre en compte lors de la création du PPA.

Un collège d'experts, présidé par M. Bruno Marchand, architecte et professeur EPFL, a été formé et 4 bureaux d'architectes/urbanistes ont été invités à travailler sur ce MEP.

Le potentiel de ce secteur est élevé. En effet, il pourrait contenir une surface de plancher déterminante de 15'000 m² (logements : 12'000m² / activités et commerces : 3'000m²) ainsi que près de 200 places de stationnement (parking souterrain).

Les auditions pour le premier degré, par le collège d'experts, se sont déroulées le mercredi 14 mai 2014 en présence des 4 bureaux d'architectes. Lors de ce premier atelier, le collège a invité les bureaux Babbl, Bakker & Blanc et NB architectes à poursuivre leurs mandats en tenant compte des recommandations.

Le deuxième degré s'est terminé le 8 septembre 2014 par les auditions des 2 bureaux d'architectes préalablement retenus.

La population a été invitée à venir découvrir les réflexions menées dans le cadre du réaménagement de ce quartier lors d'une présentation publique le 3 novembre 2014, ainsi que lors de l'exposition des plans et maquettes le 5 novembre 2014.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis 15-02, pour l'élaboration du PPA " Gare ".

Les travaux en 2015 ont constitué à intégrer les résultats du MEP dans le PPA, à réaliser l'étude sur les dangers naturels, à réaliser un avant-projet de plan de situation ainsi que son règlement.

En début d'année 2016, la société TRAVYS nous a fait part de son projet de transformation de la gare de Sainte-Croix. La grande modification consiste en la construction d'un grand bâtiment (environ 90 m x 17 m) qui abriterait le matériel roulant ferroviaire et qui serait implanté au sud de futur quartier.

Ces nouveaux éléments ont débouché sur de nombreuses séances avec la société TRAVYS afin de pouvoir définir au mieux les besoins de chacun et de trouver un consensus convenable pour garantir un développement harmonieux de ce secteur.

En 2017, une délégation municipale a participé au groupe de travail mis en place par la société TRAVYS. Ces séances ont permis de travailler ensemble sur l'implantation, l'architecture et les aménagements liés à cette nouvelle halle ferroviaire.

Le 6 décembre 2017, un dossier complet du PPA Gare a été envoyé auprès des services cantonaux pour examen préalable.

Création du plan partiel d'affectation (PPA) "Carrière Les Etroits"

Cette étude de plan spécial, demandée et financée entièrement par l'exploitant actuel de la carrière des Etroits l'entreprise Francioli S.A., a débuté en première partie de l'année 2014 et concerne le secteur de la carrière situé au Col des Etroits.

Il a pour but d'assurer l'approvisionnement, l'exploitation et le traitement des matériaux carriers sur une durée d'environ 30 ans tout en tenant compte des aspects de la nature, de l'environnement, du développement de l'urbanisation et des transports.

L'envoi pour examen préalable auprès des services cantonaux a été effectué le 9 juin 2016. En date du 19 août 2016, le SDT a rendu un préavis négatif en stipulant que ce projet n'est pas conforme au nouveau cadre fédéral et cantonal en matière d'aménagement du territoire. En fin de compte, seule l'extraction de matériaux au sens de la Loi sur les carrières (LCar) est envisageable sur ce secteur. Toute autre activité à caractère industriel doit prendre place dans une zone à bâtir destinée à cet effet.

Afin d'obtenir des compléments d'information, la Municipalité a demandé une séance auprès du SDT. Une rencontre s'est déroulée le 16 novembre 2016 et le 25 janvier 2017 le SDT nous a annoncé que leur préavis négatif était confirmé.

Préavis N° 16-17 Aménagement de la Rue des Métiers – Mise en place d'une zone de rencontre 20km/h à titre expérimental

Située au cœur des 3 entités du CPNV, en bordure du nouvel emplacement Garderie – UAPE et des 6 nouvelles classes d'école du secondaire, cette rue abrite également la salle de gymnastique «Poste». Il y a aussi quelques habitations et garages présents sur cette rue. Aux heures de pointe, il y a potentiellement plus de 500 piétons qui pourraient emprunter cet axe.

La mise à l'enquête publique a été publiée du 26 avril au 25 mai 2017 et n'a pas fait l'objet de remarques et/ou d'oppositions.

Ces travaux ont débuté en automne 2017, parallèlement avec ceux des aménagements extérieurs (préavis n° 16-18), et seront terminés durant l'été 2018.

Sécurisation des passages pour piétons – phase test

Entre 2012 et 2015, on dénombre 7 accidents impliquant des piétons sur nos 2 axes de route cantonale, dont 3 accidents mortels.

Une analyse sécuritaire des passages pour piétons (PPP) s'est déroulée en 2015 et démontre que la majorité des PPP peuvent être améliorés.

Un crédit a été octroyé (préavis n° 16-02) pour l'installation d'une signalisation lumineuse (phase test) pour le PPP « Wyss », modification des places de stationnement au-devant de l'Office postal, le marquage des PPP avec une masse plastique à 2 composants et l'achat d'un radar pédagogique.

Suite à la phase test positive de la signalisation lumineuse PPP «Wyss», un crédit (préavis n° 16-16) a été voté pour la mise en place d'une signalisation lumineuse définitive. Cette installation a été posée au printemps 2017.

Schéma directeur des circulations

La constante augmentation du trafic au travers de notre localité ainsi que le statut de « centre régional » obtenu dans le Plan directeur cantonal sont des points qui ont motivé la Municipalité à mener une réflexion sur l'avenir de la mobilité. Elle permettra de mettre en évidence les besoins d'adaptation et les priorités d'intervention aux impératifs de service et de sécurité.

Par l'intermédiaire du préavis n° 16-03, un crédit a été accordé pour la réalisation d'un schéma directeur des circulations du réseau routier et des mobilités douces.

Un bureau d'Ingénieur trafic a été mandaté et le schéma directeur nous est parvenu en décembre 2017.

4.3. Energies

Aides communales pour les énergies renouvelables

Le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

Depuis son introduction, le 1^{er} juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1^{er} mai 2017.

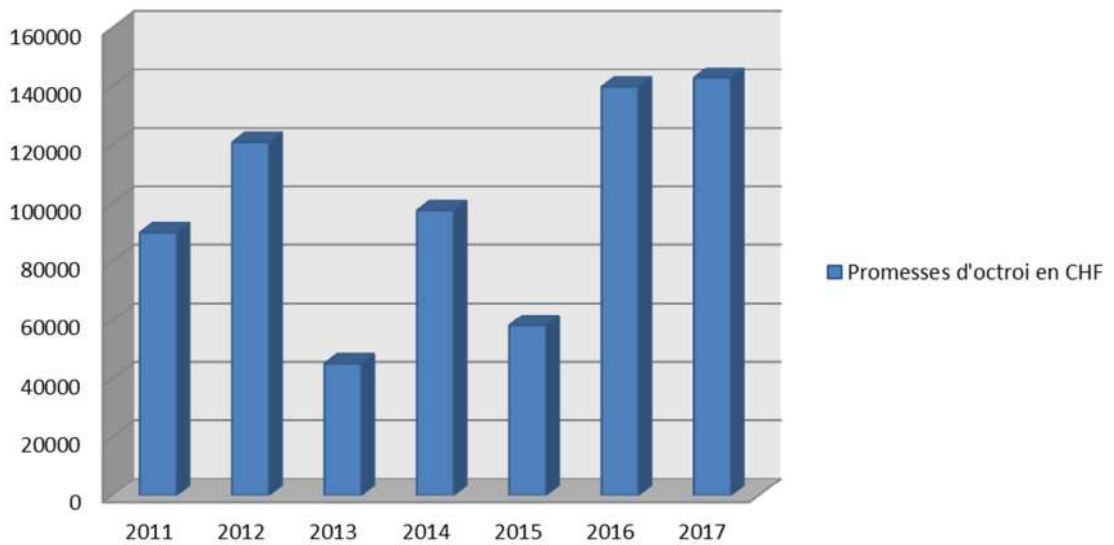
Durant l'exercice 2017, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

- 29 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 2 installations de panneaux solaires thermiques
- 1 installation de chauffage central à pellets.

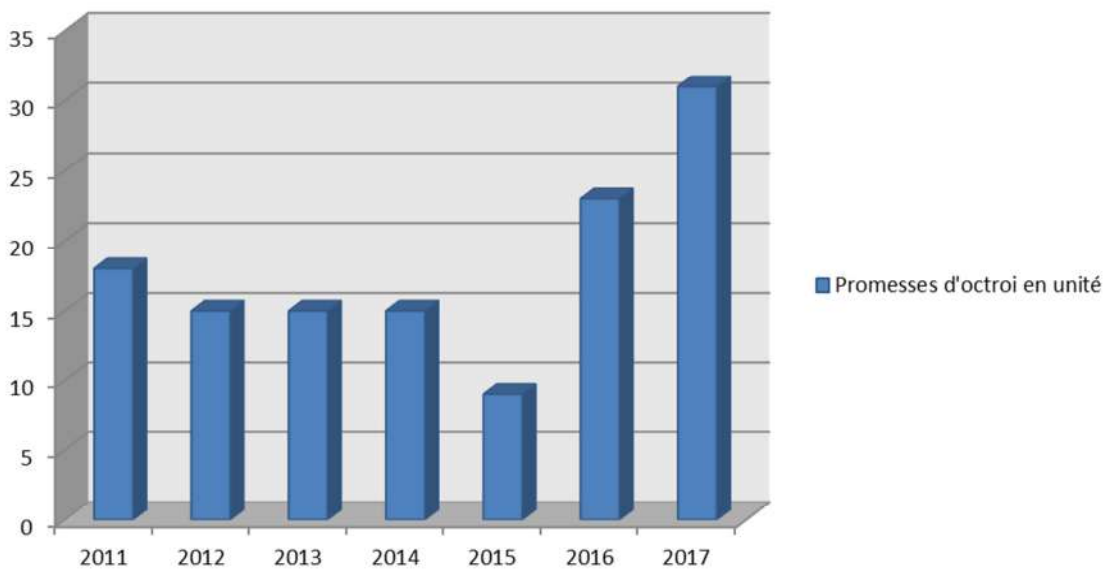
L'addition des aides financières promises représente un montant total de Chf 142'847.-- prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.

Le budget 2017 alloué à cette subvention a été épuisé en début octobre, la Municipalité a pris la décision d'arrêter l'octroi d'aide pour toutes les demandes de subvention jusqu'à la fin de l'année.

Promesses d'octroi en CHF



Promesses d'octroi en unité



Détails des installations 2017

Demande n°	Type installation	Surface en m ²	Installateur	Montant promis CHF
173	Photovoltaïques	22.9	Top Sun Energy	3'935.00
174	Photovoltaïques	21.4	Top Sun Energy	3'717.50
175	Photovoltaïques	39.3	Top Sun Energy	6'395.00
176	Photovoltaïques	36.0	Top Sun Energy	5'900.00

177	Photovoltaïques	29.5	Top Sun Energy	4'925.00
178	Photovoltaïques	23.0	Tritec AG	3'950.00
179	Photovoltaïques	33.0	Tritec AG	5'450.00
180	Photovoltaïques	50.0	Tritec AG	8'000.00
181	Photovoltaïques	19.7	Top Sun Energy	3'455.00
182	Photovoltaïques	15.0	SP Energie Sàrl	2'750.00
183	Photovoltaïques	46.0	SP Energie Sàrl	7'400.00
184	Photovoltaïques	21.0	SP Energie Sàrl	3'650.00
185	Photovoltaïques	39.0	SP Energie Sàrl	6'350.00
186	Photovoltaïques	6.5	Diesel-Services	2'000.00
188	Photovoltaïques	33.8	EvoSun Sàrl	5'570.00
189	Photovoltaïques	43.9	Top Sun Energy	7'089.50
190	Photovoltaïques	47.4	Top Sun Energy	7'610.00
191	Photovoltaïques	5.6	Jean Crausaz	2'000.00
192	Photovoltaïques	12.0	SP Energie Sàrl	2'300.00
193	Photovoltaïques Chauffage pellet	7.5 18 kW	Vincent Breitler ---	2'000.00 2'000.00
194	Photovoltaïques	40.0	SP Energie Sàrl	6'500.00
195	Photovoltaïques	30.0	Top Sun Energy	5'000.00
196	Photovoltaïques	30.0	Tritec AG	5'000.00
197	Photovoltaïques	30.0	Tritec AG	5'000.00
198	Photovoltaïques	37.0	Tritec AG	6'050.00
199	Thermiques	4.0	François Graf	2'000.00
200	Photovoltaïques	42.0	SP Energie Sàrl	6'800.00
201	Photovoltaïques	45.0	SP Energie Sàrl	5'750.00
203	Photovoltaïques	20.0 dont 2.0 subventionnés	SP Energie Sàrl	300.00
204	Photovoltaïques	4.0	Rolf Büchler	2'000.00
207	Thermiques	5.0	Jean Crausaz	2'000.00

Depuis l'introduction de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2017, ce sont 203 projets au total qui ont bénéficié des aides communales pour l'encouragement des énergies renouvelables.

Commission communale "Energie"

Lors de la séance du Conseil communal du 3 octobre 2011, une motion fut déposée par Madame Mathilde Laville. Le but de cette motion consistait en la mise en place d'une politique d'économie d'énergie, afin d'aboutir à une diminution de la consommation énergétique de la Commune.

En réponse à cette motion, la Municipalité a présenté au Conseil communal le rapport-préavis Municipal n° 901-12 dans lequel était mentionnée la création d'une Commission chargée d'étudier la possibilité d'aboutir à des économies d'énergies.

Cette commission a comme objectif d'étudier la faisabilité d'établir un Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn), de réviser notre règlement d'aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables et de porter une réflexion sur les économies d'énergies.

Depuis l'été 2012, la Municipalité a répondu favorablement à l'invitation à participer au programme énergie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ).

M. Lionel-Numa Pesenti participe aux séances « politiques », alors que M. Olivier Guignard a participé aux séances « techniques » jusqu'à l'été 2016 et sa nomination à la Municipalité.

Un employé du Service Urbanisme et Bâtiments a depuis rejoint la cellule technique.

Le 16 juin 2016, la WAVE Trophy (rallye en voitures électriques) a fait halte à Sainte-Croix. Une présentation des véhicules a été organisée dans le préau du Collège de la Poste. Plusieurs classes du niveau secondaire y ont participé.

En 2016, la commission a commencé à étudier la révision du règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Sainte-Croix. Ce règlement, approuvé par le Département en juin 2008, est devenu obsolète sur certains points.

En 2017, la commission s'est réunie plusieurs fois afin de finaliser cette révision de règlement. Le projet a été envoyé le 15 décembre 2017 auprès du service juridique cantonal pour examen préalable.

Ressources en personnel

Le bureau technique communal se compose de 2.5 EPT et d'un(e) apprenti(e) de commerce.

- 1 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT).
- 0.7 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux tels que l'établissement de plans, les relevés sur terrain et mise à jour du SIT, suivi des chantiers sur le domaine public.
- 0.8 EPT est dévolu à la mise en place de bases de données (citernes mazout, épuration non raccordée, location terrain d'aisance). Ce poste est un contrat à durée déterminée (2 ans).

Le personnel du bureau technique a suivi différents cours et formations durant l'année 2017. Ils ont porté sur la signalisation de chantier et les normes de protection incendie AEAI.

4.4. Conclusions

Les procédures de révision ou de création des plans d'aménagements prennent beaucoup de temps en raison de la révision de la LAT et des oppositions et recours à traiter.

La durée du traitement des dossiers de demande de permis de construire continue sensiblement à s'allonger. Les demandeurs doivent remplir et retourner de plus en plus de documents mis à part leurs plans de détail : diagnostic amiante, contrôle thermique, intégration des dangers naturels, formulaire et plan de protection incendie, formulaire dispense d'abri PC, etc... De plus, le traitement des oppositions et des éventuels recours contribuent à allonger le délai.

5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)

5.1. Synthèse de l'année – forêts

Généralités

A cause d'un été à nouveau très sec, les attaques de bostryche furent en augmentation. Le volume de bois atteint s'éleva à 400 m³.

Le 14 septembre, une tempête de vent localisée dans la ligne du Mont-de-Baulmes jeta à terre 150m³ de bois. La route menant au restaurant a été fermée quelques heures empêchant le service de midi !

Le marché du bois sortit de son marasme à partir du troisième trimestre, la demande augmenta et les prix commencèrent à remonter. Cette reprise s'explique par différents facteurs dont la promotion de l'utilisation de bois suisse dans les constructions grâce au label COBS et la reprise d'activité chez nos voisins français.

Le samedi 17 juin, le secteur forêt organisait la journée de la forêt en collaboration avec les entreprises forestières locales et le service forestier de l'arrondissement. La manifestation s'articulait autour du thème de l'exploitation forestière durable. Pour présenter les diverses activités des forestiers, un parcours didactique était proposé aux visiteurs ponctué de postes traitant d'un thème précis avec démonstrations pratiques à la clé. En fin de parcours, le visiteur découvrait une meule dont fut extrait 350kg de charbon avant de s'hydrater et de se restaurer sous une cantine montée pour l'occasion. Plus de 300 personnes participèrent à cette journée de vulgarisation.





5.2. Activités du service, Secteur Forêts

Durant l'hiver, outre les activités de déneigement, l'équipe forêt s'affaira à la sécurisation et au renouvellement du patrimoine arboré du village. Des abattages furent effectués aux endroits suivants :

- Plusieurs épicéas en dessus du temple
- Tous les arbres poussant dans la falaise surplombant les courts de tennis
- Un hêtre au parc du Beau Séjour
- Un marronnier dans le préau du Collège de la Poste.

Parallèlement, une dizaine d'arbres ont été replantés à différents emplacements du village.

Une entreprise spécialisée est venue tailler une partie des arbres du parc de la gare. Cette même entreprise a donné une journée de cours aux employés communaux en charge de la taille afin d'améliorer cette pratique lors des entretiens.

En avril, l'équipe s'est employée à la réalisation d'un caisson en bois afin de soutenir la route menant à La Dénériaz-Dessus fragilisée par des infiltrations d'eau.

Entretien des forêts protectrices

En avril, une coupe de bois est entreprise en aval de la STEP de La Villette de part et d'autre de l'Arnon. Cette intervention a été nécessaire à plusieurs titres :

- Alléger la berge droite du ruisseau dans une zone de glissement de terrain très actif.
- Dégager les infrastructures liées à la STEP pour permettre leur suivi et entretien.

L'évacuation des grumes par le pont se fit à l'aide du chenillard, l'édifice ne supportant pas le poids des machines forestières conventionnelles.

Les entreprises forestières locales réalisèrent deux coupes de sécurisation, l'une dans les forêts situées sous l'alpage du Mont-de-la-Mayaz et l'autre dans celle surplombant la voie de chemin de fer dans le secteur de L'Onglette. Le volume de bois exploité fut de 250m³ pour la première et de 150m³ pour la deuxième dont une partie resta à terre afin de prévenir les chutes de pierres.



Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.



Martelages

Le tableau des martelages est exprimé en "sylve" (m³ forestier).

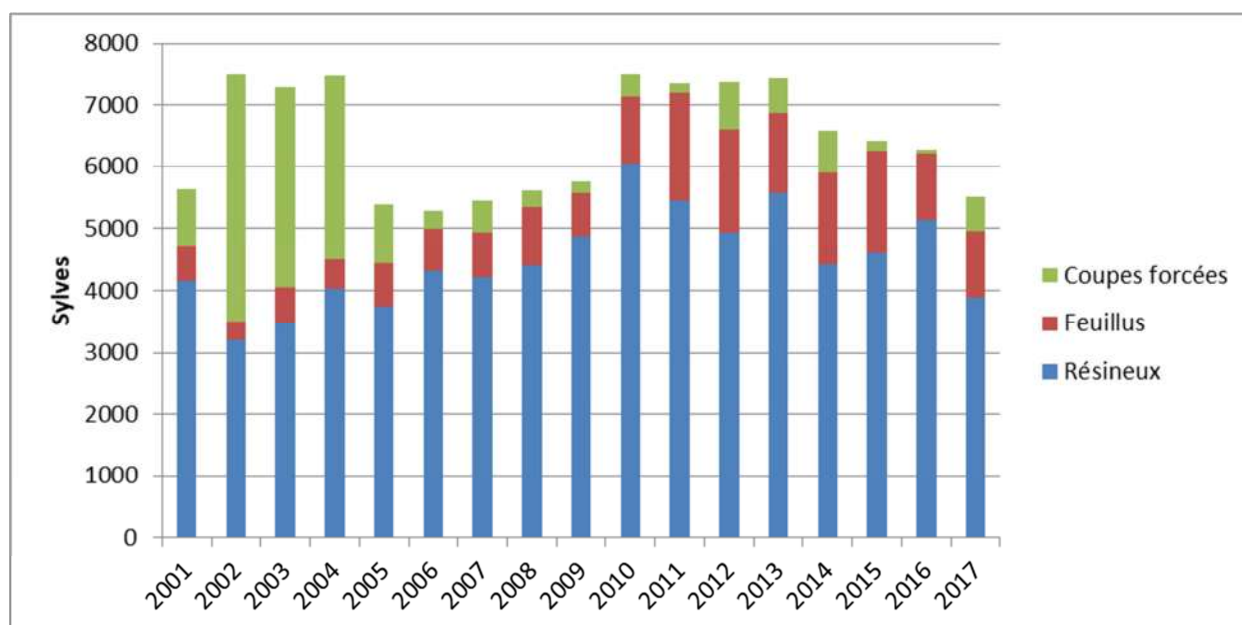
La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de **6'360 sylves**.

(4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus)

Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

Martelages 2017 par séries

	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	R + F
Série 1	1'488.0	153.0	101.0	9.0	1'751.0
Série 2	941.0	79.0	49.0	7.0	1'076.0
Série 3	921.0	683.0	392.0	0.0	1'996.0
Série 4	532.0	155.0	0.0	0.0	687.0
Séries 1-4	3'882.0	1'070.0	542.0	16.0	5'510.0



Exploitation

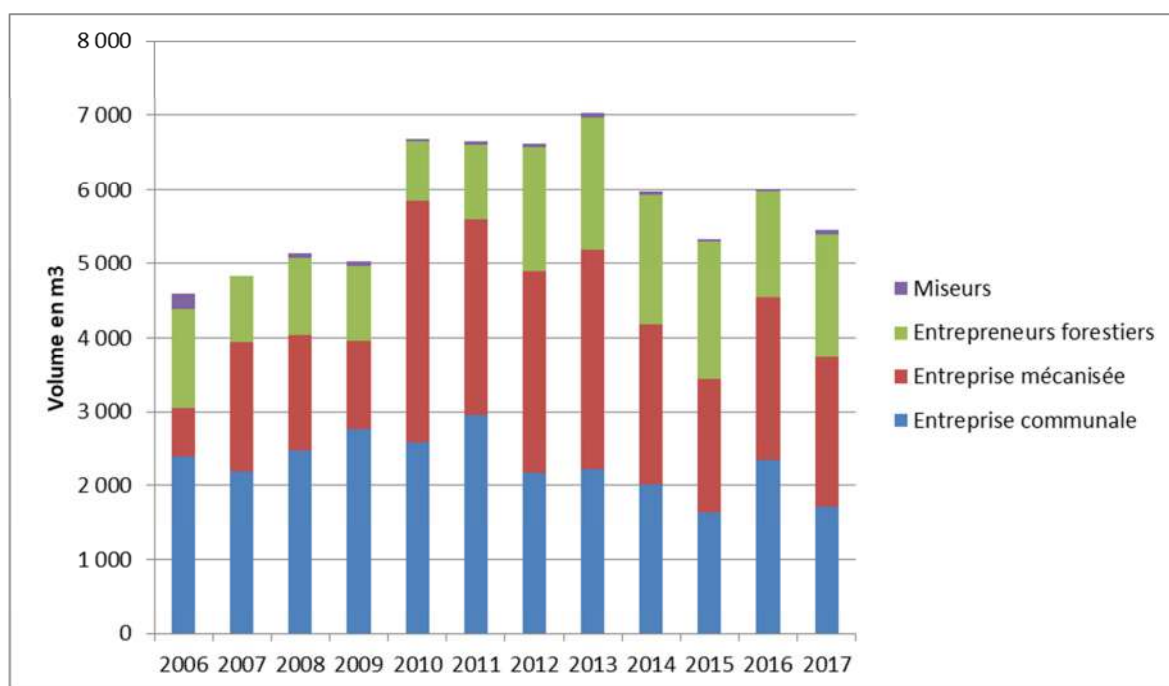
Production de bois / Volume reconnu en m³

Assortiments	2014	2015	2016	2017
Bois de service	3'752.6	3'118.9	4'107.8	3'728.0
Bois pour la CAD - Résineux	597.0	410.5	393.0	291.0
Bois pour la CAD - Feuillus	973.0	1'271.5	939.0	1'038.0
Bois d'industrie	250.0	203.0	337.0	275.0
Bois de feu (y c. bois sur pied)	244.0	333.2	159.0	88.0
Bois non débardé - ancré	166.0	0.0	75.0	29.0
Volumes / m3 net	5'982.6	5'337.1	6'010.8	5'449.0

Répartition du façonnage et débardage des bois (en m³)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Façonnage-débardage						
Entreprise communale	2'163	2'220	2'017	1'637	2'347	1'713
Entreprise mécanisée	2'732	2'974	2'159	1'803	2'192	2'036
Entrepreneurs forestiers	1'679	1'766	1'753	1'857	1'440	1'640
Miseurs	43	68	53	40	31	60
Total m3 façonnés-débardés	6'617	7'028	5'982	5'337	6'010	5'449

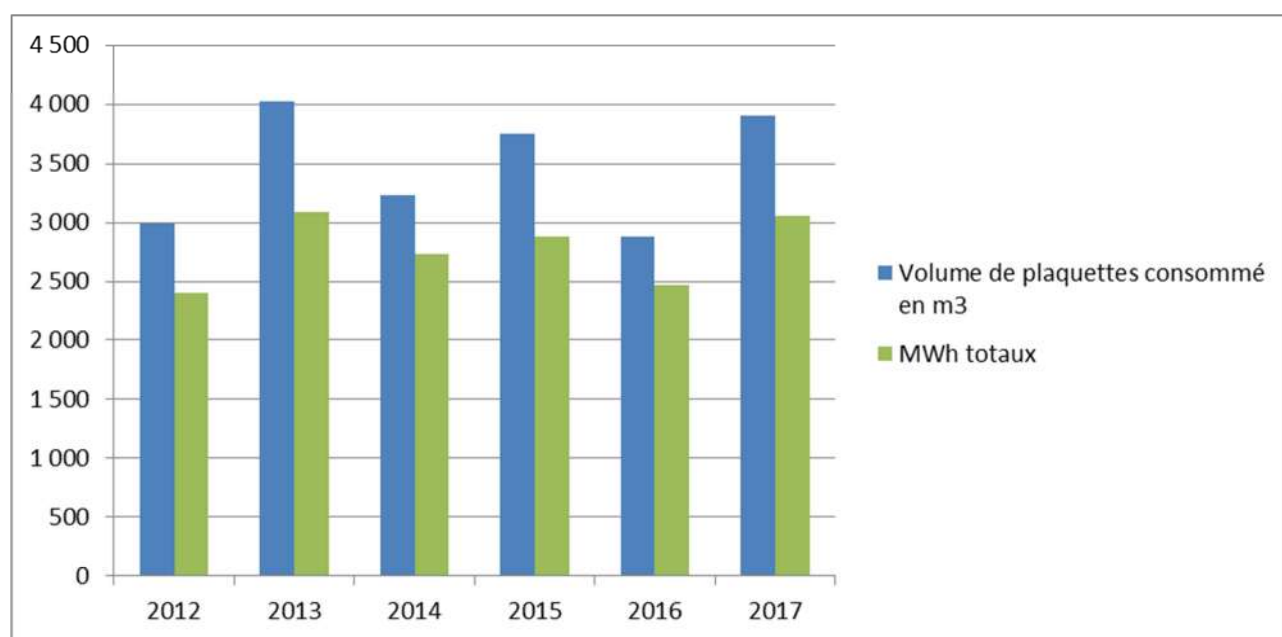
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflètent pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



Fourniture annuelle de plaquettes de chauffage CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'élève à 3908 m³ de plaquettes ce qui représente environ 1600 m³ de bois rond.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Volume de plaquettes consommé en m³	2'989	4'028	3'231	3'752	2'880	3'908
KWh par m³	804	767	845	768	857	781
KWh totaux	2'403'156	3'089'476	2'730'440	2'882'350	2'468'250	3'052'970



Véhicules

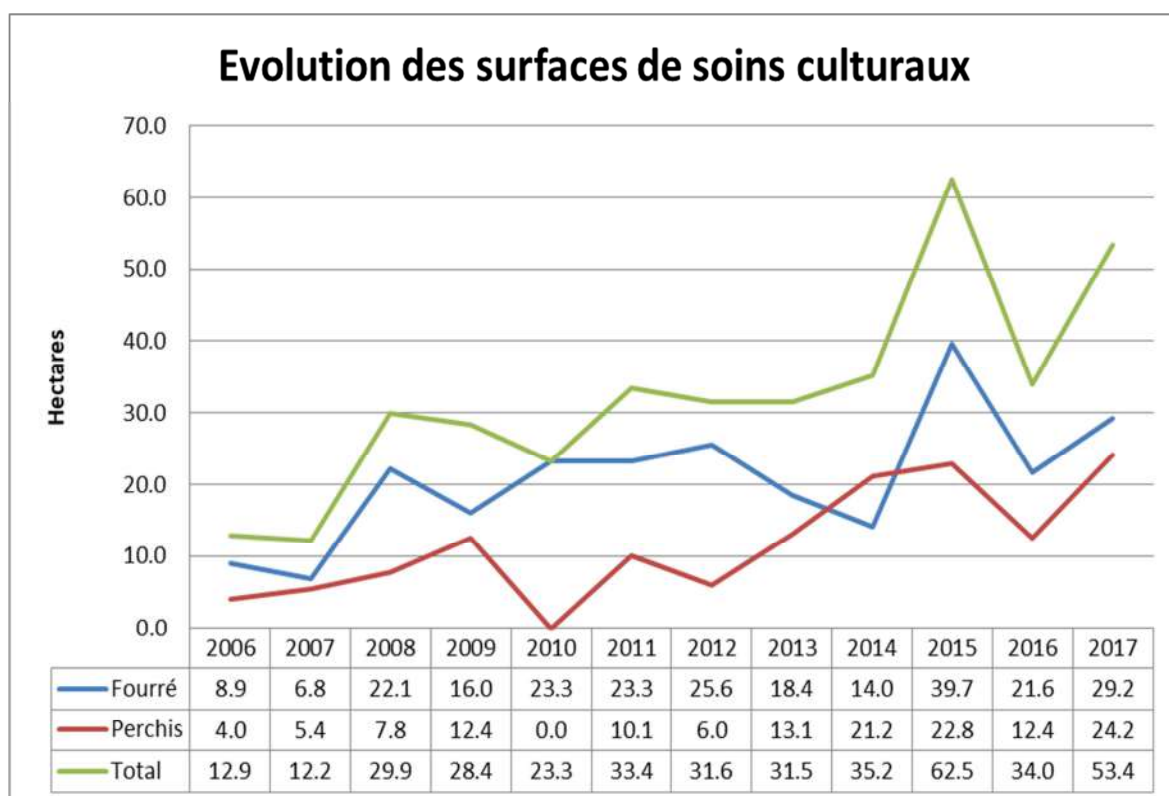
Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants. Le volume d'heures effectuées par l'un et l'autre est conforme à ce qui avait été annoncé dans le préavis à savoir :

- Heures effectuées par le chenillard : 314
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 516

5.3. Aménagement du domaine forestier

Soins aux jeunes peuplements (en hectares)

	Fourrés	Perchis	Total
Série 1	10.0	0.5	10.5
Série 2	8.2	5.4	13.5
Série 3	7.0	5.9	12.9
Série 4	4.1	12.4	16.5
Séries 1-4	29.2	24.2	53.4



Plantations

400 épicéas en godets type "Robin", en provenance de la pépinière de Genolier ont été mis à demeure au printemps, dont 360 en forêt en regarnis après diverses coupes de réalisation et 40 sur les pâturages afin d'assurer la pérennité des structures boisées souvent vieillissantes.

5.4. Infrastructures

Routes et chemins forestiers

Quelques 50 renvois d'eau ont été changés sur différents tronçons par l'équipe communale. L'entreprise Cochet de L'Auberson a réfectionné plusieurs tronçons endommagés dans la forêt de Haute Joux.

Sentiers

Durant une semaine, des apprentis employés dans différents corps de métiers à la Poste ont réalisé des activités en extérieur en faveur de la collectivité. Ils ont remis en forme différents sentiers pédestres de la région dans le courant du mois de juin.

Délits forestiers et surfaces

Plusieurs dénonciations liées à la création de pistes sauvages ou à l'entreposage de caravanes dans les forêts communales ont été déposées. En outre, l'abandon sauvage de déchets de toute sorte en forêt entraîne régulièrement les employés communaux à consacrer du temps au ramassage de ces ordures.

5.5. Ressources

Ventes de bois

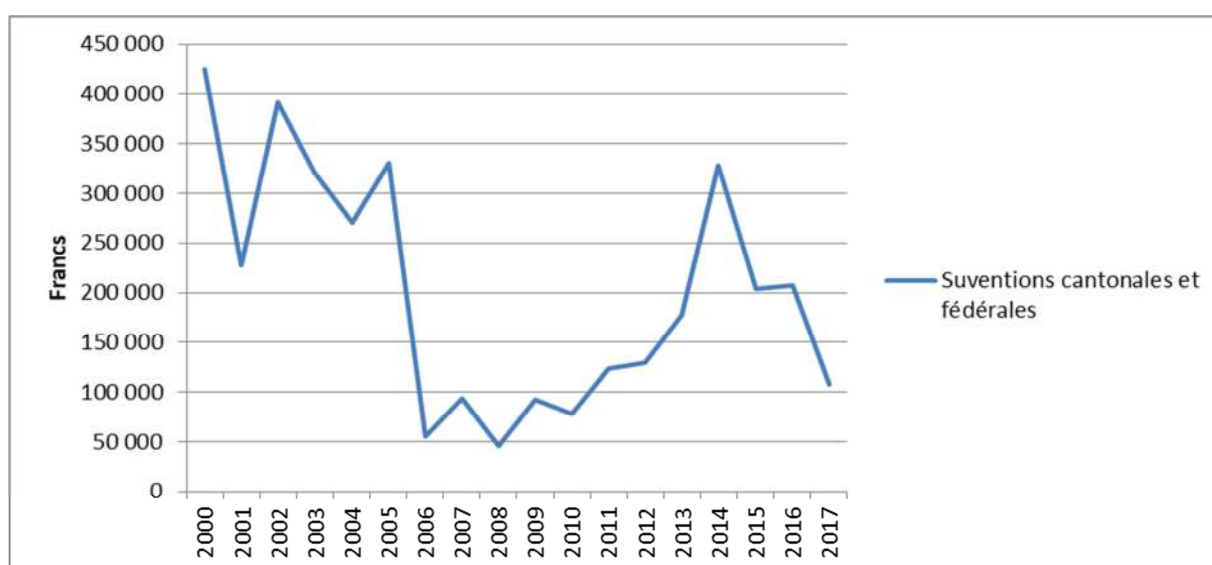
Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 4540 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 75.-- par m³ soit Chf 5.-- de plus qu'en 2016.

Subventions

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	2017	
Soins aux jeunes peuplements	Chf	70'000.00
Entretien des pâturages boisés	Chf	20'794.00
Entretien des forêts de protection	Chf	17'499.00
Total	Chf	108'293.00

Evolution des subventions forestières depuis 2000

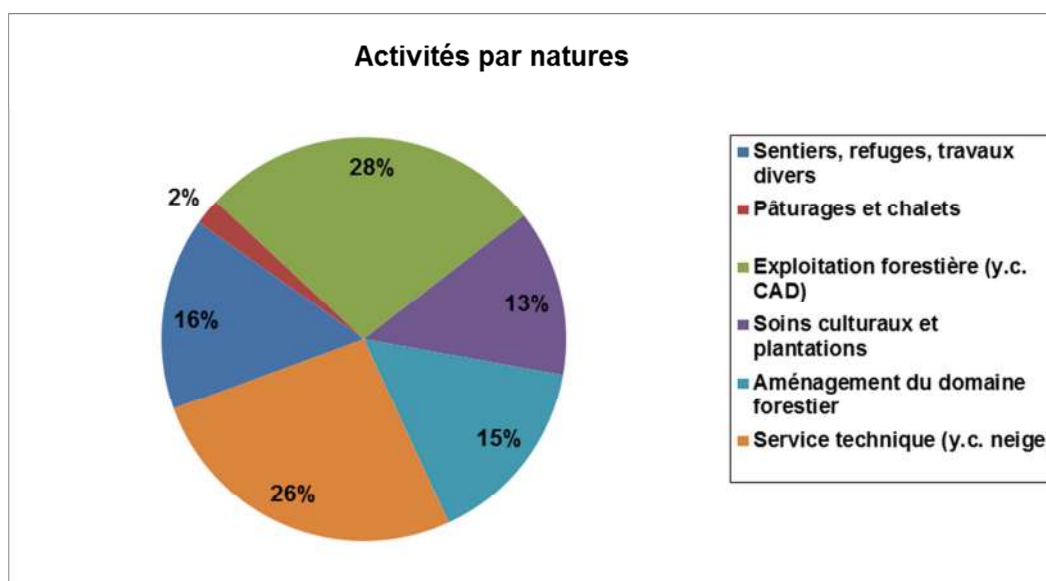


Personnel forestier communal en 2017

- Benoit Margot, garde-forestier, activité à 100%.
- Patrick Bernshaus, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Alexandre Bourgeois, forestier-bûcheron et débardeur qualifié, activité à 100%
- Vivien Dugon, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Mathieu Monnier, apprenti forestier-bûcheron

Equipe forêt, heures productives 2015-2017

Heures 2017	Forêts et Domaines	Autres S. technique	2017	2016	2015
			Forestiers bûcherons	5'349.0	3'671.5
Apprentis	1'263.0	121.0	1'327.0	2'435.0	
Totaux	4'870.0	1'742.0	6'612.0	4'998.5	7'255.0



5.6. Conclusions

Nos forêts affrontèrent à nouveau une année très sèche. Les conflits entre utilisateurs du milieu naturel ont eu tendance à s'accroître. Le renforcement et la promotion de la cohabitation requièrent souvent beaucoup de temps et d'énergie de la part du gestionnaire et du propriétaire forestier. La journée de la forêt, qui a connu une belle affluence, a révélé la nécessité de communiquer avec le public afin de renforcer la compréhension mutuelle.

5.7. Synthèse de l'année - domaines

La mise en œuvre du PGI a débuté au printemps sur les pâturages du Mont-de-Baulmes. Une deuxième expertise fédérale a eu lieu au Cochet intégrant les représentants de la conservation de la nature de l'Etat Vaud et de la Confédération absents lors de la première. Cette rencontre a permis de trouver les compromis nécessaires à faire avancer le dossier.

Les baux à ferme ont été dénoncés pour la fin de l'année 2018 en vue de leur renouvellement pour une prochaine période de 6 ans.

Devenu une charge importante sans réelle utilité agricole pour le pâturage, le chalet de Noirvaux a été proposé à la vente. Une visite sur place a été organisée le samedi 30 septembre pour les acquéreurs potentiels. Le 8 novembre, lors d'une mise aux enchères publique, le chalet a été vendu à M. Eric Bottreau pour la somme de Chf 81'000.--.

Enfin, le chalet des Aiguilles a été équipé de chéneaux afin de garantir la récupération des eaux de pluie dans la citerne adjacente. Cette eau permettra d'alimenter le bétail durant la période d'estivage évitant ainsi de nombreux transports depuis La Gittaz.

Visites d'alpage

Ces visites ont pour but une rencontre sur le terrain entre le propriétaire et l'exploitant permettant un suivi de l'entretien du pâturage (et éventuellement du chalet). Cette rencontre est aussi l'occasion pour les deux parties d'évoquer les éventuels problèmes et/ou souhaits pour l'avenir. En outre, elle permet de maintenir un contact direct entre le propriétaire et l'amodiatrice.

Il n'y a pas eu de visite d'alpage en 2017. En préparation du renouvellement des baux à ferme, chaque locataire a reçu la visite du Municipal et du garde forestier en charge des domaines afin d'évoquer les souhaits, les problèmes et l'avenir de leur exploitation. Cet échange a permis à chaque locataire d'exprimer ses visions par rapport à ses locations.

5.8. Travaux d'entretien et d'aménagement liés au préavis "PGI 1^{ère} étape"

Dévestiture d'accès aux pâturages

Les chemins suivants sont en cours de réfection par l'entreprise Terrastab de Bullet :

- Le tronçon reliant La Dénériaz-Dessous à La Dénériaz-Dessus a été entièrement rechargé, stabilisé et équipé de nouveaux renvois d'eau.
- Le tronçon reliant la route cantonale Sainte-Croix-Buttes au lieu-dit La Commune dans le vallon de Noirvaux a été entièrement rechargé et stabilisé. Il reste à poser les renvois d'eau.
- Le tronçon reliant Noirvaux-Dessus au pâturage du même nom a été rechargé et nivelé.
- Le tronçon reliant La Prise-Perrier à la Combette verte a été rechargé. Il reste à le broyer, le niveler et à poser les renvois d'eau.

Pâturage du Mont-de-Baulmes

L'approvisionnement en eau est un des facteurs déterminants pour la viabilité à long terme d'un alpage. Ces dernières années, le manque de précipitations estivales a été particulièrement marqué et nombre d'exploitants ont eu recours au transport d'eau depuis le réseau afin de pallier au manque d'eau de citerne.

Afin d'améliorer la situation et augmenter la récupération de l'eau de pluie, deux étangs ont été réalisés. L'un d'une capacité de 350m³ en aval du restaurant et l'autre d'une capacité de 100m³ situé au Cul des Murs. Il a également été procédé à la pose de plusieurs nouveaux bassins pour garantir une meilleure répartition des points d'eau.





Coupes de bois sur pâturage

Quelques 200m³ de bois ont été extraits du pâturage. Hormis la sauvegarde des herbages particulièrement riches en espèces floristiques, cette opération a également permis la mise en valeur d'essences ligneuses rares et précieuses tels le poirier et le cerisier sauvage.

- Pâturage du Bois-de-Ban, La Vraconnaz : 300m³ de bois ont été extraits durant l'hiver.
- Pâturage de la Route à Dominique : 500m³ extraits durant le mois de décembre. Il reste à nettoyer les rémanents.
- Pâturage des Rochettes : Une coupe de bois a débuté dans le courant du mois de décembre, interrompue par la neige, elle sera terminée au printemps.

5.9. Conclusions - domaines

Le maintien de pâturages viables sur le long terme, requiert la mise en place de structures adaptées aux réalités des exploitations actuelles. Les évolutions au sein du monde agricole sont nombreuses et significatives : concentration des exploitations, changement de production ou de mode de production, les exemples ne manquent pas. Etant le principal propriétaire des pâturages sur son territoire, la commune tente au mieux d'accompagner ces changements en investissant dans la mise en œuvre du plan de gestion intégré et en cherchant le dialogue et la recherche de compromis avec les différents locataires.

6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)

6.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, le Secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

6.2. Situation des préavis et autres travaux importants

Préavis N° 949-14 Abris-PC, utilisation des contributions de remplacement perçues

Hôtel de Ville et Centre sportif :

Après avoir terminé en 2015 le nivelage des sols et la pose d'une peinture epoxy afin de faciliter l'entretien et d'améliorer l'hygiène, les peintures des parois ont été réalisées en 2016. De nouveaux lits ont été achetés.

En 2017, les parois de séparation ont été posées et la préparation des portes est en cours. La fin des travaux est prévue pour l'année 2018.

Préavis N° 06-15 Demande de crédit pour la construction du bâtiment à la rue des Métiers 3 en faveur du CPNV, de l'UAPE et de l'école secondaire

Le projet de ce bâtiment, initialement prévu pour y accueillir la filière médiatique du CPNV (env. 160 élèves et env. 30 professeurs) ainsi que l'UAPE et la garderie, a dû être modifié afin d'obtenir des surfaces supplémentaires pour les écoles.

En effet, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui demande des classes de dégagement, ainsi que l'accueil d'environ 60 élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf, ce sont 6 nouvelles classes qui ont été intégrées à ce nouveau bâtiment.

Afin d'accompagner la Municipalité dans ce processus d'étude et de suivi, une commission de construction a été mise en place à l'automne 2013. Elle regroupe les futurs locataires/utilisateurs, une délégation communale ainsi que l'architecte en charge du dossier.

Après plusieurs variantes d'implantation et de volumétrie du bâtiment, la mise à l'enquête du projet définitif s'est déroulée du 5 juillet au 3 août 2014.

Suite à la levée d'une opposition par la Municipalité, l'opposant a fait recours auprès de la CDAP. En date du 9 décembre 2014, la CDAP rendait son arrêt précisant que le recourant n'avait pas qualité pour agir, notamment du fait qu'il est domicilié à environ 800 mètres de la parcelle en question, et que le recours était donc déclaré irrecevable. Le permis de construire a donc pu entrer en force en fin d'année 2014.

En mars 2015, la Municipalité a procédé à l'appel d'offres (marché public, procédure ouverte) pour le mandat d'honoraires architecte 2^{ème} phase. Après l'adjudication en juillet 2015 du mandat au bureau d'architecture Philippe Gueissaz, un concurrent a fait recours auprès de la Cour de droit administratif et public contestant l'attribution des notes obtenues. La CDAP a donné gain de cause à la Municipalité en date du 10 novembre 2015.

Parallèlement à cette procédure, la commission de construction a procédé aux appels d'offres (marché public, procédure ouverte et sur invitation) pour les différents corps de métiers. Les adjudications ont été validées par la Municipalité en mai 2015.

Le détournement de la conduite de chauffage à distance et de la fibre optique, en conflit avec l'implantation du futur bâtiment, s'est déroulé dès le mois de mars 2016. En parallèle, les travaux de creuse, de terrassement, d'installation de la grue et de la centrale à béton ont pu débuter.

La commission de construction se réunit environ une fois par mois afin de suivre l'évolution du financement, des différentes modifications de projet à valider et des choix de matériaux à confirmer.

Le bâtiment a été mis hors d'eau pour l'arrivée de la saison hivernale 2016-2017 grâce au professionnalisme des entreprises engagées. Durant l'hiver et le printemps les travaux intérieurs ont pu se dérouler conformément au planning proposé par le bureau d'architecture.

Le calendrier de la construction ayant été respecté, les locataires ont pu déménager à partir du 26 juin 2017. L'inauguration officielle s'est déroulée le 23 octobre 2017 en présence de Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

Après 5 mois d'utilisation des surfaces par les locataires, le résultat qui en ressort est un bâtiment adapté à tous, fonctionnel, lumineux et aux espaces bien définis.

Le budget du crédit construction a été tenu conformément au préavis, en particulier grâce au très bon suivi de chantier du bureau d'architecture.



Préavis N° 16-18 Bâtiments Métiers 3 – Aménagements extérieurs

La mise à l'enquête publique a été publiée du 26 avril au 25 mai 2017 et a fait l'objet d'une opposition de la part d'un voisin direct. Après séance de conciliation l'opposant a retiré son opposition et le permis de construire a pu être délivré le 14 août 2017.

Ces travaux ont débuté en automne 2017, parallèlement avec ceux de la mise en place d'une zone de rencontre 20km/h à titre expérimental (préavis n° 16-17), et seront terminés durant l'été 2018.

Préavis N° 17-03 Assainissement et rénovation de 3 appartements

Les travaux de désamiantage, pose de nouvelles cuisines équipées, salles de bain, peinture, électricité et plafonds se sont déroulés sur une période de 3 mois, les délais ont été tenus pour la remise des locaux au 1^{er} novembre 2017.



Travaux d'entretien des Bâtiments

151 / Bâtiment de la Place du Pont 1

Les locaux de la MJC ont été loués par les écoles, pour leur classe de musique, jusqu'à fin juin 2017. Dès la rentrée scolaire 2018-2019, la classe de musique s'est déplacée dans le nouveau bâtiment des Métiers 3.

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC.

341 / PPE Rue de la Sagne 17, La Jurassia

- RAS

342 / Bâtiment de La Conversion :

- Diagnostic amiante et PCB (produits chimiques synthétiques) du bâtiment complet.
- Curage des canalisations extérieures.
- Passage au système de communication numérique de l'ascenseur.
- Réfection du local l'ex-UAPE : stores et peinture.
- Diverses interventions pour fuites des fenêtres et de la toiture.

Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages de la partie scolaire et UAPE avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



Matériaux n°		12		
Description du matériau				
Description	Faux plafond			
Fonction	Faux plafond			
Bâtiment	Bâtiment scolaire / Atelier			
Niveau	2ème étage			
Local	Salle C234 à C237/couloir			
Type	F	0		
	SOL	0		
	C(calorifugeage)	0		
	FP	X		
	FA (faible aggio)	0		
NFA (fort aggio)	0			
Quantité	0			
N° de prélèvement	P11			
N° sur plan	12			
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0		
	Oui par l'expert	0		
	Oui par défaut (réserve)	0		
	Non	X		
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0	
		Fortement aggloméré (1)	0	
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0	
		Intact (0)	0	
		Vitrifié, confiné (-1)	0	
Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)	0		
Total évaluation du matériau				
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Accessibilité du MCA		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		≤ 1		
	2			
3				
≥ 4				
Total évaluation utilisation des locaux				
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement				
Mesure VDI				
Observations				
Prélèvements multiples				
Conseil pour l'assainissement :				

Photo n° 12

343 / Ancien Collège :

- Départ du bureau de l'UAPE – Garderie pour Métiers 3 / Départ de l'infirmière scolaire.
 Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

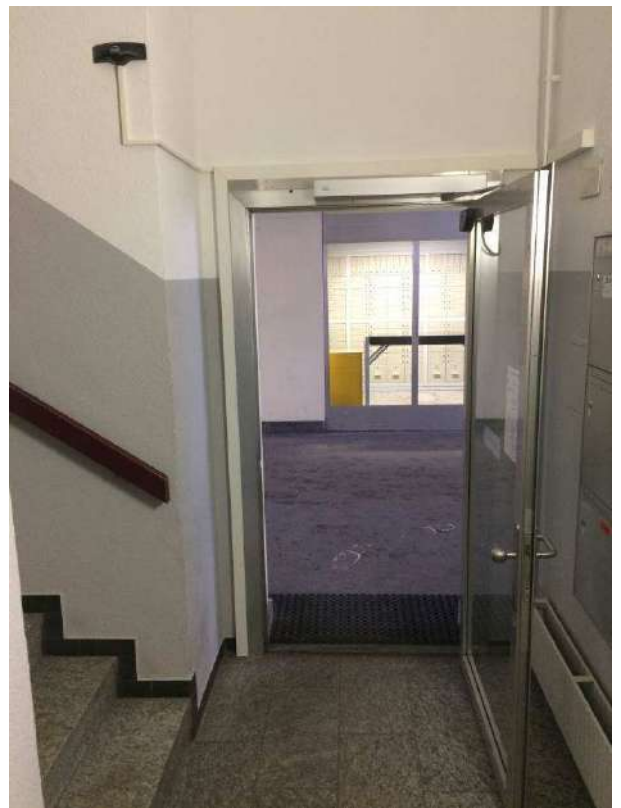
344 / Bâtiment Le Platon :

- Installation au plafond de cylindres phoniques dans la grande halle, partie CPNV + Atelier 3D.
- Remplacement des accès électroniques, tout le bâtiment est maintenant équipé en version KABA Evolo (dernière version).
- Pose de renvois d'eau aux angles tablette-façade, problème qui persistait depuis la construction.
- Passage au système de communication numérique de l'ascenseur.

351 / Hôtel de Ville

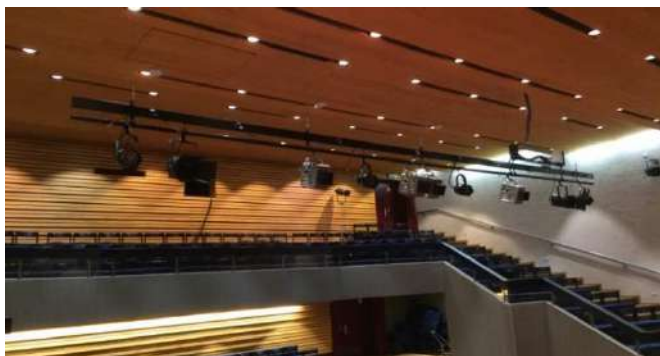
- Remplacement de l'éclairage du « passage Postomat ».
- Remplacement des tapis et plafonds, réfection des peintures des corridors aux 1er et 2ème étage.
- Passage au système de communication numérique de l'ascenseur.
- Diverses interventions pour fuites de la toiture au-dessus de la poste.
- Motorisation de la porte d'accès en face du Postomat.

Le secteur de conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



351.3 / Hôtel de Ville, salle de spectacles

- Installation d'une perche mobile pouvant recevoir 8 appareils d'éclairage.
- Réparation d'une fuite de chauffage dans le garage occupé par la gendarmerie.
- Mise aux normes de sécurité du garde-corps par la pose d'un verre trempé-feuilleté.



352 / Métiers 3

- Achats de machines et produits nécessaires à l'exploitation du nouveau bâtiment.

355 / Autres Bâtiments

- Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus :
 - Réfection de la façade ouest
 - Mise hors service des lampes à gaz
 - Dépannage de la cuisinière à gaz
 - Remplacement de la pompe à eau de la citerne.
- Chalet de Mont-de-la-Mayaz :
 - Réfection de la toiture du couvert.
- Abattoirs :
 - Remplacement du boiler électrique.



356.1 / Collèges de la Gare et de L'Auberson

- Collège de la Gare :
 - Rafraîchissement des 2 WC au 1^{er} étage (peintures, fenêtres, portes et toilettes).
 - Rafraîchissement de la peinture des corridors au 1^{er} étage.
 - Suite à deux effractions, remplacement des vitres sur portes d'entrées gym et collège.
 - Rafraîchissement des WC au rez (peintures, fenêtres, portes, sol et toilettes) et création d'un WC pour handicapés.
 - Construction d'un mur de séparation dans la salle de l'ex UAPE.
 - Rafraîchissement du marquage du terrain de sport extérieur.

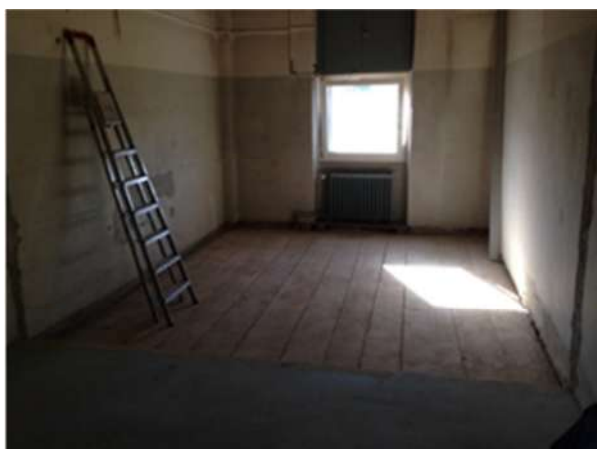
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



- Collège de L'Auberson :
 - Remplacement de 5 fenêtres à la bibliothèque et dans l'ancien appartement du concierge.
 - Goudronnage d'une partie de la cour.
 - Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

356.2 / Collège de la Poste

- Rafraîchissement de la salle informatique (crépis, sols et plafonds).
- Suite à une effraction, remplacement d'un cylindre électronique sur la porte principale.
- Suite à des actes de vandalisme, réparation de plusieurs portes de WC.
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



356.3 / Centre Sportif

- Remplacement du rac sono par un modèle supportant les technologies actuelles.
- Réfection du carrelage de sol dans les douches.
- Rafraîchissement du marquage du terrain de sport extérieur.
- Etablissement de plans des canalisations eaux claires et drainages avec passage de la caméra.
- Réparation des escaliers et gradins extérieurs en maçonnerie.
- Transformation de la clôture du terrain de sport.
- Suite à des actes de vandalisme, nettoyage partiel des graffitis sur les murs du terrain de sport.
- Interventions du service conciergerie pour les nombreuses manifestations et nettoyages des locaux avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).
- Entretien de la place de sport : Il y a constamment des débris de bouteilles en verre sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine.



357.1 / Musée du CIMA

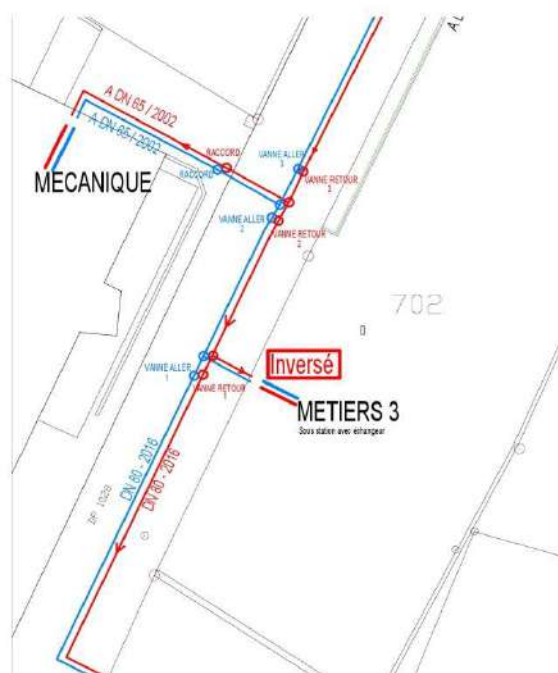
- Pose d'un chéneau sur la toiture de l'entrée.
- Passage au système de communication numérique de l'ascenseur.
- Entretien extérieur, nettoyage des sacs d'eaux claires des descentes de chéneaux.

357.2 / Musée des Arts et Sciences (MAS)

- Dépannage du système de chauffage et d'un frigo.
- Relevés et suivi énergétique.

358 / Réseau de chauffage à distance (CAD)

- Modifications dans les deux stations du réseau CAD.
- Suite à une fuite, des travaux de réparation ont été effectués sur un raccord.
- Travaux de régularisation sur le réseau suite à des problèmes récurrents, de nombreuses heures ont été nécessaires afin d'identifier le problème et de trouver une solution.
- Le secteur conciergerie exécute les contrôles périodiques et les relevés de consommation ainsi que les dépannages urgents.



359 / Bibliothèque :

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

580 / Temples

- Contrôle et entretiens des orgues.
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).
- Temple de Sainte-Croix :
 - Fermeture de la zone des contrepoids et réfection des planchers dans la tour.
 - Remplacement d'une chaîne sur le mécanisme d'une cloche.
 - Intervention pour le réglage de l'horloge.
- Temple de L'Auberson :
 - Réparation de la couverture en "Eternit" abimée suite à une chute de glace depuis le clocher.

Divers

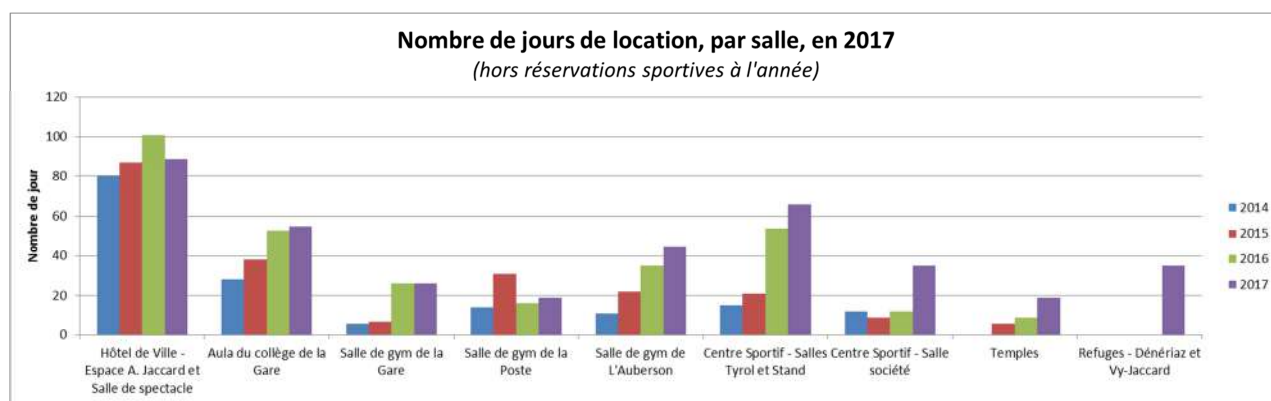
- Le secteur entretien est de plus en plus occupé à la gestion des accès :
 - Les infrastructures de la commune comptent plus de 1300 clés, 650 cylindres mécaniques et près de 90 systèmes d'accès électroniques répartis sur une cinquantaine de bâtiments. Presque chaque année, un bâtiment nouveau ou existant, des citernes, portails ou autres viennent se rajouter au plan de fermeture principal. Selon la société KABA, nous avons un des plus gros plans de fermeture parmi leurs clients.
 - Une gestion rigoureuse est indispensable, notamment pour l'introduction de nouveaux cylindres, les nombreux changements d'utilisateurs, les modifications d'horaires et droits d'accès. Un travail de restructuration devra être mené afin de ne pas perdre la vue d'ensemble.

- Pour l'année 2017, le secteur entretien a consacré près de 600 heures à ces travaux.
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 15 contrôles de conformité électrique (OIBT) ont été demandés par Romande Energie.
- On dénombre plusieurs actes de vandalisme et d'effractions pour lesquels une plainte est systématiquement déposée :
 - Collège de la Gare : 2 vitres de portes d'entrées brisées.
 - Collège de la Poste : 3 portes d'entrées forcées et plusieurs portes de WC cassées.
 - Déchetterie : 1 vitre de fenêtre cassée.
 - Centre sportif : Graffitis sur les murs en béton du côté du terrain de sport.
 - Collège de la Gare : 2 x des graffitis sur le même mur après réfection de la peinture.

Location des salles et manifestations

En 2017, l'ensemble des locations des salles et des refuges, pour du sport ou pour des manifestations, est géré par l'administration du service URBAT. Autrefois géré par plusieurs secteurs au sein de la commune, ce rassemblement en un point d'entrée permet une meilleure efficacité dans le traitement des demandes ainsi qu'une compréhension facilitée pour les demandeurs.

Afin de pouvoir gérer d'une manière optimale, un programme informatique « CitiLoc » a été acquis en début d'année 2017. De plus, les demandes de pré-réservation peuvent dorénavant se faire en ligne pour les refuges et la visualisation des plages libres des salles via le site internet de la commune.



Au travail administratif s'ajoute le travail des « entretien » et « conciergerie » qui contribuent activement à ce que ces festivités puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Suivi énergétique des immeubles

Pour la cinquième année, les différentes données de nos principaux immeubles ont été introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ».

Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel.

S'inspirant de l'étiquette des appareils électroménagers, Display permet d'afficher, sur un poster visible par tout le monde, les performances énergétiques des bâtiments publics.

La consommation d'énergie, d'eau et de CO2 est évaluée selon différentes classes, de A, la plus économe, à G, la plus mauvaise.

Objet	Surface de référence énergétique	Energie finale	Consommation d'énergie	Emissions de gaz	Consommation d'eau
Hôtel de Ville	4499.00	E	D	B	B
Conversion	4354.00	E	D	B	A
Collège Gare	3383.00	E	D	A	B
Bât. Métiers 3	3099.00	C	C	A	A
Collège Poste	2550.00	C	C	A	B
Centre Sportif	1745.00	B	D	C	B
CIMA	1743.00	G	F	B	A
Technopôle n°1	1600.00	C	B	B	D
Bât. locatif "vieux collège"	1078.00	C	C	A	C
MAS	1024.00	C	C	A	A
Caserne SDIS	771.00	B	D	C	A
Collège Auberson	746.00	G	F	F	B
Gym Poste	485.00	F	E	B	A
Gym Auberson	464.00	A	A	A	A
Gym Chauv	350.00	B	C	C	A
Gym Château	170.00	G	F	G	A

6.3. Ressources en personnel

Le secteur bâtiment se compose de 9.4 EPT et de deux apprentis.

- 3 EPT sont dévolus à la division « entretien » + 1 apprenti agent d'exploitation.
- 6.4 EPT sont dévolus à la division « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent de propreté.

Le personnel a suivi plusieurs cours et journées d'information sur les différents matériaux et utilisation de machines d'entretien.

6.4. Conclusions

L'évènement marquant pour 2017 a été la fin des travaux et la mise en service du nouveau bâtiment Métiers 3. Les aménagements extérieurs ont pu débuter en automne 2017 et seront repris dès la fin de la saison hivernale. La pose du tapis finale et les marquages routiers seront effectués durant les vacances d'été 2018.

Suite à un départ à la retraite, 2017 a également été marqué par l'arrivée du nouveau contremaître du secteur bâtiment.

Le secteur « entretien » a été mis à contribution, en complément des tâches usuelles, pour une rapide sécurisation des bâtiments suite aux différents cambriolages ainsi que pour un soutien auprès des autres services pour toutes les tâches d'entretien qu'il peut assumer.

La formation continue du personnel se poursuit sur les thèmes variés comme la sécurité, l'entretien, la rénovation, le suivi des énergies, ainsi que tout ce qui touche aux techniques du nettoyage, produits et machines.

Afin d'optimiser au mieux la procédure de réservation des salles, un programme informatique a été acquis durant l'année 2016. Il est en cours de paramétrage et sera opérationnel pour le début d'année 2017.

La formation continue du personnel se poursuit sur les thèmes variés comme la sécurité, l'entretien, la rénovation, le suivi des énergies, ainsi que tout ce qui touche aux techniques du nettoyage, produits et machines.

7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)

7.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, en dehors des tâches courantes liées au déneigement, à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien des routes et des espaces publics, les activités du secteur des travaux ont particulièrement porté sur les points suivants :

- Stabilisation des fondations et pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur le secteur "sortie du village" de l'Avenue des Gittaz. De même au Chemin du Carre, entre la salle de gymnastique et la Mouille au Sayet.
- Réfection complète du réseau d'éclairage public à l'Avenue des Gittaz ainsi qu'à la partie supérieure de la Rue du Crêt-Martin, avec la pose de 27 nouveaux candélabres utilisant la technologie d'éclairage LED.
- Démolition de l'escalier devant l'Hôtel de France, création d'une rampe et d'un espace pour décoration florale de type rocaille.
- Pose de 1'700 mètres de câble de commande entre la station de pompage d'eau potable de Noirvaux et la chambre de décantation sise à proximité du refuge de La Dénériaz-dessous.
- Création d'un nouveau guide du tri des déchets.
- Acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up et d'un aspirateur à déchets urbains électrique.
- Pose de trois fontaines à eau au cimetière.
- Assainissement d'un tronçon de conduite de récupération d'eau de route à la Rue du Chasseron.

Pour le service hivernal, l'année a débuté par un mois de janvier aux températures glaciales. Malgré les faibles précipitations de l'hiver 2016-2017, les variations de températures générant des alternances de phases gel/dégel ont mis à mal l'état de nos chaussées.

Les mois de novembre et décembre ont quant à eux accueilli de fortes chutes de neige, accompagnées de températures particulièrement basses qui ont nécessité l'emploi de quantités importantes de sel de route.

Au niveau des déchets, le neuvième exercice effectué sous le régime de la taxe au sac est bouclé avec un résultat assez identique aux précédents. Le volume des déchets incinérables est en légère baisse et les tonnages de récupération du papier et du verre restent élevés.

Les bonnes activités économiques liées à la construction continuent à générer des volumes conséquents, récupérés à la déchèterie.

Les travaux liés au préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures" ont pu commencer au mois de septembre, suite au retrait d'une opposition. Malgré la menace de l'hiver, d'importants travaux de pose de canalisations d'assainissement ont pu être réalisés, notamment le passage sous l'Avenue des Alpes qui a nécessité l'emploi d'un pousse-tube, les conduites se situant à plus de 10 mètres en dessous de la chaussée. Les travaux entrepris dans le carrefour Rue du Jura / Crêt-Martin ont pu être finalisés in-extremis avant l'arrivée de l'hiver.

La pose des enrobés de base, indispensables aux opérations de déneigement, s'est d'ailleurs déroulée dans des conditions hivernales. Cependant, les températures relativement clémentes ont permis de respecter les conditions permettant d'atteindre une bonne qualité de compactage.



Préavis n° 15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures"

Les investigations de détails se poursuivent à l'ancienne décharge de la Combe-de-Ville. Des essais de traçage par coloration ont révélé un lien entre le synclinal de L'Auberson et la source de l'Areuse, alors même que toutes les études faites jusqu'ici sur cette source, et elles sont nombreuses, ne pouvaient le concevoir. Afin de valider cette découverte, une seconde coloration à l'uranine a été réalisée. Les résultats de ces campagnes d'analyse feront l'objet d'un rapport rédigé par le Professeur Parriaux, en charge de l'étude. Ce rapport permettra de convenir avec le Canton des suites à donner, qui pourraient être des analyses complémentaires sur la décharge même.

7.2. Réseau routier

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. Nous mettons l'accent maintenant sur des types de travaux d'entretien de plus longue durée.

Travaux courants

Durant l'année Entretien de la signalisation.
 Pose et dépose de la signalisation hivernale.
 Mise en place de la signalisation pour les manifestations.

Réalisation de divers chantiers, totalisant 607 heures de machines réparties comme suit :

Travaux & inhumations	430 heures
Services industriels	119 heures
Bâtiments	34 heures
Signalisation	13 heures
Forêts & domaines	11 heures

Janvier-mars : Elagage des arbres en bordure des routes communales.

- Mai-sept. : Fauchage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux, répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins, ainsi que les cimetières.
L'essentiel de l'épavage est maintenant effectué par notre personnel, ce qui représente environ 220 heures d'intervention avec la machine.
- Fin juin : Entretien du solde des bords de routes, en collaboration avec l'entreprise Beauverd & Malherbe SA de Chavornay.
- Avril - octobre : Nettoyage, balayage, entretien courant. Entretien habituel du marquage, des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus.
Réparation des chaussées, trous, fissures.
- Décembre-mars : Elagage des arbres en bordure des routes communales.

Pose d'enrobés bitumeux, reflachages, réparations diverses

Stabilisation des fondations et pose de tapis bitumineux :

- Route des Gittaz, secteur sortie du village (3'200 m²)
- Chemin du Carre, secteur du haut (3'350 m²)

La réfection de ces deux tronçons routiers a nécessité la pose de 1'098 tonnes d'enrobé.

Réparations diverses de chaussées :

- Pontages de fissures de chaussées par l'entreprise Bollini sur les axes principaux (4'000 mètres linéaires de fissures traités).
- Pose de 212 tonnes d'enrobé bitumineux pour les réparations de fouilles, nids-de-poule, réfections de places et de tronçons routiers ainsi que pour les préparations aux surfacages.

Réalisations diverses :

- Démolition de l'escalier devant l'Hôtel de France et création d'une rampe et d'une rocaille florale.
- Rénovation d'un tronçon de canalisation de récupération d'eau de ruissellement et remplacement de trois grilles de route à la Rue du Chasseron.
- Installation de deux totems signalétiques d'entrée de localité, au Col-des-Etroits et aux Rochers.



Pose d'un revêtement bitumineux sur une fondation stabilisée à la route des Gittaz

Eclairage public – Entretien

Travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et matériel défectueux.

Rénovation complète du réseau d'éclairage public sur l'entier de l'Avenue des Gittaz, ainsi que sur un tronçon de la Rue du Midi.

Remise à neuf et extension du réseau d'éclairage public sur la partie supérieure du Crêt-Martin.

Les nouveaux candélabres sont équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie.

Mise en place et dépose des éclairages de Noël.

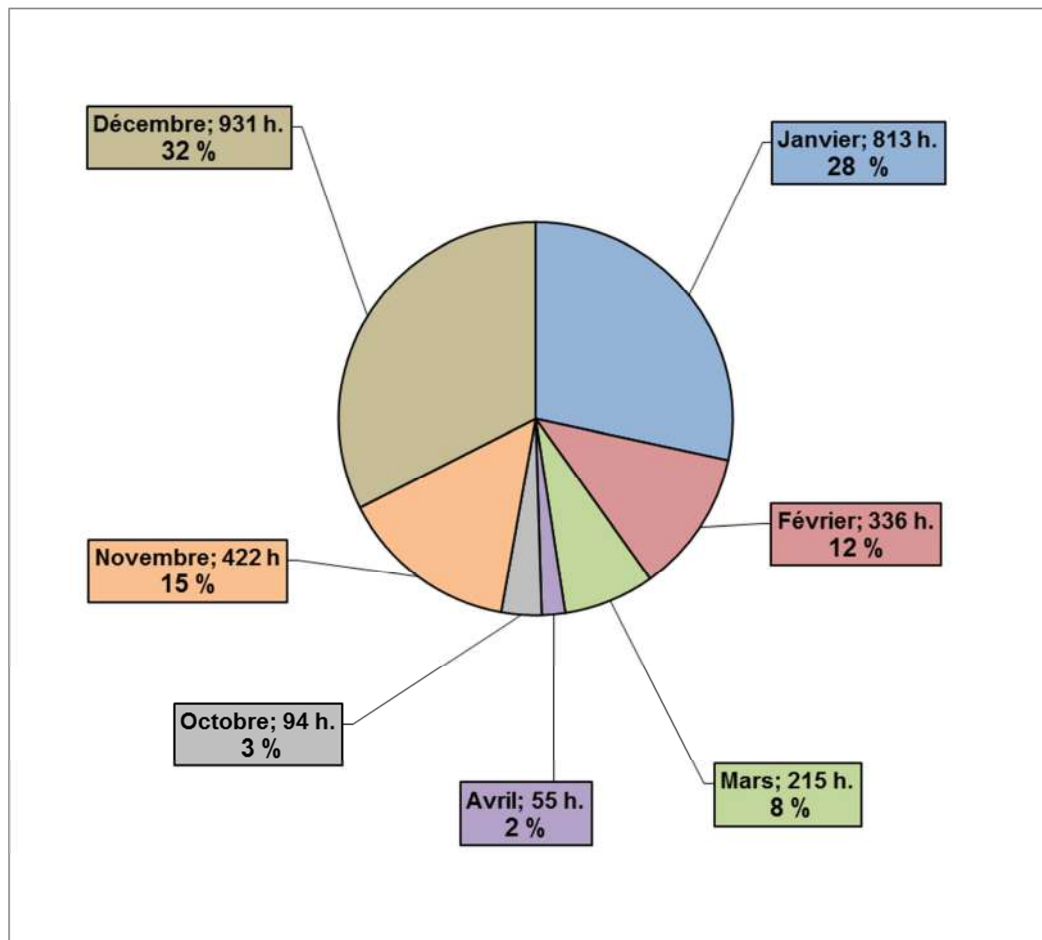
Les contrôles bimensuels nocturnes de fonctionnement sont assurés par le service.

7.3. Déblaiement de la neige

Heures d'interventions machines

	2013	2014	2015	2016	2017
Communes	2'603	1'261	2'601	2'254	2'866
Privées	685	345	604	490	572
Totaux	3'288	1'606	3'205	2'744	3'438

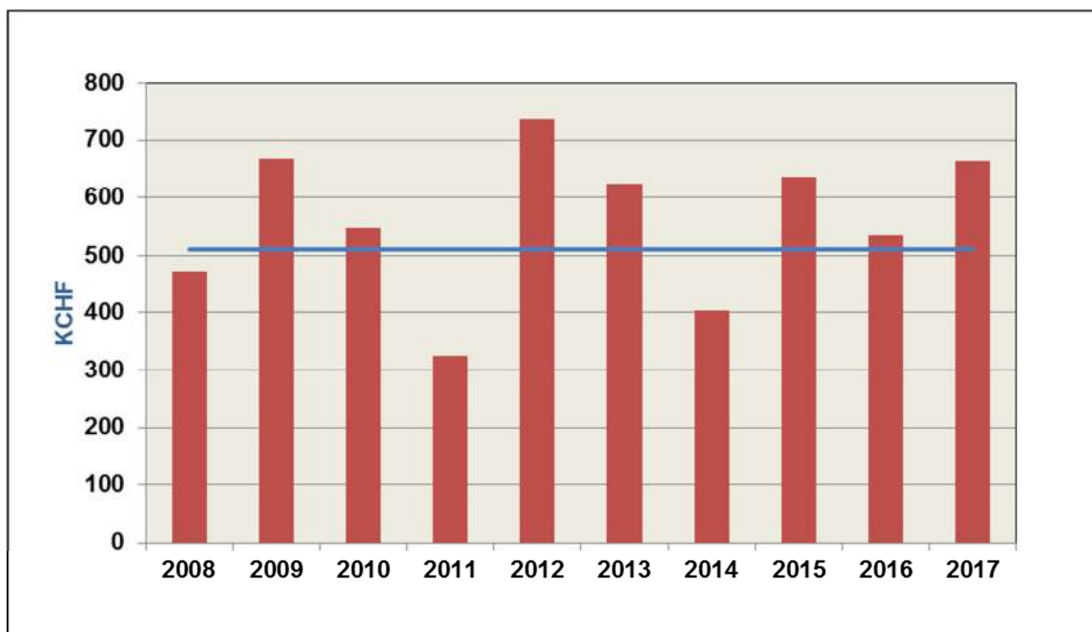
Répartition mensuelle des heures d'intervention des véhicules communaux



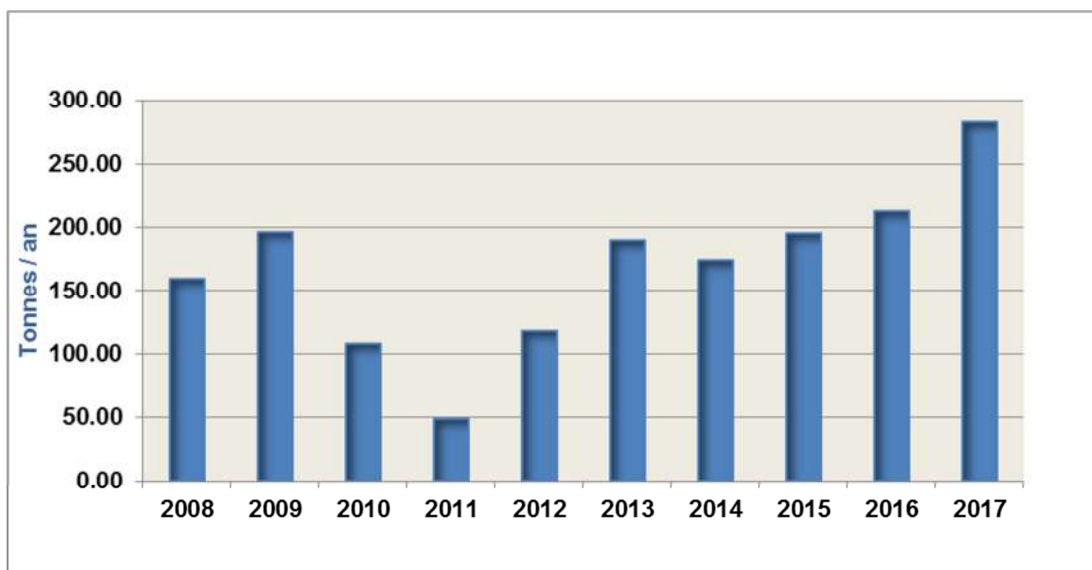
Exercice avec des températures très basses au mois de janvier et des chutes de neige conséquentes au mois de décembre.

1'149 transports par camion ont été nécessaires à l'évacuation de la neige aux Replans.

2008 – 2017 : Comparatif des coûts totaux du déneigement



2008 – 2017 : Salage - comparatif des tonnages



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'Etat de Vaud est conjointement utilisé. Les opérations de chargement s'en trouvent grandement facilitées.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 282.6 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

Les grands froids du mois de janvier, les précipitations abondantes du mois de décembre et l'accent porté au dégagement des trottoirs sont les principales causes de ces consommations importantes.

Véhicules

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par voie du budget, acquisition d'un pick-up Isuzu D-max et d'un aspirateur de déchets urbains électrique "Glutton".

Entretien courant et dépannages divers du parc de véhicules et machines

- Camion à ordures Volvo
- Camion-grue Man
- Camion MAN – transport et déneigement
- Camion MAN avec agrégat de salage
- Fraiseuse Meili 1400
- Meili VM 3500
- Meili 7000
- Véhicule multi-porteur Ladog
- Chargeuse Liebherr
- Rétropelleteuse Kobelco
- Tracteur John Deere
- Tracteur Valtra
- Chenillard Alther RT65
- Tractopelle Volvo
- Dumper Raco
- Balayeuse Boschung S3
- Tondeuse Ferrari
- Pick-up Toyota Hilux
- Pick-up Isuzu D-max
- Utilitaire VW Crafter
- Utilitaire VW Caddy
- Utilitaire Opel Combo
- Utilitaire Fiat Panda

7.4. Parcs et jardins

Avril-mai : Mise en place de la décoration estivale : 7'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements.
Taille des haies et tonte des espaces verts.

Octobre : Retrait de la décoration estivale.

Entretien général de l'ensemble des 120 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

7.5. Cimetières

Suppression des entourages de haies sur d'anciens secteurs, entretien courant des chemins, taille des haies, maçonnerie, etc...

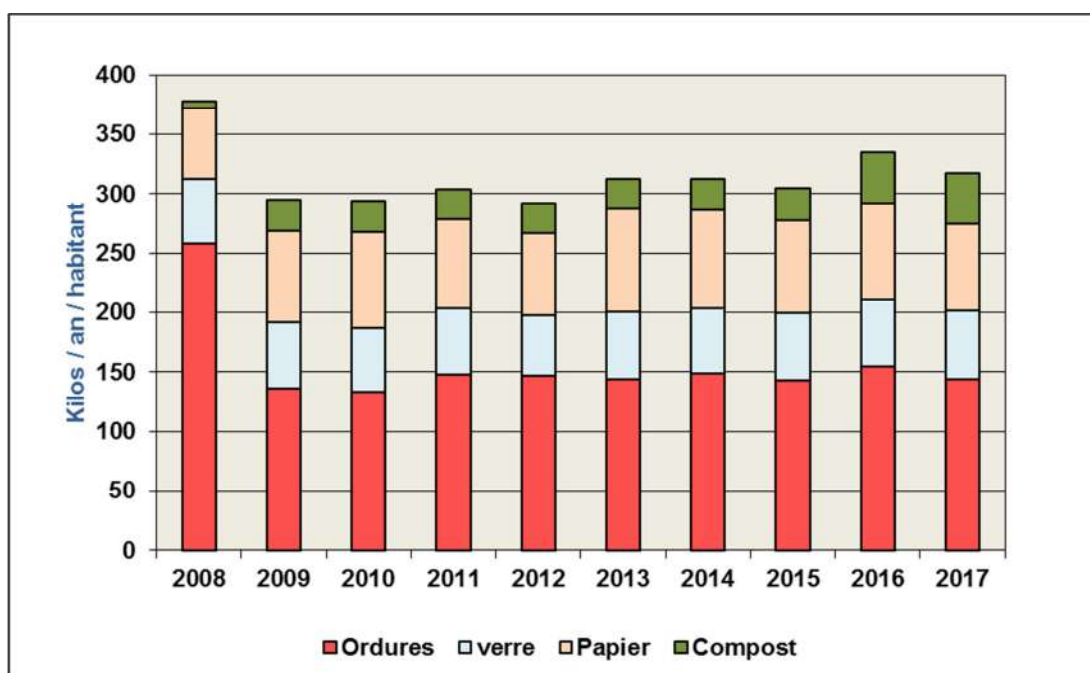
Installation de 3 colonnes pour distribution d'eau.

7.6. Ordures ménagères – Elimination

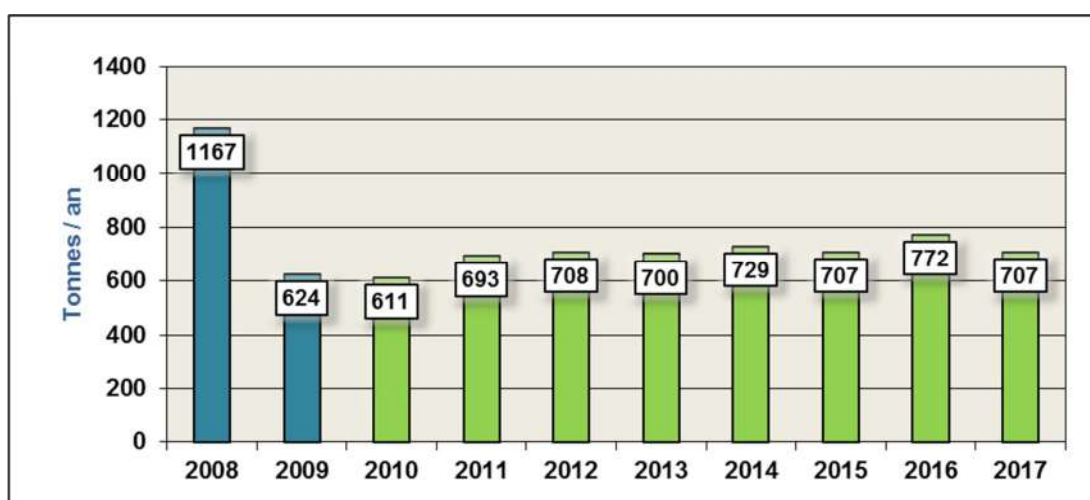
Sont à disposition de la population :

- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost.

Evolution des ramassages en kg/an/habitant



Evolution des tonnages des incinérables (dès 2009 avec taxe au sac)



Suite à l'application du nouveau Règlement sur les déchets, il est comptabilisé un total collecté de 707 tonnes, soit un tonnage assez stable sur ces 5 dernières années.

Le tonnage se répartit comme suit :

- Sacs taxés : 517.87 tonnes (73.2 %)
- Entreprises : 189.43 tonnes (26.8 %)

Encombrants – bois de démolition

Type	2013	2014	2015	2016	2017
Encombrants	336	372	399	386	399
Bois de démolition	382	437	414	475	431

Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 399 tonnes (386 tonnes en 2016).

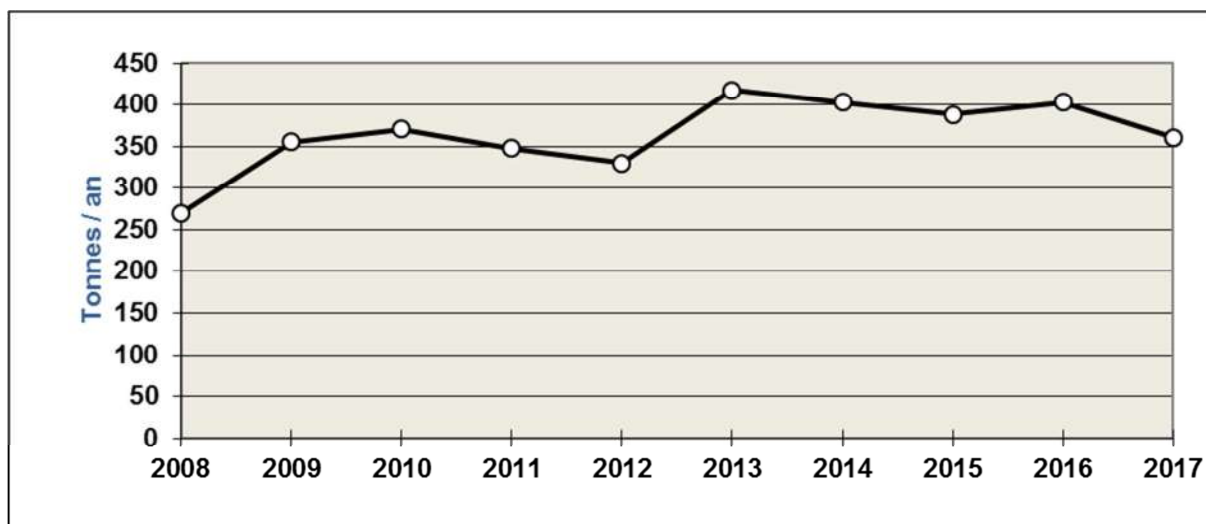
En ce qui concerne le bois de démolition, un total de 431 tonnes (475 tonnes en 2016) a été récupéré, puis dirigé vers La Poissine, sur le site appartenant à Cand-Landi SA.

Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 152 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

Ramassage du papier et carton

A partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 361 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

Evolution des tonnages de ramassage du papier

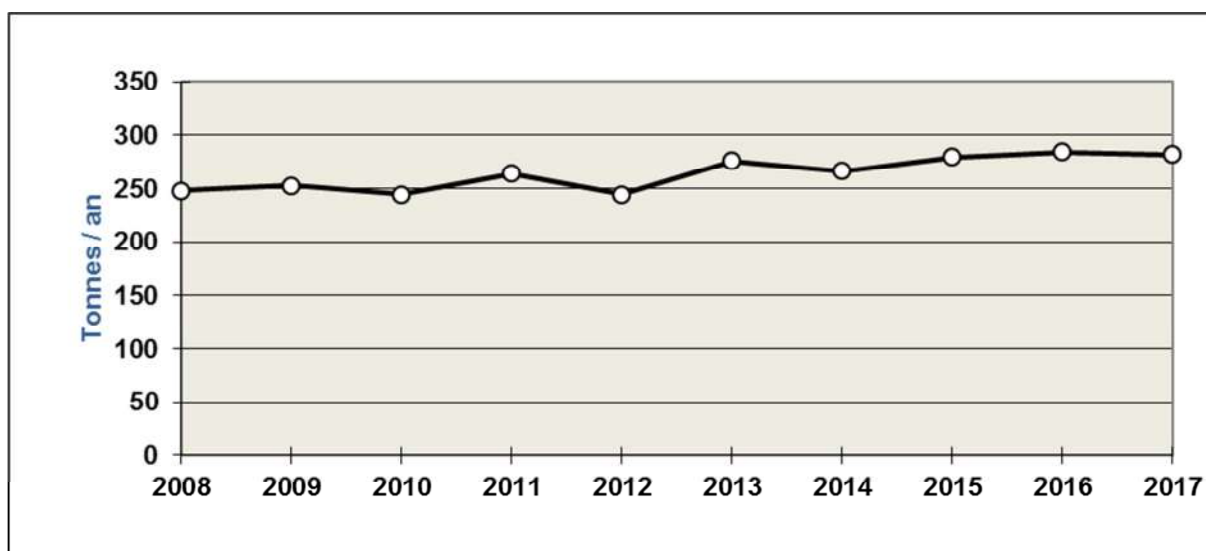


En légère baisse par rapport aux exercices précédents, on maintient cependant un bon taux de récupération avec plus de 75 kg/an/habitant.

Récupération du verre

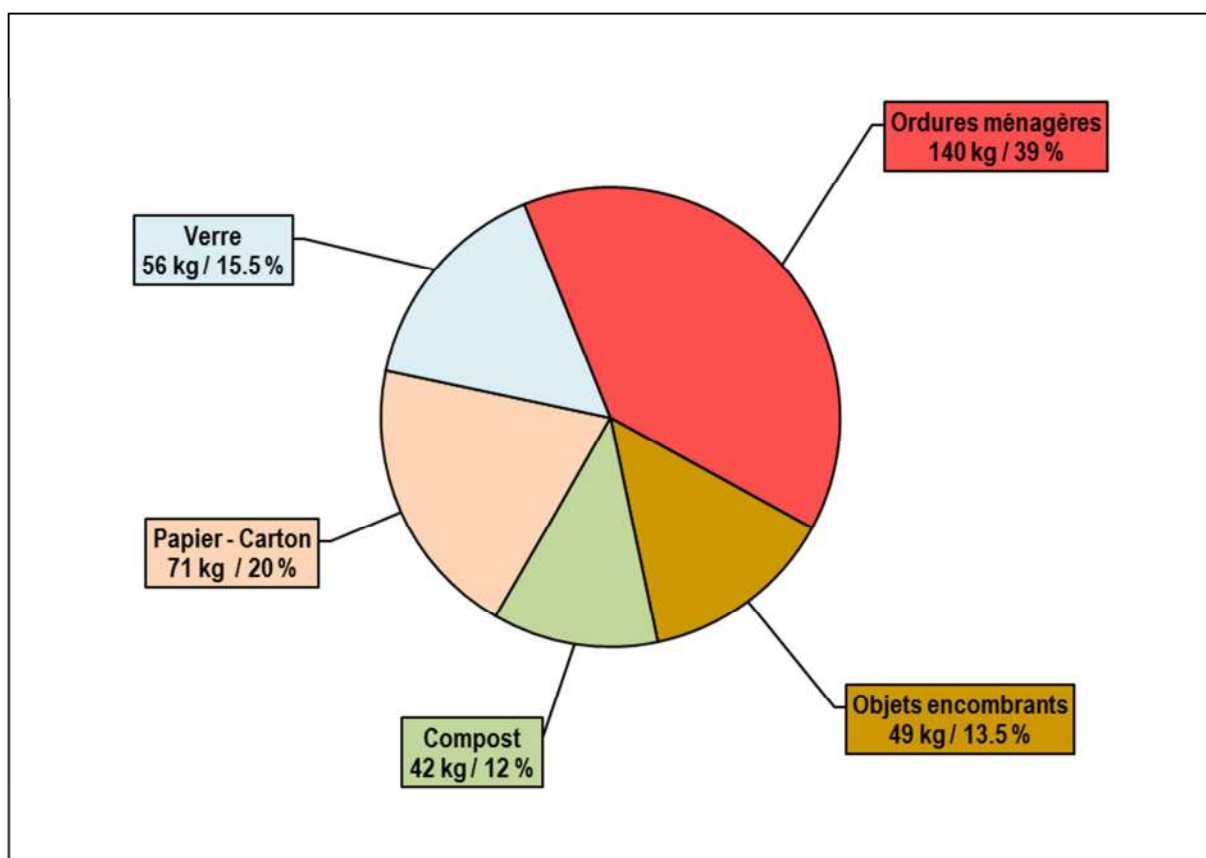
Dans le cadre de l'organisation régionale de STRID SA, le verre est acheminé aux Tuileries-de-Grandson pour être ensuite pris en charge par l'entreprise Cand-Landi SA.

Evolution des tonnages de récupération du verre



Résultat sensiblement identique à l'exercice précédent, avec **282.1 tonnes** récupérées.

Répartition de la production de déchets par habitant (en kg/an/habitant)



7.7. Déchetterie publique

Élimination des frigos et appareils électroménagers

Ce sont 324 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que plus de 23 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

La remise des petits et gros appareils ménagers usagés auprès des points de vente et des centres de collectes officiels S.E.N.S est gratuite. Il est néanmoins constaté que certains vendeurs d'appareils, malgré l'obligation qui leur est faite, préfèrent orienter leurs clients vers les déchèteries publiques pour évacuer leur vieux matériel. Toutefois, le moyen le plus simple est de rapporter son vieux modèle au point de vente lors d'un nouvel achat.

Pneus

326 pneus, dont 25 avec jantes, ont transité par nos installations avant d'être acheminés chez STRID SA.

Récupération de la ferraille

185 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

Compostables – végétaux

722 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été broyées sur place puis transportées à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

Décharge classe inerte et terreuse « Aux Combes »

Les aménagements des infrastructures du secteur de l'Hôpital et du secteur du Platon, ainsi que la construction du nouvel EMS, ont généré d'importants volumes de matériaux inertes lors des deux derniers exercices, ce qui explique que l'on revienne à un tonnage standard cette année.

Volume des matériaux inertes mis en décharge définitive (m³)

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
6'223	4'340	7'240	6'710	6'470	5'800	6'488	22'362	20'956	7'539

7.8. Réseau d'égouts et collecteurs

Curage des sacs de grilles et renvois d'eau. Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages.

8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)

8.1. Ecoles - année scolaire 2016-2017

Secteur C1				1 classe	6 élèves
Classe(s) de développement primaire				1 classe	6 élèves
DEP3-6/1	6	F 2	G 4	Marcos Zuñiga	Gare, Salle 15
Secteur C2				1 classe	9 élèves
Classe(s) de développement secondaire				1 classe	9 élèves
DES/1	9	F 2	G 7	Magaëlle Barbara Vulliemin	Poste, Salle 13
Secteur P				34 classes	564 élèves
Classe enfantine				8 classes	145 élèves
1-2P/1	20	F 10	G 10	Baron Florence	Gare, Salle 3
1-2P/2	20	12	8	Bugnon Dominique	Gare, Salle 6
1-2P/3	20	13	7	Valmy Nirmala	Bullet, Salle 3
1-2P/4	20	5	15	Haarpaintner Mireille	L'Auberson, Salle 1
1-2P/5	17	7	10	Mestik Julien	Gare, Salle 4
1-2P/6	20	10	10	Haarpaintner Anne	Gare, Salle 5
1-2P/B1	14	6	8	Bossert Corinne	Hôtel de Ville, salle
1-2P/B2	14	7	7	Guerry Pauline	Baulmes, Salle 11
3ème année de l'école primaire				4 classes	73 élèves
3P/1	20	F 10	G 10	Frédérique Aellen Arabi	Gare, Salle 9
3P/2	21	10	11	Haarpaintner Martine	Gare, Salle 8
3P/3	19	10	9	Duprey Delphine	L'Auberson, Salle 4
3P/B1	13	6	7	Barnéoud Laure	Baulmes, Salle 11
4ème année de l'école primaire				5 classes	76 élèves
4P/1	17	F 11	G 6	Busnello Jobin Patricia	Gare, Salle 14
4P/2	15	9	6	Tagliati Maria Lauria	L'Auberson, Salle 2
4P/3	16	7	9	Schmutz Michael	Gare, Salle 10
4P/4	15	6	9	Darbon Geraldine	Gare, Salle 7
4P/B1	13	5	8	Michoud Valérie	Baulmes, Salle 12
5ème année de l'école primaire				4 classes	67 élèves
5P/1	17	F 9	G 8	Christe Patricia	Gare, Salle 11
5P/2	19	11	8	Chavey Isabelle	Bullet, Salle 3
5P/3	20	11	9	Isler David	Gare, Salle 16
5P/B1	11	6	5	Sophie Brasey Bonnevaux	Baulmes, Salle 22

6ème année de l'école primaire				4 classes	72 élèves
		F	G		
6P/1	19	7	12	Fernandez Sabrina	Gare, Salle 12
6P/2	20	15	5	Janique Ferrari	Bullet, Salle 1
6P/3	19	4	15	Cochand Sophie	Gare, Salle 13
6P/B1	14	7	7	Lugt Cyrane	Baulmes, Salle 12
7ème année de l'école primaire				4 classes	61 élèves
		F	G		
7P/1	16	6	10	Bigler Mathieu	Poste, Salle 4
7P/2	17	7	10	Schmid Romain	Poste, Salle 1
7P/3	17	8	9	Pillonel Jessica	l'Hôtel de Ville, salle
7P/B1	11	5	6	Martin Penalosa Virginia	Baulmes, Salle 12
8ème année de l'école primaire				4 classes	70 élèves
		F	G		
8P/1	20	9	11	Gray-Fraret Jérémie	Poste, Salle 11
8P/2	20	11	9	Bortolini Arnaud	Poste, Salle 1
8P/B1	14	8	6	Rossetti Virginie	Baulmes, Salle 1
8P/B2	15	8	7	Perrin Fanny	Baulmes, Salle 11
Secteur S				12 classes	203 élèves
9e – 11e année				1 classe	10 élèves
		F	G		
ACC/P+S	10	5	5	Zadory Sébastian	Poste, Salle 13
9ème année				3 classes	66 élèves
		F	G		
9VG/1	23	11	12	Johner Marie-Claire	Poste, Salle 21
9VG/2	22	12	10	Anibal Alexandre	Poste, Salle 26
9VP/1	21	13	8	Varidel Marc	Poste, Salle 24
10ème année				3 classes	52 élèves
		F	G		
10VG/1	15	4	11	Gaube-Banas Fabrice	Poste, Salle 46
10VG/2	15	6	9	Amstutz Dominique	Poste, Salle 41
10VP/1	22	12	10	Govi Vanna	Poste, Salle 33
11ème année				5 classes	75 élèves
		F	G		
11VG/1	14	5	9	Haarpaintner Frédéric	Poste, Salle 34
11VG/2	16	7	9	Fenu Angelo	Poste, Salle 31
11VG/3	15	7	8	Vincent Patrick	Poste, Salle 32
11VP/1	16	9	7	Rossel Benoît	Poste, Salle 44
11VP/2	14	9	5	Wolfsberger Denise	Poste, Salle 45
				47 classes	782 élèves

Répartition des élèves entre les communes

	Primaires	Secondaires	Total
Baulmes	68	42	110
Bullet	36	14	50

Mauborget	8	4	12
Sainte-Croix	415	124	538
Vuiteboeuf	47	26	73

Evolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2017-2018	582	191	773
Nombre d'élèves en 2016-2017	573	209	782
Nombre d'élèves en 2015-2016	644	208	852

Classe d'accueil

Une classe accueille les élèves du centre EVAM ainsi que les élèves allophones primo-arrivants. L'effectif de la classe évolue passablement en fonction des arrivées et départs au centre. Dès que possible, les élèves sont intégrés en classe régulière.

Conseil de direction

Le Conseil de direction est composé de :

- M. Fabian Zadory, directeur
- M. Paul-André Joseph, doyen secondaire
- Mme Sarah Christe Gasser, doyenne primaire

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont gérés par l'UAPE, voire par les communes de résidence des élèves.

Préventions

Préventions dispensées aux élèves selon leur cycle :

Toutes les classes :	Prévention routière, prévention dentaire
1 ^{ère} à 6 ^{ème} :	Prévention gestion des déchets
3 – 4 – 6 – 8 ^{ème} :	Profa – Education sexuelle
10 – 11 ^{ème} :	Profa – Education sexuelle
8 ^{ème} :	Prévention criminalité
7 – 8 ^{ème} :	Rallye prévention
10 ^{ème} :	Prévention Internet
11 ^{ème} :	Prévention SIDA

Médiation

Durant l'année écoulée, les médiateurs Mme Vanna Govi et M. Angelo Fenu sont intervenus tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire afin de résoudre les problématiques relationnelles entre élèves.

Bilan de santé et consultations :

-accidents (bagatelles), 12 interventions

-maladies (maux de tête, de ventre, grippe, règles, etc.), 35 interventions

Orientation professionnelle

Choix effectués en juillet 2017 par voie.

Voie générale : 45 élèves

Apprentissages avec CFC :	24 élèves
Préapprentissage :	3 élèves
Etudes au gymnase :	5 élèves
Raccordement 1 :	4 élèves
Raccordement 2 :	1 élève
Semestre de motivation :	1 élève
OPTI :	7 élèves

Voie pré-gymnasiale : 30 élèves

Apprentissages avec CFC :	3 élèves
Etudes au gymnase (école de maturité) :	21 élèves
Ecole de culture générale – Ecole de commerce :	6 élèves

Culture, loisirs, visites

11.11.2016	Germanofolies 10 ^{ème} et 11 ^{ème}
24-25.11.2016	Théâtre « Des souris et des hommes » 10 ^{ème} et 11 ^{ème}
25.11.2016	Spectacle « Danse avec le violon » 7P à 11 ^{ème}
29.11.2016	Spectacle « Philippe Campiche » 1P à 6P
1-2.12.2016	Spectacle « Philippe Campiche » 1P à 6P
22.12.2016	Cinéma Noël 7P à 11 ^{ème}
6-9.02.2017	Cinéma de 1P à 6P
03.04.2017	Concert Allemand 11VP
7-9.06.2017	Opéra Guitta de 1P à 8P Plaine et Balcon
13.05.2016	Sortie Médiéval Factory 8P Balcon

Sport facultatif

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont suivi les cours suivants :

- Tennis : 12 à 14 élèves (du 04.05.2017 au 01.06.2017)
- Tennis de table : 10 à 12 élèves (du 27.04.2017 au 22.06.2017)
- Unihockey : 15 à 17 élèves (du 31.10.2016 au 06.03.2017)
- Jeux de balles : 20 à 23 élèves (du 02.05.2017 au 23.05.2017)
- Cirque : 11 à 14 élèves (du 01.11.2016 au 23.11.2016)
- Trampoline : 5 à 6 élèves (du 03.05.2017 au 17 mai 2017)
- Volleyball : 12 à 14 élèves (du 04.10.2016 au 29.11.2016)
- Mur de grimpe : 6 à 10 élèves (du 30.09.2016 au 03.03.2017)
- Ski de fond : 12 à 16 élèves (du 18.01.2017 au 15.02.2017)

Camps

- Camp de ski pour les classes de 7^{ème} année : du 30 janvier au 3 février 2017 aux Mosses
- Camp de ski pour les classes de 9^{ème} année : du 6 au 10 février 2017 aux Crosets
- Camp de vélo pour les classes de 8^{ème} année : du 19 au 23 juin 2017 à Vaumarcus
- Camp de fin d'études pour les classes de 11^{ème} année : du 19 au 23 juin 2017
- 11VG/1 : Cap d'Agde – France 11VG/3 : Barcelone - Espagne
- 11VG/2 : Sorrento - Italie 11VP : Berlin – Allemagne

8.2. Entente scolaire

Présidée par la Commune de Sainte-Croix, l'Entente scolaire gère les questions organisationnelles et financières de l'établissement. Elle regroupe les Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf.

8.3. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises, le 31 janvier, le 13 juin et le 24 octobre 2017. Les principales thématiques abordées furent; l'accueil des élèves à midi, les transports scolaires, les devoirs surveillés. Une commission du Conseil d'établissement a proposé un concept d'organisation des devoirs surveillés. Ce dernier débute en mars 2018.

8.4. Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire se porte bien. Les visites de classes sont constantes et la motivation des enseignants du primaire à venir régulièrement n'a pas diminué. Le secondaire, comme évoqué les années précédentes, ne peut se permettre des visites aussi fréquentes à la bibliothèque. Programme à tenir et horaires obligent. Toutefois, les demandes d'animations ponctuelles ne sont pas en baisse et la collaboration avec les enseignants fonctionne très bien.

Comme annoncé l'an dernier, l'année 2017 a été très nettement consacrée à la mise en place du système d'harmonisation des amendes exigé par le Canton de Vaud pour les élèves. L'encouragement à la lecture restant un objectif prioritaire pour nous, trouver une solution optimale afin d'appliquer cette directive sans décourager nos jeunes lecteurs et leurs parents a nécessité réflexion.

De nombreuses contraintes pratiques, et propres au fonctionnement de notre bibliothèque mixte, nous ont décidés à ne plus délivrer automatiquement à chaque élève une carte de lecteur à son entrée à l'école mais à le faire sur inscription uniquement. Cette solution permet de mieux informer les parents sur le fonctionnement de la bibliothèque, de les prévenir qu'ils seront éventuellement amenés à payer une amende et de leur offrir la possibilité de fournir une adresse e-mail leur permettant de recevoir directement les communications relatives au compte lecteur de leur enfant (avis d'échéance, rappel...). Nous sommes très heureux de constater qu'une grande majorité des parents a répondu positivement et inscrit leur enfant à la bibliothèque malgré cette nouvelle organisation.

Afin de faciliter le retour des documents, des boîtes de retour ont été installées aux collèges de la Poste et de la Gare. Plusieurs demandes ont été formulées pour que des boîtes soient installées dans chaque collège mais il serait malheureusement impossible de les vider régulièrement.

Il est également important de relever que l'équipe des bénévoles œuvrant pour la partie publique de la bibliothèque fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et de compréhension face aux nombreux changements mis en place ces dernières années et nous les en remercions.

L'année 2018 sera consacrée au renouvellement d'une partie du fonds. En effet, nous constatons que les ouvrages sont très (trop) vite endommagés. La « prévention » sera de mise avec les élèves afin de leur expliquer de façon plus systématique comment prendre soin des ouvrages qui sont mis gratuitement à leur disposition.

8.5. Synthèse de la Direction

L'année scolaire 2016-2017 nous a permis de promouvoir les sciences au travers de « L'expo sciences ». Cette exposition interactive qui se déroula le 12 mai 2017 permit de mettre en évidence les différents apprentissages liés à cette matière. Mettant les visiteurs en situation au travers d'une enquête policière, elle leur permettait de tester des expériences scientifiques. D'abord proposée aux élèves de

l'établissement, elle fut également ouverte au public et connut un joli succès. Cette manifestation traduit notre volonté de valoriser le travail scolaire, de lui donner du sens et d'ouvrir l'école à la population.

Sur le plan culturel, les classes du secondaire ont pu profiter, entre autres, d'une représentation au théâtre Benno Besson à Yverdon. Cette démarche vise à mettre en lien des lectures scolaires avec des mises en scène proposées dans la saison régulière de ce théâtre. Cette fois-ci, ce fut « Des souris et des hommes » de John Steinbeck que les élèves purent découvrir, en soirée. C'est à notre sens une belle façon de rendre la culture accessible à tous dans un cadre prestigieux, avec le public des abonnés.

Point d'orgue de l'année scolaire écoulée, l'inauguration du bâtiment scolaire « Métiers 3 » fut pour nous un moment important et attendu de longue date. Offrant des locaux modernes, pratiques et fonctionnels, ce nouveau collège a pleinement répondu à nos attentes et nous a permis de profiter également de nouvelles salles spéciales (musique et sciences). En parallèle de cette construction, ce sont également une partie des salles du collège de la Poste qui furent équipées de tableaux interactifs. Dorénavant, toutes les salles de classe de la 7^{ème} à la 11^{ème} année possèdent un équipement interactif qui permet d'uniformiser les pratiques pédagogiques et d'appliquer ce qui est actuellement transmis dans les institutions de formation des maîtres, dans les HEP notamment.

9. Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671 et 672)

9.1. Office de la Population

La population de notre Commune a diminué de 14 habitants pour s'arrêter à 4'916 citoyens au 31 décembre 2017. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour.

L'occupation du centre EVAM (Etablissement vaudois d'accueil pour les migrants) a baissé. Le centre compte 120 requérants à la fin de l'année (-54).

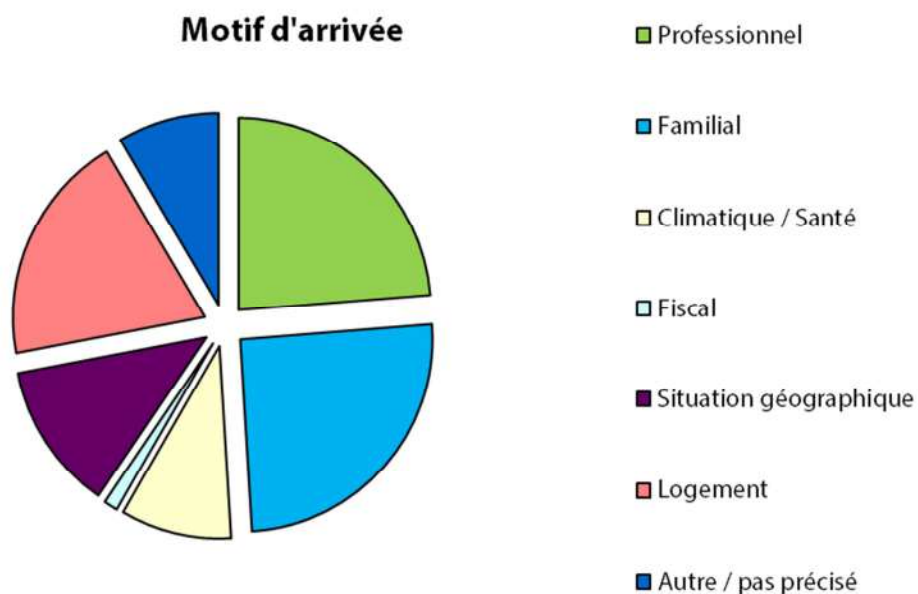
On dénombre 457 travailleurs frontaliers au 31 décembre 2017, soit une diminution de 7 unités.

Statistiques

Motif d'arrivée

Nous avons recueilli 257 motifs pour lesquels les nouveaux habitants sont venus s'établir dans notre commune. Nous les avons classés dans l'ordre suivant :

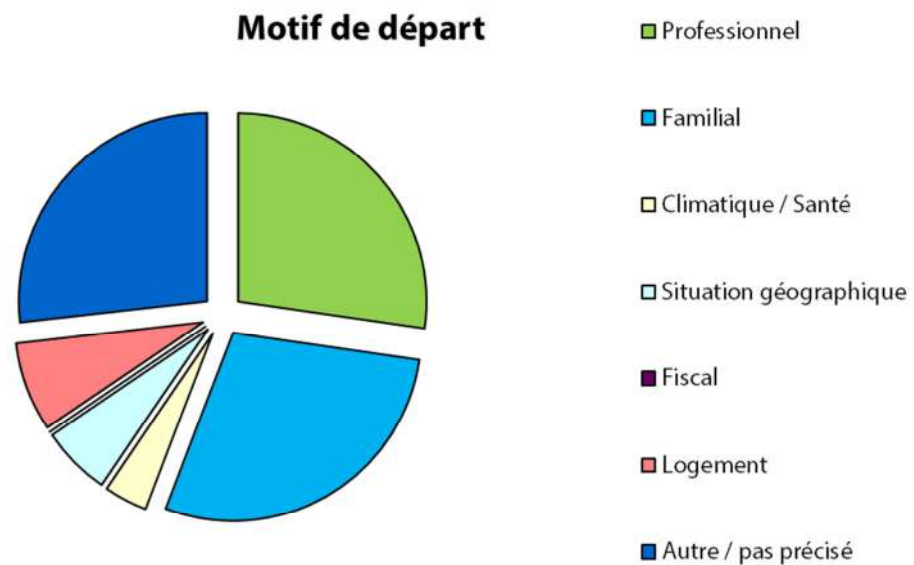
Professionnel	61	23.74%
Familial	65	25.29%
Climatique / Santé	24	9.34%
Fiscal	3	1.17%
Situation géographique	32	12.45%
Logement	50	19.46%
Autre / pas précisé	22	8.56%
	257	100.00%



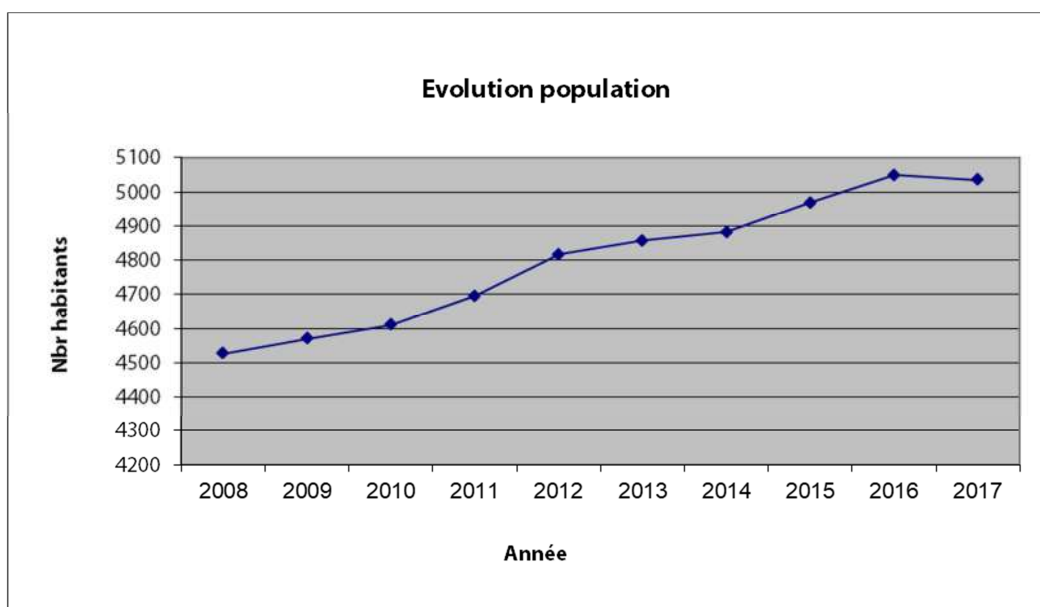
Motif de départ

Les motifs de départ, au nombre de 403, sont les suivants :

Professionnel	110	27.30%
Familial	115	28.54%
Climatique / Santé	15	3.72%
Situation géographique	24	5.96%
Fiscal	0	0.00%
Logement	31	7.69%
Autre / pas précisé	108	26.80%
	403	100.00%



Evolution de la population de 2008 à 2017



Recensement de la population depuis 2011

	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Bourgeois	915	894	866	868	854	839	849
Vaudois	1'378	1'395	1'394	1'429	1'415	1'414	1'432
Confédérés	1'537	1'578	1'603	1'613	1'632	1'676	1'676
Etrangers	736	775	851	823	891	947	959
Sous-total	4'566	4'642	4'714	4'733	4'792	4'876	4'916
Migrants	130	174	143	149	177	174	120
Totaux	4'696	4'816	4'857	4'882	4'969	5'050	5'036
Frontaliers	418	434	453	462	492	464	457

Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS. Le nombre de 5'036 habitants est repris dans les graphiques ci-dessous.

Population en âge AVS

Total	Hommes	Femmes	Total en % de la population	Hommes en % des rentiers AVS	Femmes en % des rentiers AVS
1218	515	703	24.18 %	42.28 %	57.72 %

Evolution des naissances et des décès de 2008 à 2017

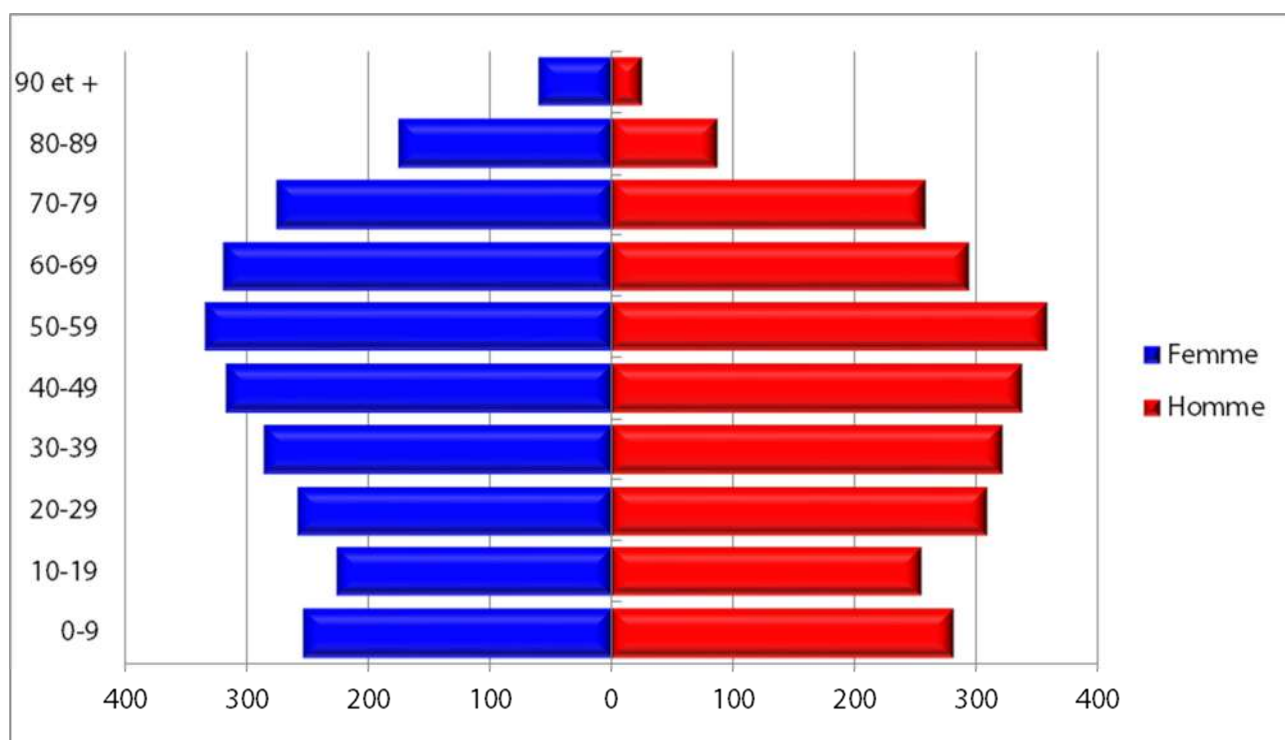
Années	Naissances	Décès
2008	59	53
2009	43	61
2010	51	68
2011	33	59
2012	65	60
2013	52	60
2014	41	55
2015	51	83
2016	53	50
2017	56	58

Naissances et décès



Pyramide des âges

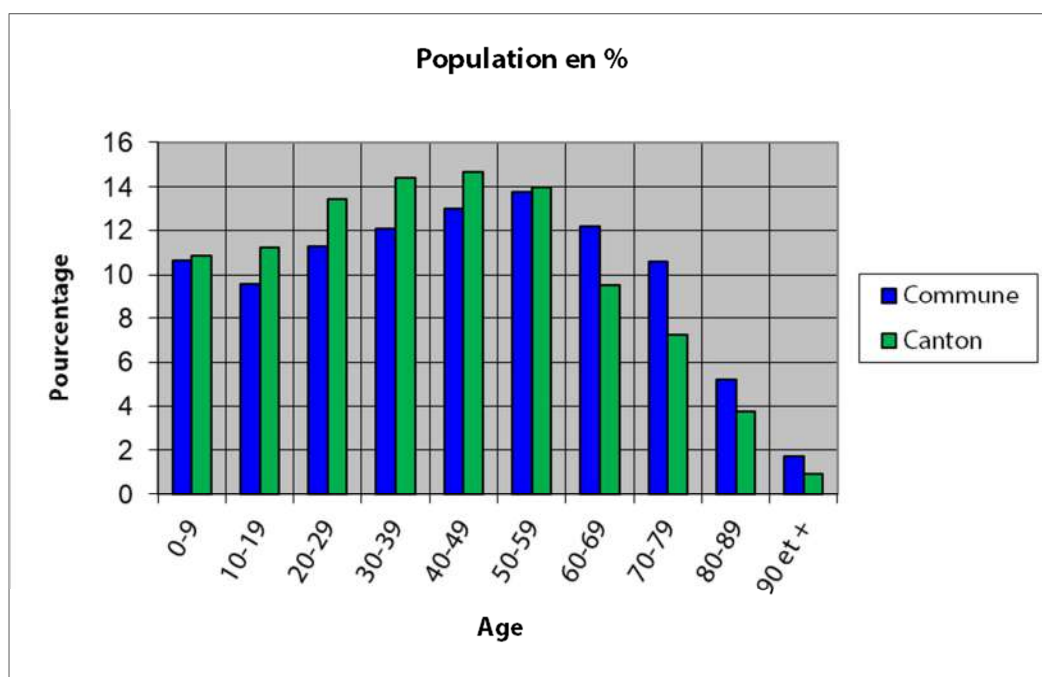
AGE	TOTAL	SEXE	
		Masc.	Fém.
0-9	535	281	254
10-19	482	255	227
20-29	568	309	259
30-39	607	321	286
40-49	654	337	317
50-59	693	358	335
60-69	614	294	320
70-79	534	258	276
80-89	263	87	176
90 et +	86	25	61
TOTAL	5036	2525	2511
Age moyen	43.74	41.84	45.66



Comparaison Commune / Canton

AGE	TOTAL		SEXE			
	Commune	Canton	Commune		Canton	
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-9	535	86'174	281	254	44'000	42'174
10-19	482	88'999	255	227	45'714	43'285
20-29	568	106'715	309	259	54'430	52'285
30-39	607	114'401	321	286	57'250	57'151
40-49	654	116'723	337	317	57'535	59'188
50-59	693	111'081	358	335	55'290	55'791
60-69	614	75'800	294	320	36'418	39'382
70-79	534	57'405	258	276	25'770	31'635
80-89	263	29'712	87	176	11'497	18'215
90 et +	86	7'374	25	61	2'028	5'346
TOTAL	5036	794'384	2'525	2'511	389'932	404'452

	TOTAL		TOTAL %	
AGE	Commune	Canton	Commune	Canton
0-9	535	86'174	10.63	10.85
10-19	482	88'999	9.57	11.20
20-29	568	106'715	11.28	13.44
30-39	607	114'401	12.05	14.40
40-49	654	116'723	12.99	14.69
50-59	693	111'081	13.76	13.98
60-69	614	75'800	12.19	9.54
70-79	534	57'405	10.60	7.23
80-89	263	29'712	5.22	3.74
90 et +	86	7'374	1.71	0.93
TOTAL	5036	794'384	100.00	100.00



9.2. Sécurité publique

Activités du Service

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative. L'ASP est un employé communal reconnaissable à son uniforme de couleur grise.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, rapports d'enquêtes dans le cadre des demandes de naturalisations).

L'ASP pose la signalisation, organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2017. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux et/ou barrières, à la mise en place d'un concept de circulation. Les traditionnelles grandes manifestations restent le Carnaval, le 1er août, le Marché d'été, représentant un total de 50 heures de présence.

La Commune de Sainte-Croix est membre de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) qui regroupe les communes qui possèdent une police administrative.

Une entreprise de sécurité a assuré une présence aux abords des bâtiments et lieux communaux de mai à octobre 2017, les vendredis et samedis soir de 21h00 à 00h00. Ce dispositif a permis d'assurer une présence de proximité, de prévenir les incivilités et d'éviter des problèmes d'occupation nocturne du domaine public (ex. nuisances sonores).

Un radar pédagogique a été placé à 5 reprises. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée de 15 jours, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée.

- Piscine des Replans, du 23 juin au 6 juillet 2017
- Piscine des Replans, du 6 au 20 juillet 2017
- Route de Culliairy direction Mont-de-Baulmes, du 20 juillet au 10 août 2017
- Rue des Rasses 38, du 10 au 24 août 2017
- Av. des Gittaz, du 28 septembre au 13 novembre 2017.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des Routes et le Voyer des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux et en particulier le Service des travaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

Service de patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31 décembre 2017 de 3 personnes. Ils assurent la sécurité à 4 endroits spécifiques de la Commune.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière.

Les patrouilleurs scolaires sont présents durant un peu plus de 20 heures par semaine (10 heures en 2016) tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Ils protègent les passages de sécurité à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour.

Depuis la rentrée scolaire 2017, le temps d'attente pour prendre le bus à la sortie de l'école à L'Auberson en fin d'après-midi est relativement long. En effet, les enfants sortent à 15h30 et le bus n'arrive qu'à 15h44. Alors que les changements d'horaires de décembre auraient pu améliorer la situation, c'est finalement l'inverse qui s'est produit. Il a été décidé d'engager un patrouilleur scolaire pour assurer une surveillance afin que les élèves du Collège de L'Auberson soient en sécurité durant ce laps de temps. Surveillance qui ne peut être assurée par les enseignants par décision cantonale.

Depuis le 1er novembre 2017, un patrouilleur scolaire prend le bus TRAVYS avec les élèves afin de leur rappeler comment attendre le bus, monter et descendre du bus et se comporter pendant le trajet, ceci sur les lignes Sainte-Croix/L'Auberson et Sainte-Croix/Bullet.

Effectif de la Police Administrative

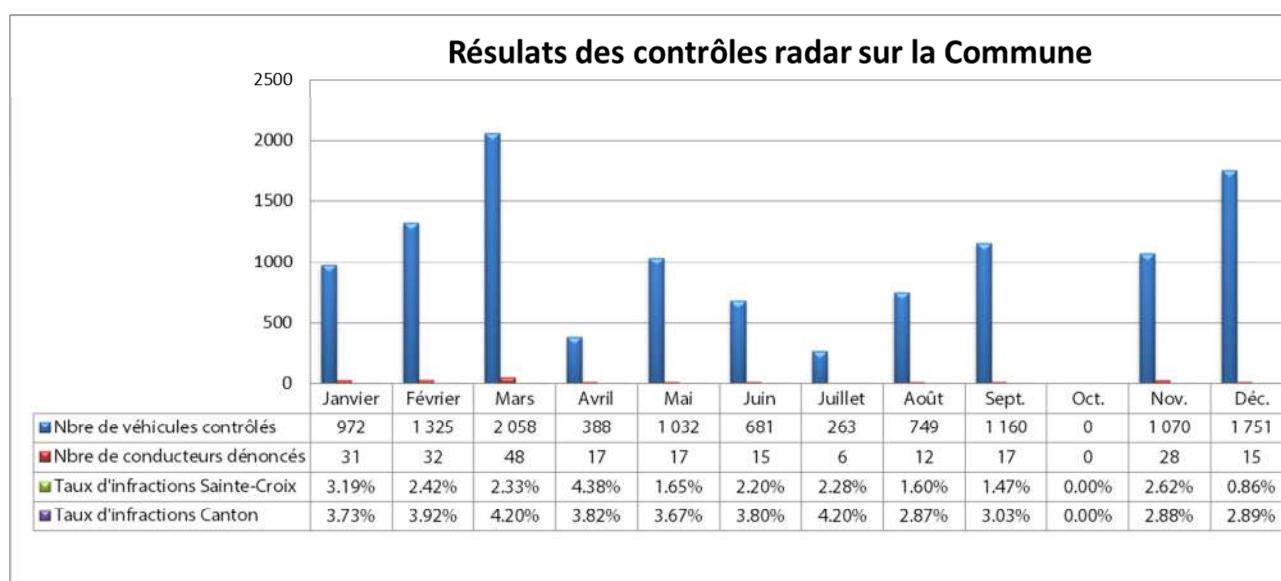
Le 4 septembre 2017, la Municipalité a pris acte de la démission de Mme Meliha Sabotic (ASP), avec effet au 30 novembre 2017.

Une annonce se rapportant à l'engagement d'un(e) assistant(e) de Sécurité publique entre 80 % et 100 % a été publiée dans le Journal de Sainte-Croix et environs du 22 septembre 2017, ainsi que dans La Région du 28 septembre 2017.

Après consultation des dossiers et entretien des candidat(e)s, la Municipalité a décidé de retenir la candidature de M. Jérémy Bron pour le 1er février 2018 à un taux d'activité de 80%.

L'activité de notification des commandements de payer reçus par l'Office des poursuites n'est plus effectuée depuis le départ de Mme Sabotic. Le nouvel ASP débutant sa fonction le 1er février 2018, cette activité a été reprise provisoirement par Mme Claudine Schär depuis le 1er décembre 2017.

Résultats des contrôles radar sur la Commune



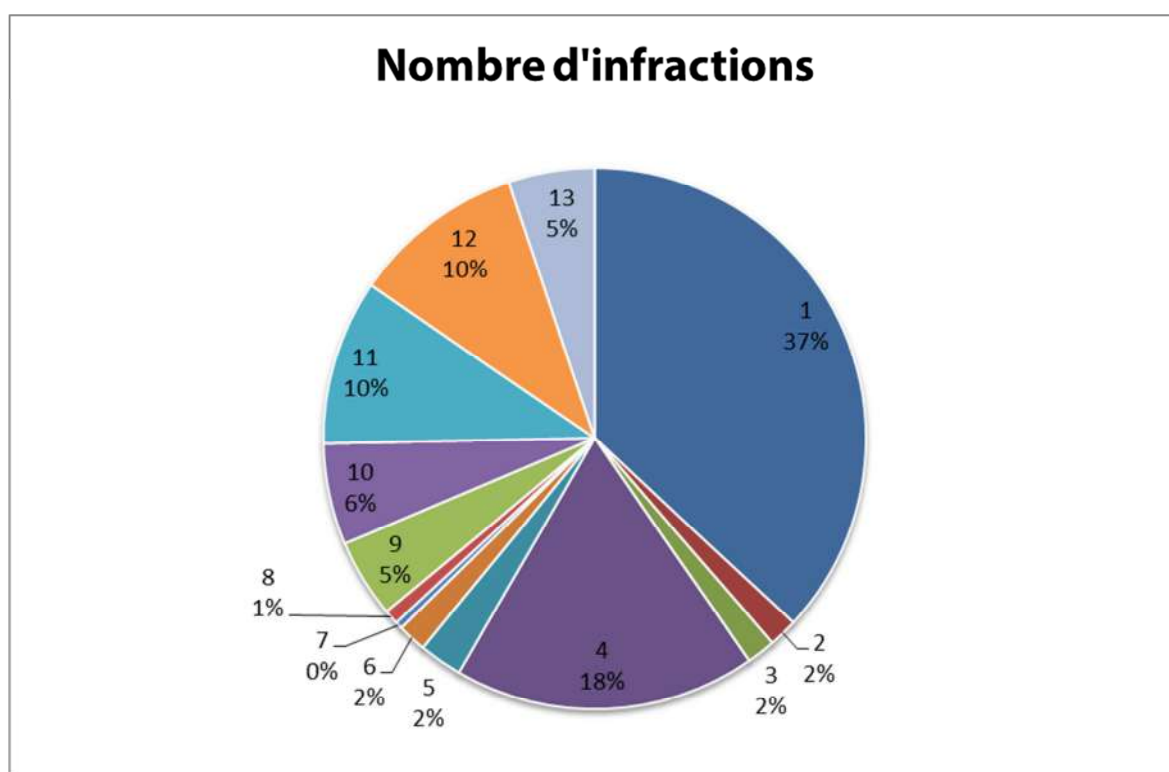
Au total, 11'449 véhicules ont été contrôlés et 238 conducteurs dénoncés.

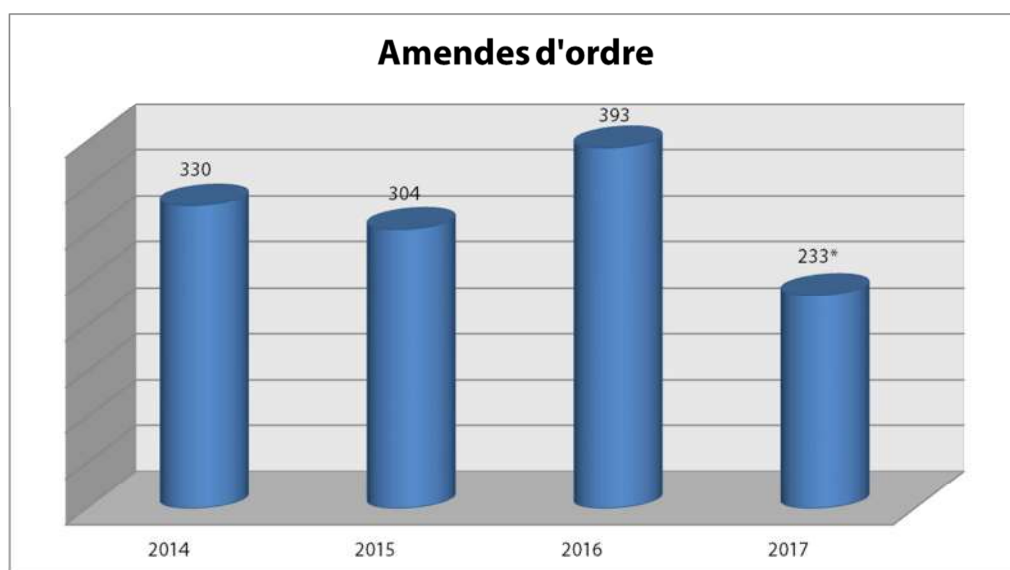
Amendes d'ordre, ordonnances pénales et commission de police

Sur l'ensemble de l'année 2017, 233 contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre, pour un montant de Chf 11'980.--.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

	Description	Nombre	Montant
1.	Dépassement de la durée de stationnement de 2 heures	86	3'440.00
2.	Dépassement de la durée de stationnement de + de 2 heures	4	240.00
3.	Dépassement de la durée de stationnement de + de 4 heures	4	400.00
4.	Disque de stationnement non visible ou peu visible	42	1'680.00
5.	Heure d'arrivée fausse sur le disque de stationnement	6	240.00
6.	Changement de l'heure d'arrivée sans quitter sa place	4	160.00
7.	Stationnement sur une voie réservée aux bus jusqu'à 60 min.	1	120.00
8.	Stationnement sur une place réservée aux personnes handicapées jusqu'à 60 min.	2	240.00
9.	Stationnement sur le trottoir jusqu'à 2 heures	11	440.00
10.	Stationnement à un endroit où une interdiction de parquer est signalée jusqu'à 2 heures	14	560.00
11.	Stationnement à un endroit où une interdiction de parquer est signalée jusqu'à 4 heures	23	2'300.00
12.	Stationnement hors des places clairement indiquées jusqu'à 2 heures	24	960.00
13.	Ne pas observer le signal "Interdiction générale de circuler dans les deux sens"	12	1'200.00
	Total	233	11'980.00





**La diminution est due au départ de l'ASP en novembre 2017*

En 2017, 60 ordonnances pénales, appelées anciennement sentences municipales, ont été ordonnées, dont 2 à des mineurs, pour dénonciations aux divers règlements communaux pour un total de Chf 20'130.-.

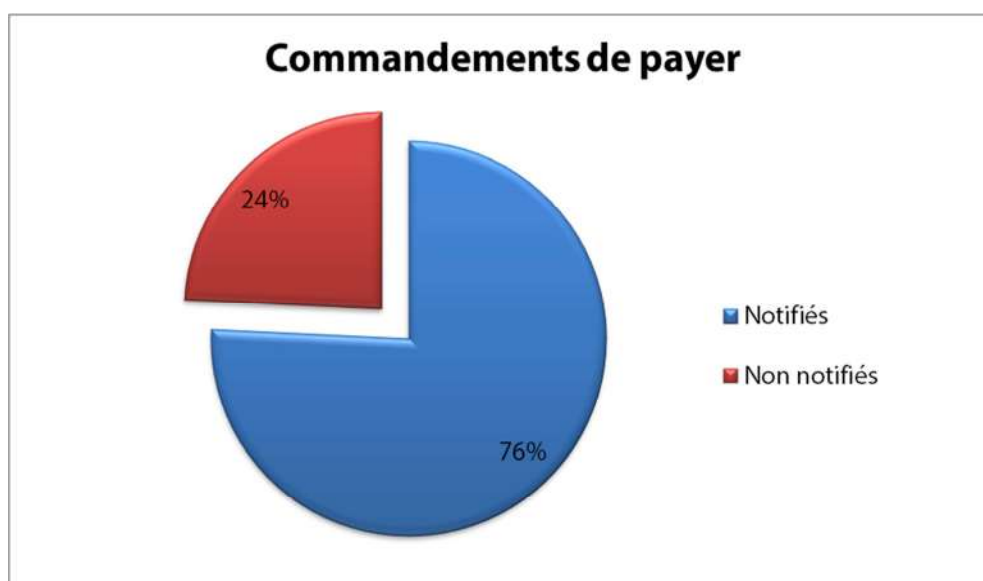
Nombre ordonnances pénales		Montant		Juge application des peines		Commission de Police	
2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
51	60	12'900.00	20'130.00	15	7	1	0

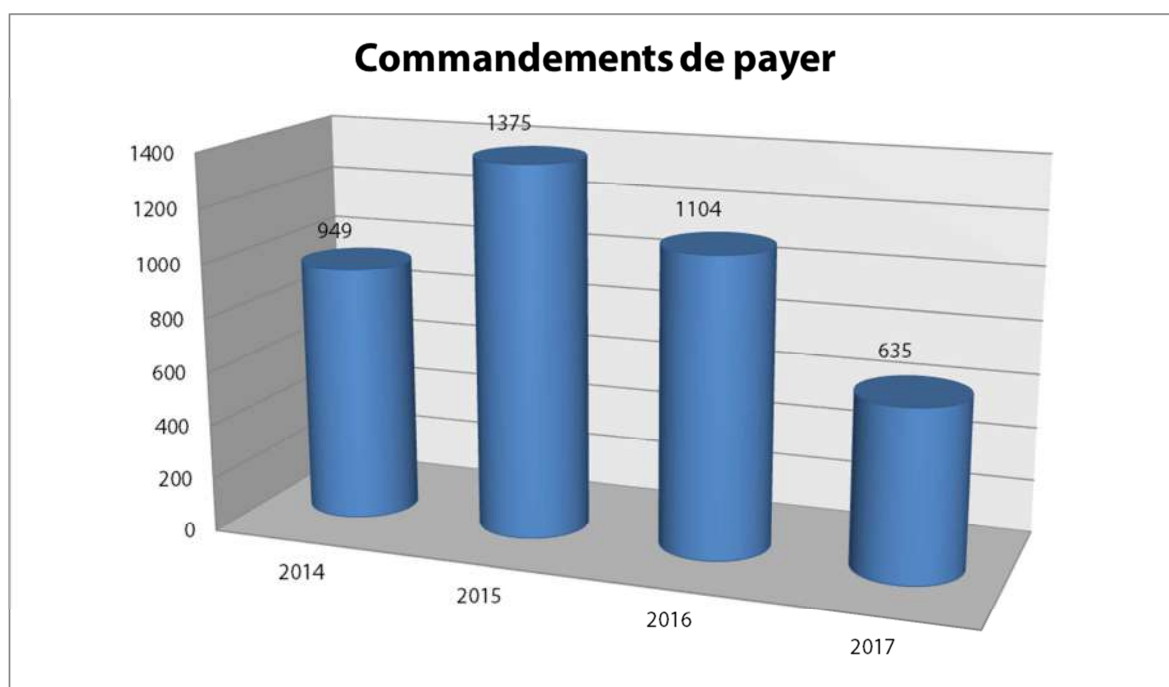
Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf 32'110.-- pour 2017, alors qu'il était de Chf 30'480.-- en 2016.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions.

Commandements de payer

Nous avons reçu 635 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 481 ont pu être notifiés.





9.3. Autres activités

Contrôle des Champignons

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 10 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

- Récoltes contrôlées	18
- Récoltes avec champignons impropres à la consommation	9
- Récolte avec champignons vénéreux	1
- Quantité totale contrôlée	8,140 kg
- Quantité champignons comestibles	5,035 kg
- Quantité champignons impropres à la consommation	3,055 kg
- Quantité champignons vénéreux	0,050 kg

Abattoir

Selon décision du Service de la consommation et des affaires vétérinaires et d'un commun accord avec les bouchers, l'abattoir a été fermé au 31 décembre 2017.

Pour sa dernière année d'existence, les deux vétérinaires en fonction dans notre abattoir sont Mme la doctoresse Sylvie de Pastors Perrin des Ponts-de-Martel et M. le docteur Jean-Claude Simon-Vermot des Cerneux-Péquignot, ce dernier a pris sa retraite au 31 décembre 2017.

Centre régional de ramassage des déchets carnés

222 cadavres d'animaux ont été pris en charge par le centre, il s'agit de :

32 bovins adultes, 135 veaux, 1 cheval, 9 porcs, 6 moutons, 13 chèvres, 19 renards, 3 chevreuils et 4 blaireaux, ceci pour un poids total de 25'590 kg. Les équarrisseurs sont intervenus à 14 reprises pour les trois Communes du Balcon du Jura concernant des bovins âgés de plus de quatre ans.

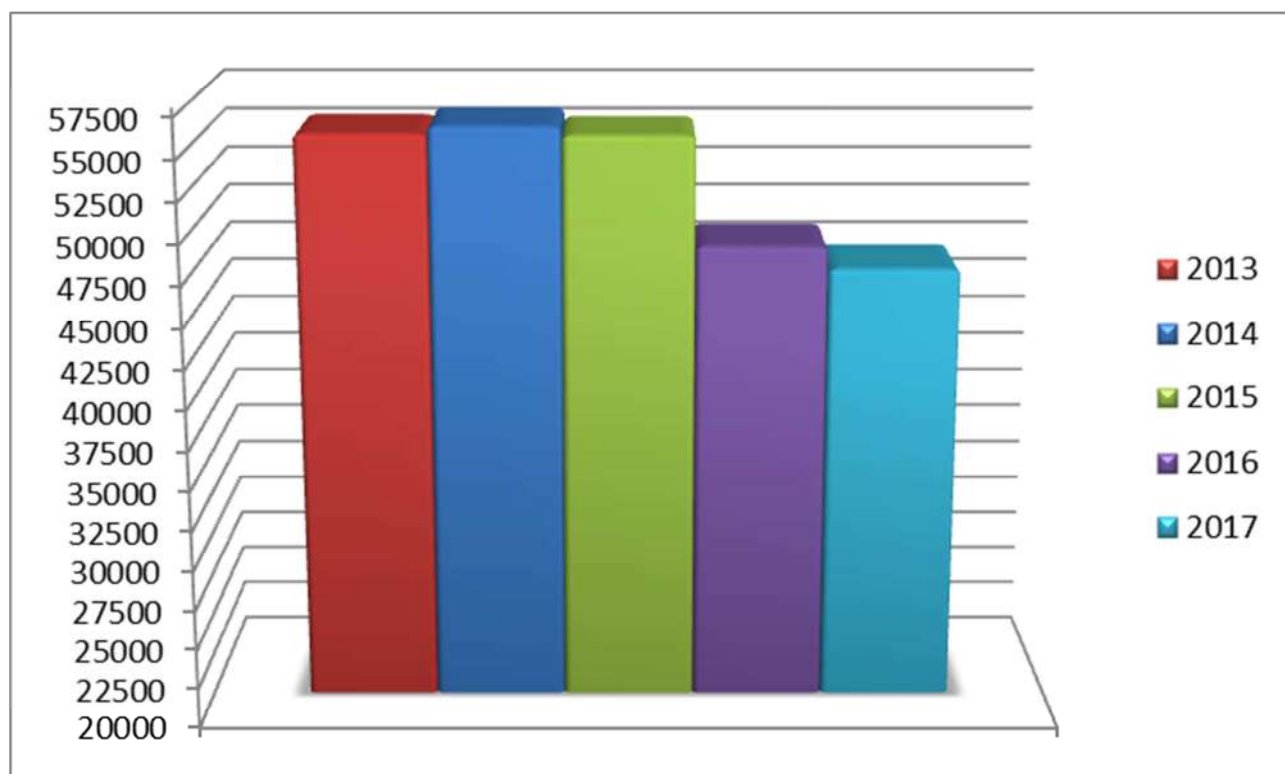
Les activités communales du centre des déchets carnés ont représenté une activité de 75 heures sur l'année.

Taxes de séjour - provenance et évolution

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Propriétaires	29'032.15	26'313.65	24'716.45
Locataires	3'372.90	2'846.50	2'329.00
Camping	60.00	52.80	207.00
Autres nuitées (Jolie Brise)	197.60	672.10	724.10
Location de vacances	3'758.50	3'204.40	2'731.40
Nuitées hôtels	16'686.20	13'617.80	14'338.00
Interhome	2'440.20	2'020.20	2'300.00
	55'547.55	48'727.45	47'345.95

Bénéficiaires

	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Office du Tourisme local	33'328.55	29'236.55	28'407.60
Commune Sainte-Croix	22'219.00	19'490.90	18'938.35
	55'547.55	48'727.45	47'345.95



10. Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)

10.1. Ressources humaines

Etat-Major

- Major Eisler Jan (Commandant du SDIS)
- Cap Adj. Joseph Paul-André (Commandant du DPS)
- Cap Michelet Yvan (Commandant du DAP et Chef APR)
- Cap Zahno Jérôme (Chef Véhicules et Matériels)
- Cap Chevalley Roland (Médecin du SDIS)
- Cap Manzini Mario (QM)
- Cap Guinchart Cyril (Chef formation)
- Cap Muzette Yves-André (Responsable du DPS et DAP Pied-de-la-Côte)

En 2017, l'Etat-Major a tenu 12 séances ordinaires.

En complément des séances d'Etat-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants à Yvonand
- 1 journée technique des DPS à Eclépens
- 1 journée technique des commandants à Vallorbe
- 3 séances d'Officiers
- 2 séances de la commission consultative

Effectif

	<u>off</u>	<u>s.off</u>	<u>sap</u>	<u>total</u>
DPS + EM	14	12	40	67
DAP	0	4	19	23
Total	14	16	59	90

Admission Détachement d'Appui

- Rec Criblez Antonin (DAP Z1)
- Rec Jaccard Eric (DAP Z1)
- Rec Merminod Kim (DAP Z1)
- Rec Mischler Maxime (DAP Z1)
- Rec Cusin Steve (DAP Z1)
- Rec Viera Carlos (DAP Z2)

Admissions Détachement Premier Secours

- Sap Heintz Ludovic (DAP Z1)
- Rec Almeida Jorge (DPS Ste-Croix)
- Rec Meier Anna-Lucia (DPS PdIC)
- Rec Grenier Isabelle (DPS PdIC)
- Rec Alberti Raffaele (DPS PdIC)

Démissions

Causes professionnelles et autres

- Sap Heintz Ludovic (DAP Z1 Bullet) (professionnelle)
- Sap Almeida Jorge (DPS Ste-Croix) (personnelle)
- Sap Meier Anna-Lucia (DPS PdIC) (personnelle)
- Sap Grenier Isabelle (DPS PdIC) (déménagement)
- Sap Alberti Raffaele (DPS PdIC) (déménagement)
- Lt Goût Guillaume (DPS PdIC) (personnelle)
- Sap Muzette Mélanie (DPS PdIC) (déménagement)
- Sap Rousseil Etienne (DPS PdIC) (déménagement)
- Sap Burki Christopher (DPS PdIC) (déménagement)
- Sap Roulet Etienne (DAP PdIC) (raison d'âge)
- Cap Adj Joseph Paulan (DPS Ste-Croix) (raison d'âge)
- Sap Fiaux Kim (DPS Ste-Croix) (professionnelle)
- Sap Corbaz Yvan (DAP Z1 Bullet) (professionnelle)

10.2. Cours cantonaux suivis

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 122 jours de cours cantonaux dans divers centres afin de suivre les formations requises par l'ECA.

Autres activités :

- 3 cours cadres officiers
- 6 cours cadre officiers et sous-officiers
- 9 exercices DAP
- 20 exercices DPS
- 8 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires
- 5 exercices désincarcération
- 2 soirées test physique APR à la Grangette à Lausanne
- 2 ½ journée au simulateur RAMA à Cugy
- 1 journée au simulateur de l'armée à Genève
- 3 gardes de feu 1er août
- 3 gardes de feu de l'Avent
- 1 garde feu de Carnaval
- 1 week-end de formation pour deux sapeurs au centre de formation à Mâcon (FR)
- 1 exercice NAC (Nouveaux animaux de compagnie) donné par le vivarium Aquatis

10.3. Nominations

Est promu au grade de Caporal

Sap Ogiz Didier
Sap Mayland Mathieu
Sap Burki Christopher
Sap Corminboeuf Ludivine
Sap Duvoisin Thierry (87)

Est promu au grade de Sergent-chef

Sgt Junod Alain
Sgt Petitpierre Alexis

Est promu au grade de Lieutenant

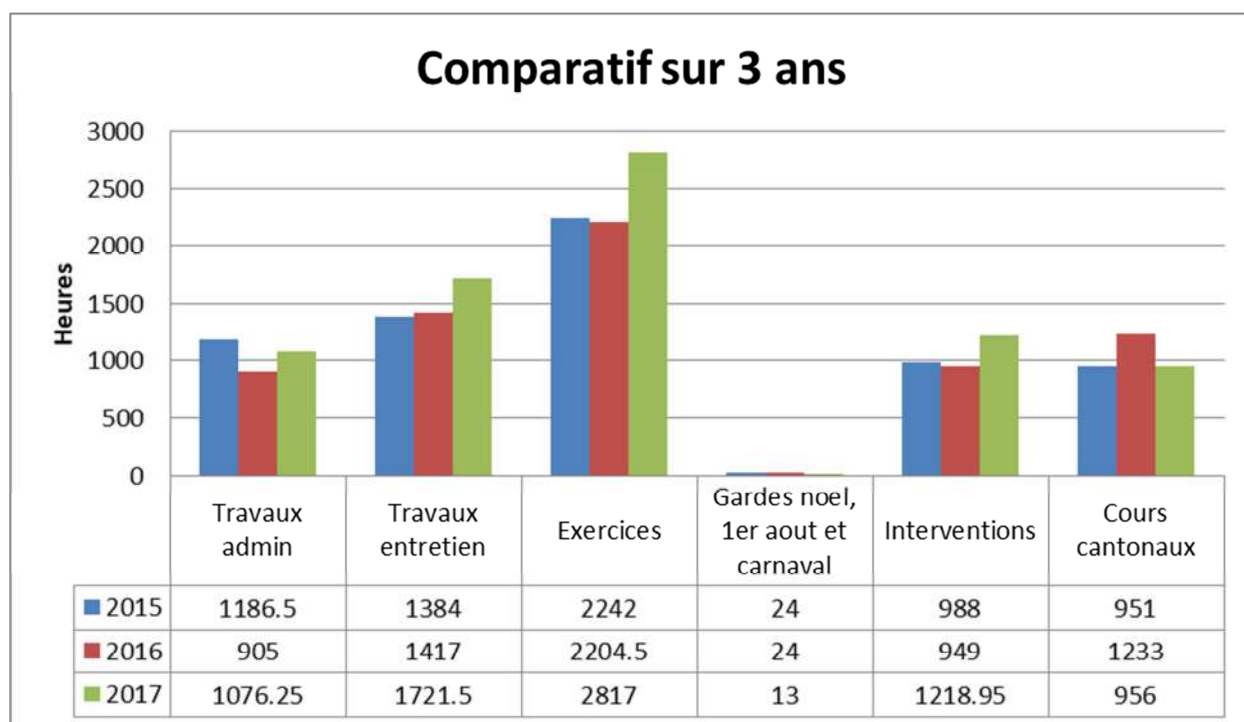
Sgt Addor Fabien

Est promu au grade de Capitaine

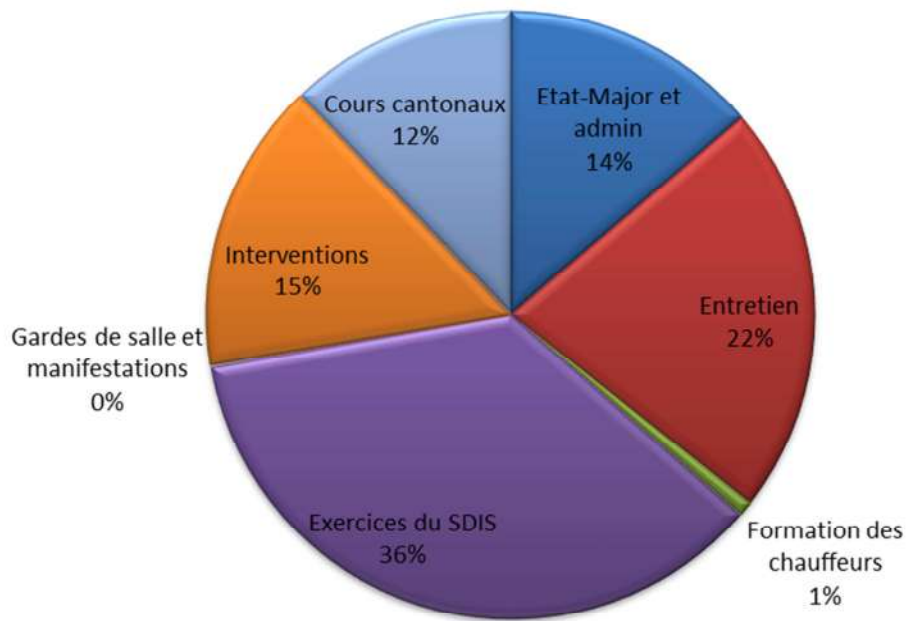
Plt Guinchard Cyril
Plt Manzini Mario
Plt Muzette Yves-André

10.4. Activités du SDIS

Travaux d'Etat-Major et administratifs		1'076.25
Travaux d'entretien :		
	APR (anciennement ARI)	43
	Matériel	367
	Nettoyage casernes	125
	Travaux et gardes week-end	997
	Véhicules	189.50
Exercices :		
	Cours de cadres Off et Sof	300
	APR	339
	DPS	1'878
	DAP	300
Gardes du 1 ^{er} août, Noël et Carnaval		13
Interventions nb : 67		
Heures intervention	1'152.95	
Piquets de sécurité	17.50	
Entretien matériel	40.5	
Administration	8	
Total des heures d'intervention		1'218.95
Cours cantonaux		956
Total :		7'802.70 heures



Activités



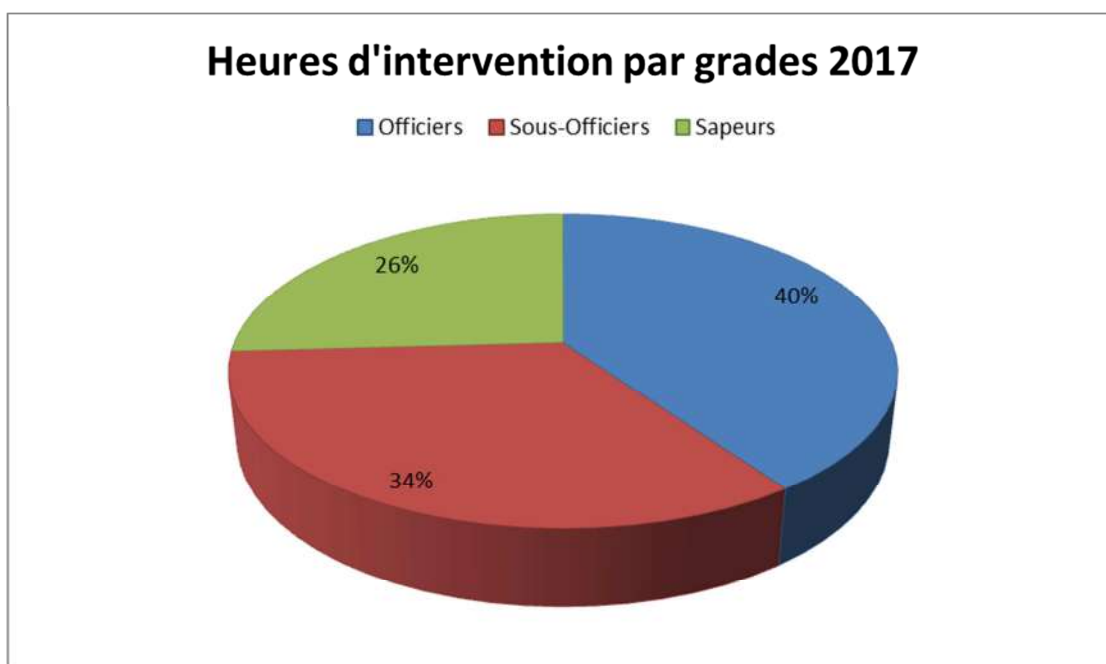
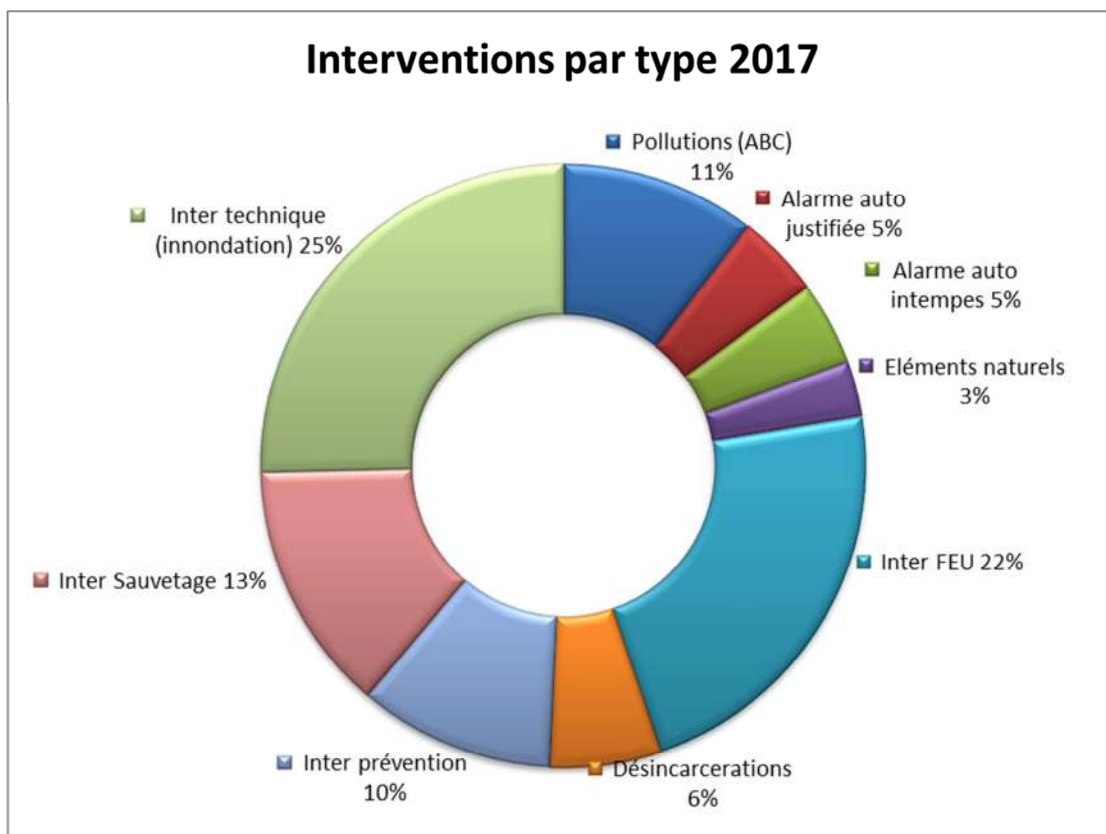
10.5. Interventions

67 interventions en 2017 (64 interventions en 2016).

Répartition des sorties :

- 7 Pollutions (ABC)
- 3 Alarmes auto justifiées
- 3 Alarmes auto intempestives
- 2 Éléments naturels
- 15 Inter FEU
- 4 Désincarcérations
- 7 Inter préventions
- 9 Inter Sauvetages
- 17 Inter techniques (inondations)

Total : 67



10.6. Matériel et véhicules

En 2017, l'ECA a continué à nous fournir du matériel qui est venu s'ajouter dans les véhicules et dans les casernes : petit matériel, diverses mises à jour et une génératrice de secours en cas de panne sur le réseau électrique radio ECA (relais du Mont-des-Cerfs).

Ces deux services représentent 11 personnes et quelques 556.50 heures de travail.

Vingt formations diverses sur véhicules, deux permis C1 118 ont été délivrés et trois formations machiniste tonne pompe. Une quinzaine de réparations effectuées par l'ECA dans nos locaux. Durant l'année, tous nos véhicules ont subi différents services et travaux de préparation à l'expertise dans les garages mandatés par l'ECA.

Cette année, nous avons organisé la partie logistique et matériel pour l'école de recrue des futurs sapeurs-pompiers région Nord. C'était la deuxième et dernière année que nous avons géré ce type d'événement.

10.7. APR

L'ECA a procédé à une révision complète des appareils en fin d'année.

Le simulateur de la RAMA a été utilisé pour parfaire les nouvelles stratégies d'interventions, avec comme but comme l'année précédente l'entraînement des actions opérationnelles (AO) et l'approche des feux de voitures de nouvelle génération.

Pendant l'année, les exercices de groupes étaient également basés sur la consolidation des AO.

Le site d'entraînement de l'armée à Genève a permis, à une partie de nos porteurs, de parfaire leur formation en feux réels.

Les diverses activités de l'année ont occupé 6 personnes avec quelques 339 heures de travaux.

10.1. Instruction

L'accent de l'instruction de cette année a été mis sur la consolidation des AO liées à un sinistre. Ces dernières optimisent les missions et le matériel engagé en cas d'intervention.

Un accent particulier a été mis sur le nouveau concept ECA au sujet du traitement des cas chimiques (ABC) qui traitent autant des pollutions que des divers agents bactériologiques et chimiques. En effet un site comme Sainte-Croix intervient dans ce type d'alarme lors des phases une et deux soit : reconnaissances, sauvetages et premières mesures.

Les préparations d'exercices ont occupé plus de 200 heures nos formateurs et les cours cantonaux suivis auprès des centres de formation de l'ECA ont vu une bonne participation. La participation aux exercices de notre corps est en hausse du fait de l'augmentation du nombre de sapeurs au DPS.

10.2. Quartier-maître

La gestion 2017 a été réalisée par 4 personnes (le Quartier-Maître, un Fourrier, un responsable RH et une nouvelle responsable admin pour Pied-de-la-Côte le Caporal Ludivine Corninboeuf).

Les travaux administratifs se sont révélés toujours plus conséquents, les relevés et soldes devant obligatoirement passer par le programme ECADIS et ce pour permettre la fiscalisation complète avec déclaration AVS. Une centralisation de toutes les saisies s'est faite sur le site de Sainte-Croix.

10.3. Caserne

Peu de modifications en caserne.

Une étude sur l'aménagement rationnel qui a été effectuée en 2016 et mis en place en 2017 nous a fait constater le manque de place croissante à la suite du nombre toujours plus conséquent de matériel nécessaire.

L'achat d'un container entreposé à l'extérieur a permis de libérer un peu de place provisoirement.

10.1. Site du Pied-de-la-Côte

Le site compte 18 sapeurs au DPS et 6 au DAP.

L'année 2017 fut une nouvelle fois une année tranquille en matière d'interventions qui s'élevèrent au nombre de 9. Elles furent par contre variées.

Un manque d'implication se fait ressentir auprès de certains sapeurs qui ne veulent pas prendre de responsabilités. Il est difficile de maintenir un DPS dans ces conditions.

10.2. Jeunes sapeurs

Pour l'année 2017, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix a encadré pas moins de 25 jeunes (18 garçons et 7 filles), âgés de 10 à 17 ans.

Dans cet effectif, 7 JSP venaient du Pied de la Côte et 18 JSP de Sainte-Croix.

Au total, 7 moniteurs et 3 aide-moniteurs se sont relayés au fil de l'année pour leur donner l'instruction sur les thèmes de base, tels que : l'hydraulique, les nœuds, la motopompe, le sanitaire, l'extinction, les échelles, etc...

Les activités 2017 ont été diverses : 7 exercices, 2 journées techniques, le Carnaval, la réussite de 6 JSP à l'examen de leur Flamme 1 et 2, l'assemblée générale du GVJSP, le rassemblement latin à Yvonand, ainsi que le Téléthon.

Les JSP ont un système de validation des acquis qui s'appelle les Flammes.

Le meilleur niveau obtenu est celui de la Flamme 3, qui permet l'intégration d'un JSP au DPS, dès l'âge de 18 ans.

Ce canal de recrutement est un réel atout qui nous permet d'engager des jeunes motivés voire même passionnés, possédant toutes les exigences de base d'un pompier volontaire.

Tous les exercices et journées prévus dans le calendrier annuel JSP, ont pour but de former ces jeunes à la base de l'activité de Pompier, mais aussi de pérenniser nos activités futures.

Attirer les jeunes dès leur plus jeune âge, crée souvent des vocations. C'est pourquoi, l'effectif de base fixé à 24 jeunes a été dépassé pour l'année 2017.

10.3. Conclusions

Des changements à l'interne nous ont permis d'avoir un effectif stable et presque complet au détachement de premier secours (DPS) de Sainte-Croix. Par contre, les effectifs diminuent au détachement d'appui (DAP).

Le DPS de Pied-de-la-Côte (PdC) situé à Villars-Burquin est en sous-effectif. Des déménagements et une ambiance pas toujours au beau fixe sont les principales causes.

On remarque que plusieurs recrues ont démissionné après une année.

Les difficultés de recrutement sont récurrentes. En effet, notre population est vieillissante et les jeunes qui restent dans la région sont déjà mis à contribution dans d'autres domaines.

Cependant nous avons réussi à recruter dix personnes pour treize départs en cette fin d'année 2017.

Le nouvel Etat-Major s'est bien mis en place. Une très bonne entente entre les cadres permet de travailler sereinement. La charge de travail augmente chaque année car l'ECA nous en demande toujours plus. Une augmentation du matériel et des véhicules nous fait prendre conscience que nous commençons à nous trouver à l'étroit dans notre caserne.

En conclusion, le SDIS se porte bien et il faudra être vigilants en 2018 avec la mise en place du nouveau système d'alarme ProSdis.

11. Services Industriels - (cpt 810 à 833)

11.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, en dehors des tâches courantes liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été plus particulièrement orientées sur les objets suivants :

- Autocontrôle, recherches de fuites.
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.
- Suite de la modernisation du système de relevés des compteurs eau et gaz.
- Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz à l'Avenue des Gittaz.
- Raccordement sur le réseau d'eau de la nouvelle conduite principale de distribution au Col-des-Etroits.
- Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz dans le cadre du réaménagement de la rue des Métiers.
- Détournement d'une conduite de distribution de gaz au Crêt-Martin.
- Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz au bas de la rue du Jura.
- Remplacement d'une conduite de distribution de gaz à la ruelle du Marché.
- Phase de prospection hydrogéologique en lien avec l'élaboration du nouveau Plan Directeur de la Distribution d'Eau (PDDE).
- Etude d'avant-projet en vue de la rénovation complète de la STEP de la Villette.

Au niveau de la formation continue du personnel, M. Adrien Desarzens a obtenu le certificat d'installateur agréé gaz SSIGE et M. Esteban Bepoix a débuté les cours de fontainier, formation destinée à acquérir la maîtrise de l'exploitation, de l'entretien et de la surveillance d'un réseau d'eau potable.

MM. Didier Verguet, Claude Thierstein et Adrien Desarzens ont suivi une formation d'une journée pour le maintien des compétences liées à la sécurité lors des interventions sur le réseau de gaz naturel.

Concernant la distribution de l'eau, l'année s'est montrée particulièrement sèche. Les sources communales ont subi de grandes périodes d'étiage, durant le mois de janvier ainsi que sur une période allant de la fin juin jusqu'au début novembre. La redondance avec l'ACRG nous a dès lors été d'un grand secours. Cependant, en dehors de ces périodes, le surplus des ressources communales a permis de fournir au réseau de l'ACRG un volume d'eau excédentaire annuel de 81'797 m³.

Pour la partie gaz naturel, le bilan de l'exercice est excellent avec un volume des ventes record comptabilisant 38.9 millions de kWh, faisant suite à un mois de janvier exceptionnellement froid ainsi qu'à un début d'hiver rigoureux (novembre-décembre).

La station intercommunale de la Villette a quant à elle fait l'objet d'une étude devant permettre d'identifier les mesures à prévoir sur un horizon de 20 ans et ainsi lisser les coûts d'investissement.

Dans le cadre de cette étude, une inspection globale de la STEP ainsi qu'une investigation des ouvrages en béton ont permis de mettre en évidence une capacité de traitement proche de la saturation et un état de dégradation avancé des bétons.

Au vu de ce constat, il a été jugé judicieux de continuer l'étude sous la forme d'un avant-projet visant une rénovation complète de la STEP et permettant le redimensionnement nécessaire au respect des normes de rejet.

11.2. Secrétariat – Administration

Abonnements

Il a été procédé à 211 mutations (départs et arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

Relevés des compteurs

L'effort se poursuit pour rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention. L'automatisation des relevés se développe en complétant l'équipement du parc des compteurs eau et gaz d'émetteurs radio. A ce jour, 82 % des compteurs d'eau et 92 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

Facturation

La gestion des 1'996 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, plus de 6'000 factures eau, gaz et prestations diverses.

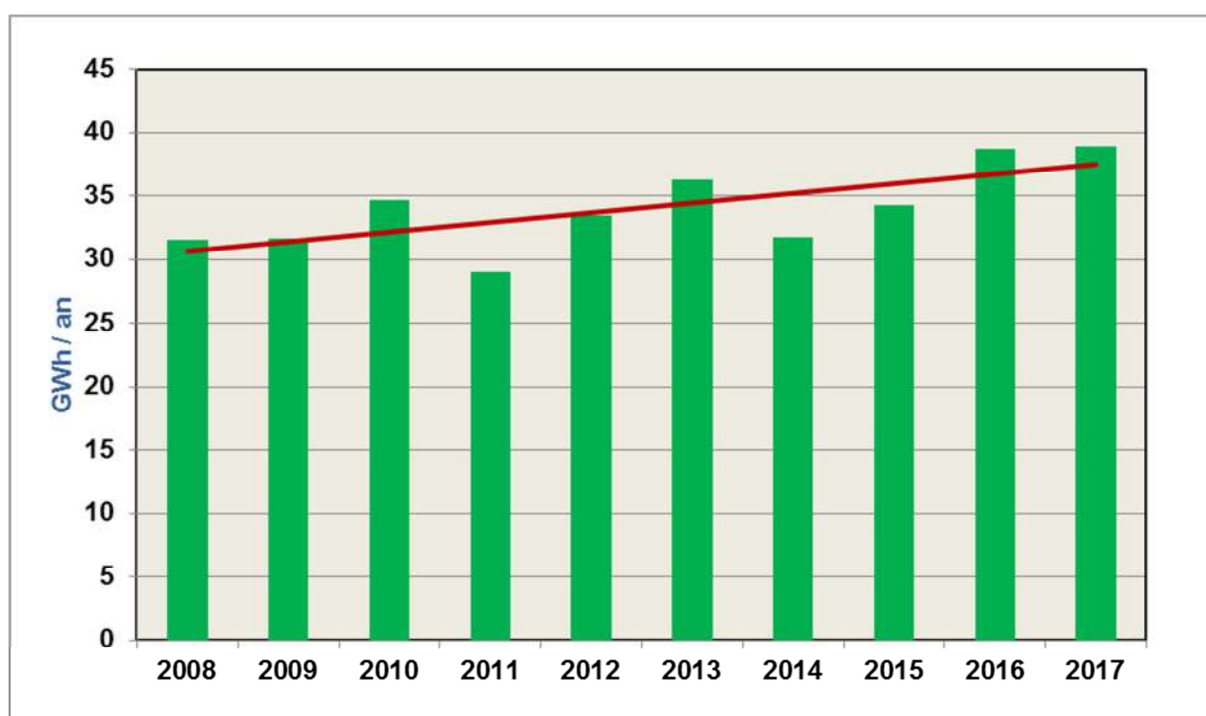
Outre la facturation d'énergie, 76 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3. Gaz naturel

Administration

Mouvements des compteurs gaz	2013	2014	2015	2016	2017
Achats	51	38	39	41	24
Compteurs en service cuisson seule	93	97	83	67	66
Compteurs en service chauffage	803	811	822	845	870
Compteurs totaux en service	896	895	905	912	936
Compteurs équipés de radio	661	683	728	802	863
% des compteurs équipés de radio	74 %	76 %	81 %	88 %	92 %

Evolution de la consommation 2008 - 2017 et courbe de tendance



La consommation totale s'est montée à 38.895 millions de kWh. Cette augmentation s'explique par des températures très basses ainsi que par la constante progression de clientèle.

Installations intérieures

Il a été procédé à la mise en service et au contrôle de 15 nouvelles installations et 41 remplacements de chaudières. 9 branchements de bâtiments ont été réalisés et 10 autres rénovés. Par ailleurs, 134 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs lors de changements d'abonnement ou de remplacements périodiques.

Réseau de distribution basse pression

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 7 fuites, dont 4 sur le réseau principal de distribution.

Dans le cadre du réaménagement de la rue des Métiers, 50 mètres de conduite de distribution en PE d'un diamètre de 150mm intérieur ont été posés en remplacement d'une ancienne conduite en acier de diamètre 70mm datant des années 1950.

La construction d'une villa sur les hauts du Crêt-Martin a nécessité le détournement de 40 mètres de conduite d'un diamètre intérieur de 80mm.

Le préavis n° 17-05 " Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz à l'Avenue des Gittaz" a quant à lui permis de remplacer une conduite très vétuste des années 1930, en acier d'un diamètre intérieur de 70mm, par une conduite en PE d'un diamètre intérieur de 100mm, et cela sur une longueur de 180 mètres.

Suite au remplacement d'une conduite privée de distribution d'eau située à la ruelle du Marché, l'opportunité a été prise de partager la fouille afin de remplacer sur 60 mètres une ancienne conduite de distribution en acier des années 1940 par une nouvelle conduite en PE d'un diamètre intérieur de 60mm.

Enfin, concernant le préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", se sont 90 mètres de conduite de distribution en PE de diamètre 200mm qui ont pu être posés.

Réseau de distribution haute pression

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Entretien Stations

Usine	Entretien courant, entretien des filtres à gaz, contrôles d'étanchéité. Evacuation de l'ancien stock de propane liquide. Révision et inspection par magnétoscopie des citernes n° 1&2 d'une capacité de 100 m3 chacune.
Gazomètre	Entretien annuel courant du système de chauffage + filtres. Contrôles d'étanchéité.
Col des Etroits	Entretien courant, régulateurs, filtres.
Playels	Contrôles d'étanchéité, entretien des filtres.
L'Auberson	Contrôles d'étanchéité, entretien des filtres.

11.4. Prix de l'énergie

Stabilisation

Malgré une hausse des prix sur les marchés gaziers, les consommations exceptionnelles de cette année ont permis de maintenir les tarifs communaux de l'exercice précédent.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

Taxe CO₂ sur les combustibles : taxe incitative prélevée

En 2017, la taxe sur le CO₂, fixée dans l'ordonnance fédérale en CHF par tonne de CO₂, est restée inchangée.

Selon le procédé convenu avec la Direction générale des douanes (DGD) et l'OFEV début 2015, le taux de la taxe sur le CO₂ par kWh doit être calculé chaque année, indépendamment du fait que le taux en CHF par tonne de CO₂ change ou non. La taxe a donc été calculée pour 2017 sur la base des propriétés du gaz naturel importé pendant l'année gazière 2015/2016, soit pour une densité moyenne de 0.785 kg/m³ et un pouvoir calorifique moyen de 11.369 kWh/m³.

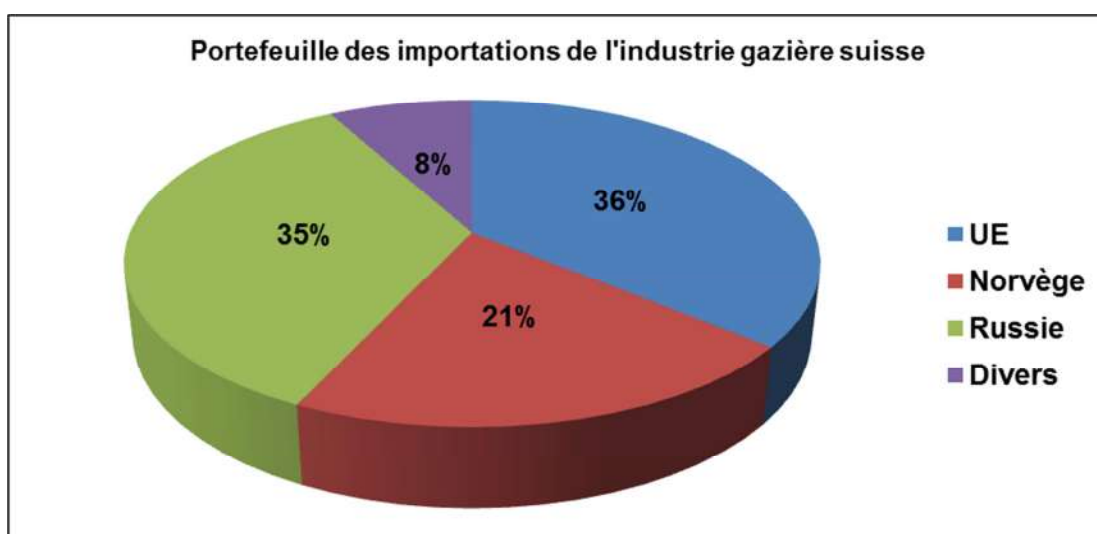
Le taux s'est ainsi élevé à 1.496 ct/kWh pour l'année 2017.

Toutefois, les émissions de gaz à effet de serre, issues des combustibles fossiles, ne diminuent pas suffisamment en Suisse. La taxe sur le CO₂ passera ainsi automatiquement de 1.496 ct/kWh à 1.744 ct/kWh au 1er janvier 2018.

Importations surtout d'Europe occidentale

La Suisse se situe au cœur du réseau de transport gazier européen. Elle importe la totalité de ses besoins en gaz naturel auprès des pays voisins car elle n'a aucun gisement important et rentable.

Le gaz naturel consommé en Suisse est produit à raison d'environ deux tiers dans des pays de l'UE et en Norvège. 21% du gaz naturel importé provient de champs gazifères situés en Russie. La Suisse achète son gaz naturel pour moitié environ en s'appuyant sur des contrats à long terme, conclus avec de grands fournisseurs en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie. Ces fournisseurs disposent en outre de grands stockages souterrains. Le reste est acquis sur la base de contrats à court, voire très court terme. Enfin, Swissgas, principale société d'importation en Suisse, associée à des partenaires allemands et autrichiens, a des participations directes dans l'industrie extractive norvégienne.



11.5. Eau potable

Administration

Mouvements des compteurs	2013	2014	2015	2016	2017
Achats	120	120	55	48	17
Compteurs en service	1029	1036	1038	1046	1060
Compteurs équipés radio	601	668	713	761	868
Pourcentage compteurs équipés	58.4 %	64.4 %	68.7 %	72.7 %	81.9 %

Contrôle qualité

En trois périodes de l'année, 27 prélèvements ont été effectués sur le réseau de distribution afin de les soumettre au Laboratoire cantonal pour les analyses bactériologiques. Trois de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

Captages et amenées - volumes (m³)

Lieu	2013	2014	2015	2016	2017
Les Auges	172'604	164'100	153'456	152'308	134'901
Dénériaz/Noirvaux	306'762	321'381	291'891	285'501	247'508
Mouille-Mougnon	85'346	58'201	95'889	75'773	73'629
Onnens	23'374	16'858	37'722	61'681	61'681
Totaux	588'086	560'540	578'958	575'263	497'719
Ventes ACRG	151'013	175'880	116'385	95'283	81'797
Différence	437'073	384'660	462'573	479'980	415'922

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 81'797 m³, ce qui représente le tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

Consommations d'électricité en kWh/an

Lieu	2013	2014	2015	2016	2017
Dénériaz/Noirvaux	222'402	227'757	207'750	200'406	177'836
Mouille-Mougnon	63'628	47'523	74'168	63'522	64'201
Totaux	286'030	275'280	281'918	263'928	242'037

Consommations d'électricité moyenne en kWh/ m³

Lieu	2013	2014	2015	2016	2017
Dénériaz/Noirvaux	0.725	0.708	0.712	0.701	0.718
Mouille-Mougnon	0.745	0.816	0.773	0.838	0.871

Réseau de distribution

Finalisation du préavis n°16-14 "Remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable au Col des Etroits", avec le raccordement au réseau de la nouvelle conduite principale de distribution d'eau posée en automne 2016 (210 mètres de conduite en fonte d'un diamètre intérieur de 300mm).

Dans le cadre du préavis n°17-05 "Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz à l'Avenue des Gittaz", rénovation d'un tronçon de 185 mètres d'une ancienne conduite de distribution datant de 1940, en diamètre 80mm, avec une nouvelle conduite en fonte d'un diamètre interne de 150mm.

Une synergie avec le chantier de réaménagement de la rue des Métiers a permis le remplacement sur 50 mètres d'une ancienne conduite principale de distribution d'eau, d'un diamètre intérieur de 120mm et datant de 1950, par une nouvelle conduite en fonte d'un diamètre intérieur de 150mm.

Enfin, concernant le préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", se sont 96 mètres de conduite principale de distribution en fonte de diamètre 200mm intérieur, et 57 mètres en diamètre intérieur 250mm qui ont été posés.

Assainissements

Comme l'année précédente, l'accent a été mis sur les campagnes de recherche et d'identification de fuites, ce qui a permis de déceler 7 fuites sur les conduites principales et 12 sur des branchements secondaires.

10 ruptures ou perforations ont nécessité des interventions urgentes.

Raccordements

8 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 17 ont été partiellement ou entièrement remplacés suite à des fuites.

Stations - travaux de réparation et entretien

Charmille	Entretien courant du système de chlorage, chambres des vannes. Vidange, nettoyage complet, désinfection et inspection du réservoir de gauche.
Broutire	Entretien courant de la robinetterie. Vidange, nettoyage complet, désinfection et inspection du réservoir (cuves gauche et droite).
Noirvaux	Entretien courant des appareils de contrôle qualité et chlorage, étalonnages périodiques. Remplacement du câble de commande reliant la chambre de décantation des Dénériaz à la station de pompage. Révision complète de la pompe à étages n°2.
Mouille-Mougnon	Entretien courant des appareils, étalonnages chlorage et contrôle extinction UV, nettoyage du réservoir.
Réservoir 700	Entretien courant robinetterie et appareils de contrôle.

Réservoir Château	Remplacement du système de mesure en ligne de la concentration de chlore. Entretien courant de la robinetterie.
Réservoir 500	Vidange, nettoyage complet, désinfection et inspection du réservoir de droite. Modification de la robinetterie afin de permettre le by-pass du réservoir. Vidange, nettoyage complet, désinfection et inspection du réservoir.
Captages	Nettoyage, entretien courant. Nettoyage complet de la chambre de décantation des Dénériaz.

11.6. Epuration

STEP de la Vilette

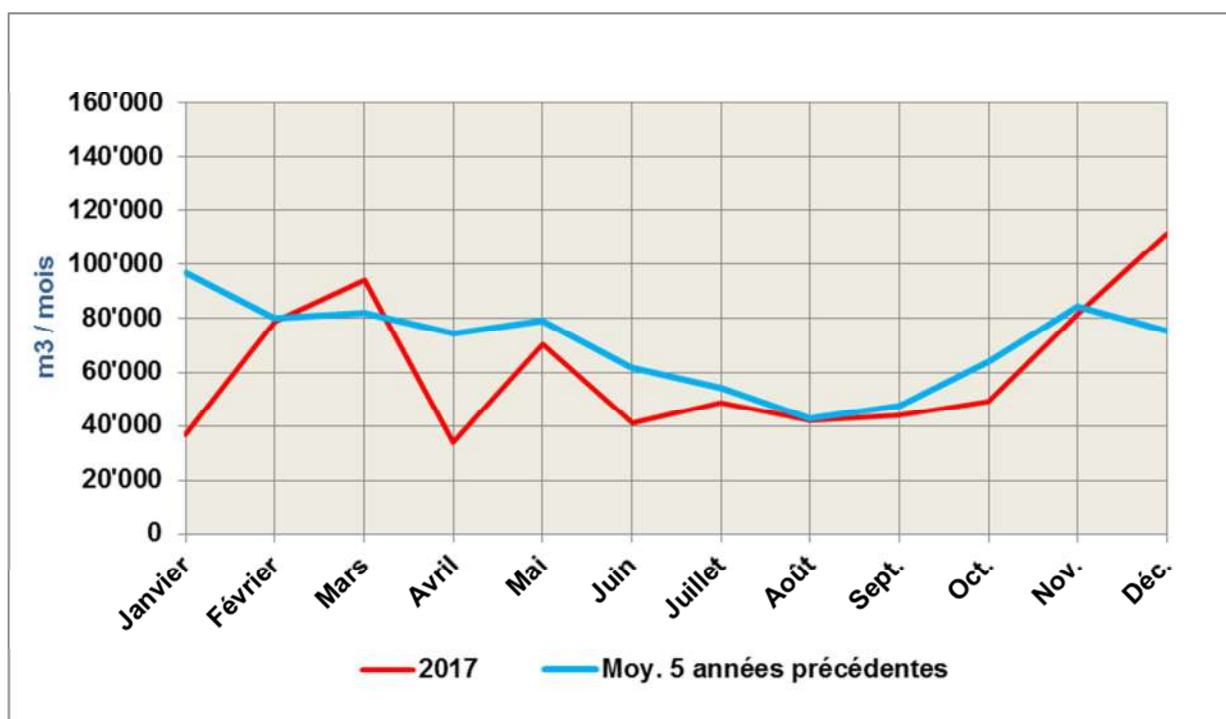
Exploitation	2013	2014	2015	2016	2017
Boues déshydratées- m ³	381	328	333	296	385
Electricité RE - kW/h	139'803	136'307	137'966	137'473	126'014
Prod. électricité CCF-kWh	84'045	89'622	93'529	87'636	81'750
Production Biogaz – m ³	49'226	56'671	58'450	55'346	55'960
Gaz naturel – m ³	11'203	14'490	12'966	16'322	11'476
Consom. thermique - kWh	278'677	324'114	314'775	337'473	277'945
Eau potable - m ³	2'833	2'716	2'611	2'763	1'240
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	32'489	42'380	30'936	32'980	37'212
Floculant (kg)	2'050	2'100	1'125	1'200	1'325

Tout le courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) est comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Swissgrid de 24 cts/kWh.

Volumes annuels d'eau traités

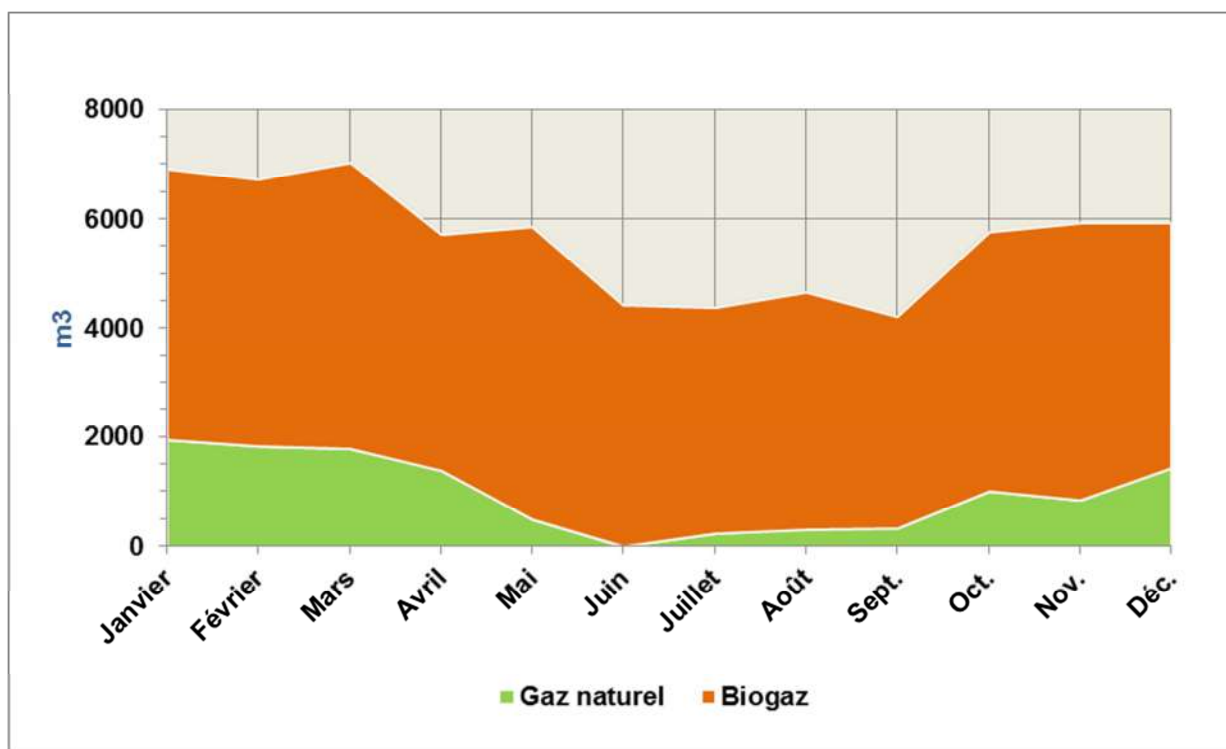
Année	Volume (m ³)	Moyenne
2013	820'532	Moyenne 2'248 m ³ /jour
2014	825'899	Moyenne 2'262 m ³ /jour
2015	747'714	Moyenne 2'048 m ³ /jour
2016	911'265	Moyenne 2'496 m ³ /jour
2017	732'619	Moyenne 2'007 m ³ /jour

Eaux traitées - variation des volumes mensuels



Année assez proche de la moyenne des années précédentes au niveau de la pluviométrie, qui influence directement les volumes d'eau à traiter de par le fait que notre réseau de collecteurs soit encore en grande partie unitaire.

Energie thermique - variations mensuelles gaz naturel et biogaz



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie de substitution pour la partie thermique.

Entretien

Fosse d'arrivée :	Entretien courant du dessableur et du dégrilleur.
Digesteur – biogaz :	Entretien courant du système de surveillance du biogaz. Remplacement de l'armoire de commande. Modification du circuit de chauffage.
Couplage chaleur/force :	Entretien courant du moteur et de l'unité de filtration gaz.

Contrôles et analyses

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaires particuliers; les teneurs en métaux lourds sont respectées.

En 12 occasions, des prélèvements d'eau ont été effectués, puis analysés par le Laboratoire cantonal. 9 analyses d'eau ont été déclarées conformes aux normes de l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975, tandis que les 3 autres présentaient un manquement au niveau du rendement d'abaissement de la charge en carbone organique.

Ces non-conformités s'expliquent en partie par le fait que lors d'événements pluvieux, les volumes d'eau à traiter se trouvent fortement dilués, dû à notre collecte en partie unitaire, ce qui péjore le rendement de la biologie.

STEP de L'Auberson

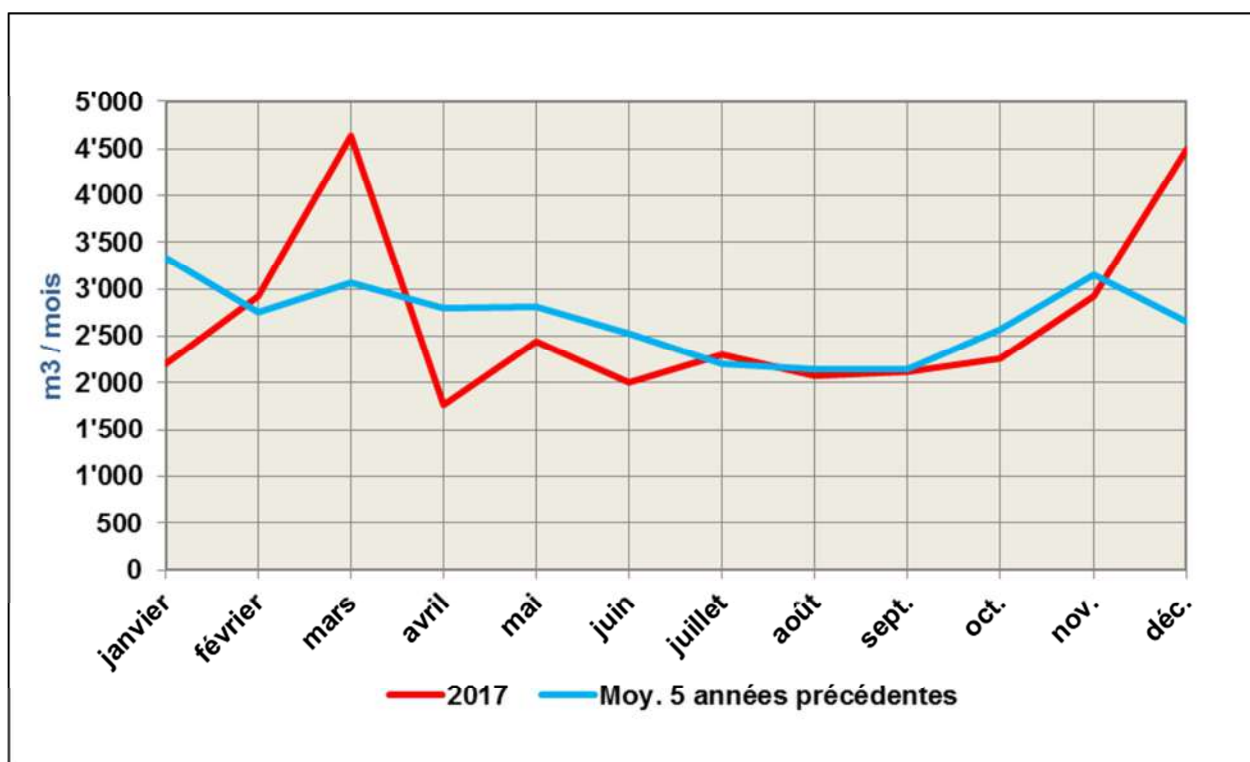
Exploitation

Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Eau traitée (m ³)	30'595	32'333	33'033	32'351	32351
Boues liquides 3 % (m ³)	768	768	784	808	784
Chlorure ferrique (litres)	8'450	7'830	8'875	6'320	8'760
Eau potable (m ³)	453	355	343	401	425
Gaz naturel (m ³)	805	680	680	736	1'110
Electricité (kWh)	49'916	38'064	39'986	39'495	42'300

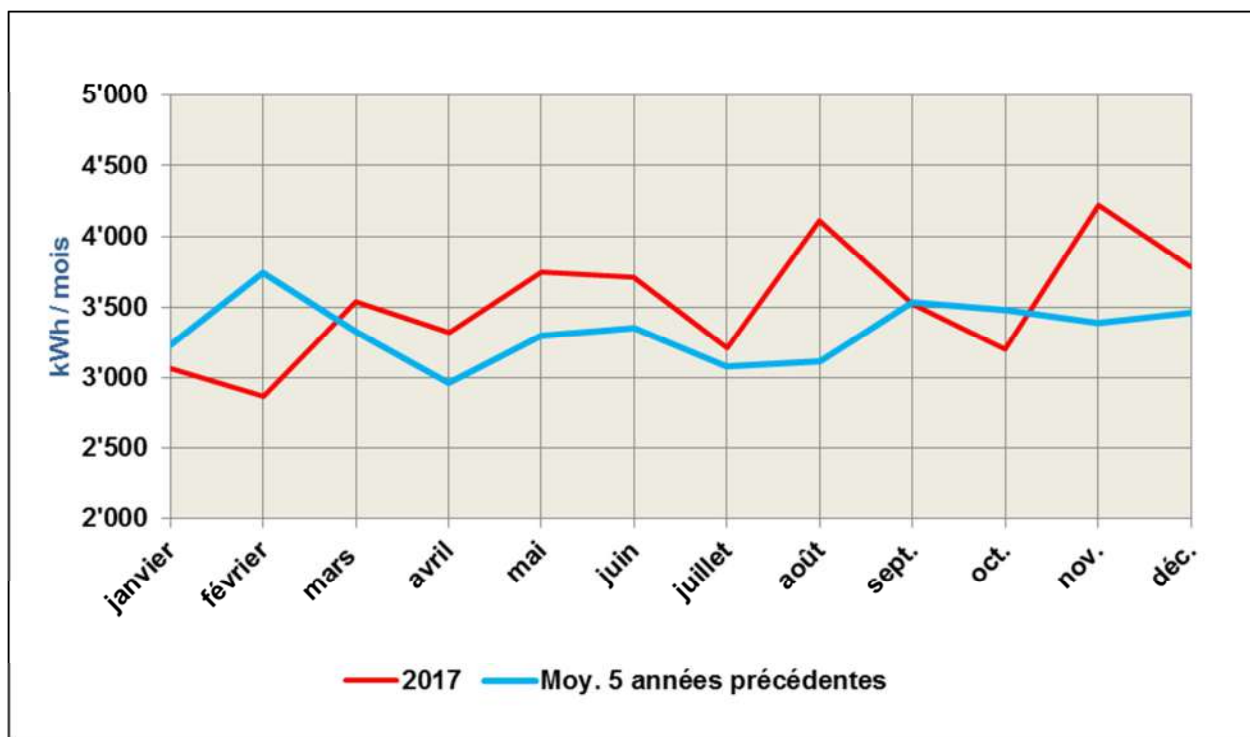
Boues

784 m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 118 m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer leur séchage thermique en vue de leur élimination par incinération en cimenterie.

Eaux traitées - variation des débits mensuels



Evolution des consommations électriques mensuelles



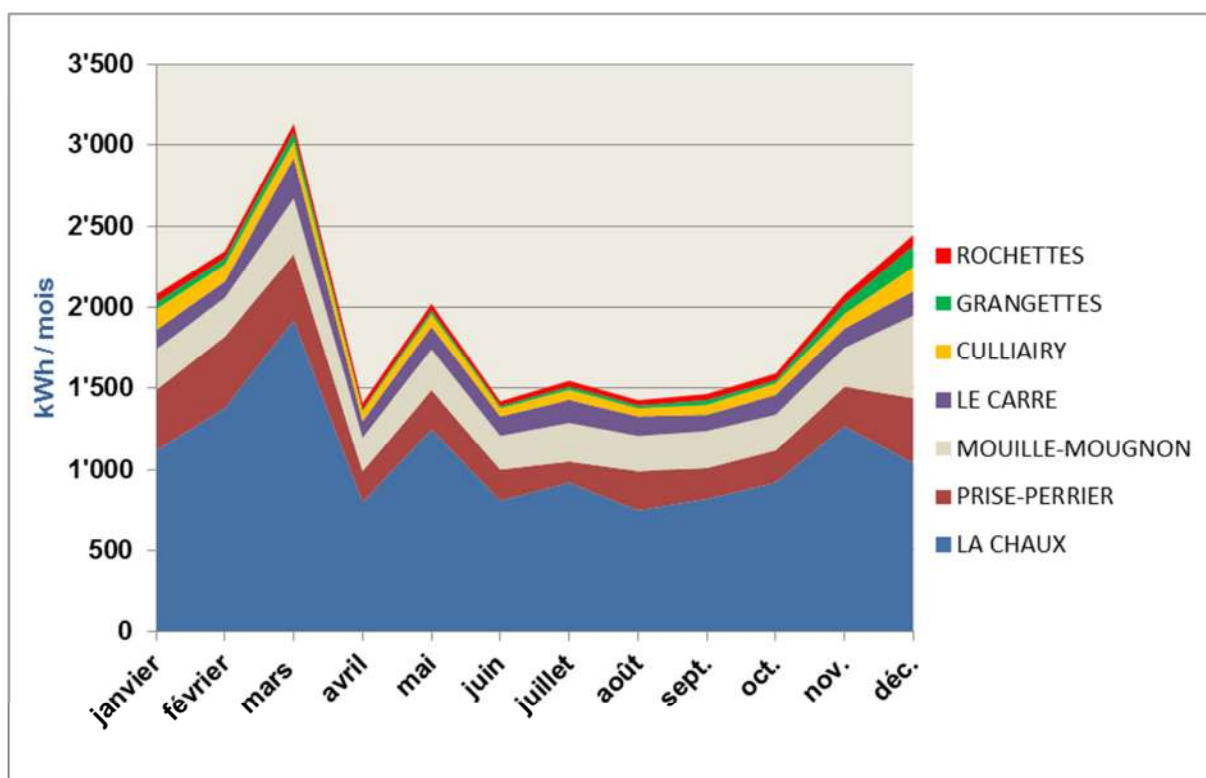
Contrôles et analyses

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. Toutes les analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975, à l'exception d'un prélèvement qui a révélé une demande chimique en oxygène trop élevée.

Consommations électriques annuelles des stations de relevage en kWh

Station	2013	2014	2015	2016	2017
Prise-Perrier	4'245	3'008	3'113	4'810	3'240
Le Carre	1'480	2'178	1'497	1'640	1'580
La Chaux	12'215	9'430	14'685	18'210	13'000
Mouille-Mougnon	3'769	2'935	2'866	2'970	3'160
Culliairy	1'358	1'366	1'155	1'106	1'004
Les Grangettes	339	261	485	621	470
Les Rochettes	412	419	414	434	513
Totaux en kWh	23'818	19'597	24'215	29'791	22'967

Variations mensuelles de consommation électrique pour les stations de relevage



12. Office du tourisme

12.1. Commission tourisme

La Commission Tourisme est composée de 14 membres, dont les présidents des 7 associations touristiques de la région et un municipal pour chacune des 7 communes. Elle traite de la stratégie et de la direction du tourisme régional. En ce qui concerne Sainte-Croix/Les Rasses, ce sont Mme Véronique Duvoisin, Municipale à la Commune de Bullet, et M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal à la Commune de Sainte-Croix qui siègent dans cette commission.

12.2. Collaborateurs/trices au sein de l'équipe du tourisme régional (ADNV)

Trois collaborateurs gèrent les activités de l'antenne de Sainte-Croix/Les Rasses :

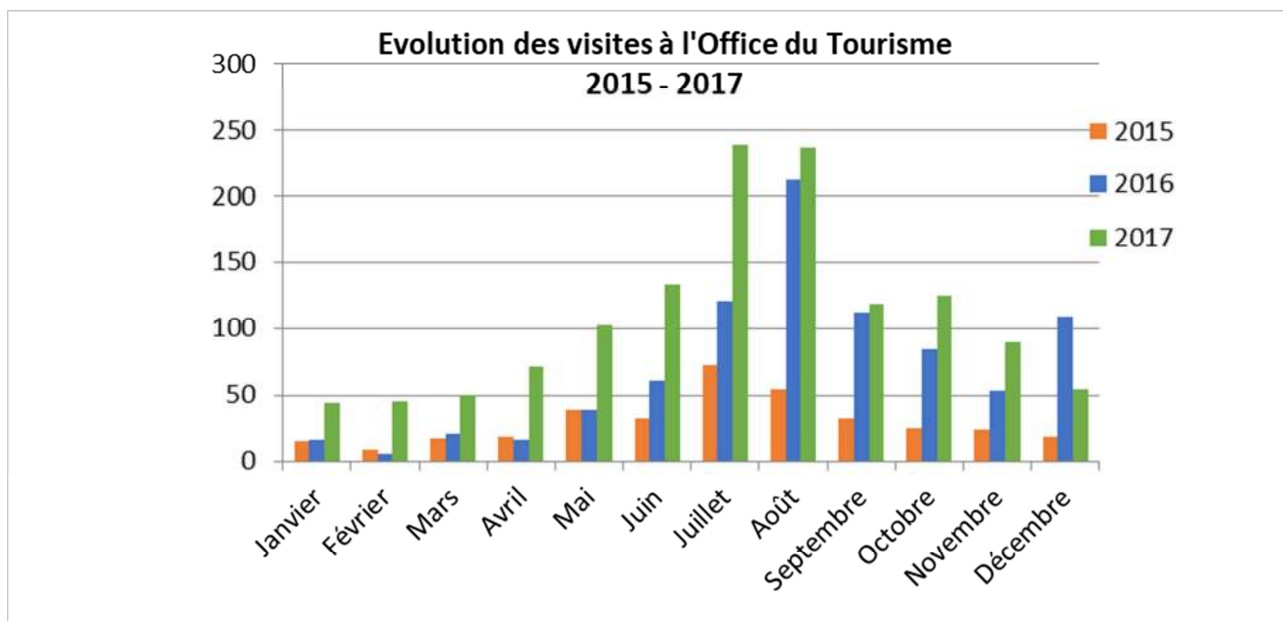
- M. Luca Grand-Guillaume-Perrenoud à 100%, chef d'office. Dès août 2016 jusqu'à avril 2018, une formation continue en emploi au SAWI de Lausanne avec comme objectif un brevet fédéral de spécialiste en marketing. Formation en partie financée par le fonds à la formation de l'ADNV.
- Mme Noémie Lin, collaboratrice régionale à 40%.
- Mme Marie Nussbaumer, stagiaire pour une année à 100% dès juillet 2017. Remplace Mme Estelle Kruegel, stagiaire à 100% entre juillet 2016 et juin 2017.

Mme Kim Bugnon a été engagée au début de la saison hivernale 2016/2017 en tant qu'auxiliaire au Chalet de l'Office du Tourisme et de l'Ecole Suisse de Ski des Rasses.

12.3. Statistiques

Demandes d'informations touristiques OT Sainte-Croix/Les Rasses	2016	2017	Evolution en %
Visites au guichet	818	1'308	+60%
Téléphones	838	1'219	+45%
Documentation par courrier postal / e-mail	2'395	2'056	-14%

Le nombre de visites ainsi que le nombre de téléphones sont en constante hausse depuis le déménagement définitif de l'Office du Tourisme, au mois de février 2017. Les faibles résultats de visites et de téléphones durant les périodes de décembre à mars sont explicables par le fait que le bureau principal de Sainte-Croix est moins actif, le personnel et les demandes d'informations étant concentrés au chalet de l'Office du Tourisme des Rasses.



Notons également que le chiffre d'envois de matériel promotionnel et e-mails contient le nombre de courriers envoyés en tenant compte des nombreux publipostages réalisés durant l'année. Pour les e-mails, seuls les courriels de réponses aux demandes d'informations sont comptabilisés.

Nuitées Sainte-Croix/Les Rasses basées sur les taxes de séjour	2016	2017	Evolution en %
Nuitées hôtelières	25'573	31'549	+23%
Nuitées camping	10'344	11'108	+7%
Nuitées B&B	296	310	+5%
Nuitées hébergements de groupes	5'942	5'914	-0%
Nuitées résidences secondaires	22'701	21'250	-6%

*2016 : données sans l'Hôtel de La Grand'borne, l'Hôtel-restaurant des Planetes, l'Hôtel du Centre et l'Hôtel de l'Ours.

*2017 : données sans l'Hôtel-restaurant des Planetes, l'Hôtel du Centre et l'Hôtel de l'Ours.

**Seuls chiffres du B&B des Rasses et du B&B des Cluds. Autres établissements: chiffres inconnus ou non-transmis au moment de l'établissement du présent rapport.

***Sont comptabilisés seulement les nuitées soumises à la taxe de séjour des Colonies « Jolie Brise », « Payerne », « Ecureuils » et du Chalet « Beau-Site ». Les autres colonies n'ayant pas transmis leurs chiffres pour 2017, les totaux ont dû être adaptés pour donner une vision globale.

Malgré un hiver 2016/2017 que l'on peut qualifier de catastrophique, on peut se réjouir d'une belle augmentation des nuitées hôtelières pour Sainte-Croix/Les Rasses. Ceci grâce au dynamisme du Grand-Hôtel des Rasses, de l'Hôtel de La Grand'borne et du Centre Revital ainsi que la reprise de La Grange par de nouveaux tenanciers. L'Hôtel de France maintient un nombre de nuitées quasi identique à l'année 2016, soit une augmentation de 115 nuitées soumises à la taxe de séjour. L'hôtel du Chasseron a connu une légère baisse, ceci doit être dû à des conditions hivernales difficiles. Pour information, l'augmentation des nuitées hôtelières est générale dans toutes les destinations du canton de Vaud en 2017.

Les nuitées camping sont en constante augmentation depuis ces quatre dernières années, grâce notamment à une gérance dynamique au camping VD28 des Cluds ainsi qu'aux camps scouts qui ont eu lieu à « La Layettaz ». Pour 2017, on remarque toutefois que l'augmentation est due aux nuitées forfaitaires « résidents » au Camping des Cluds. Le chiffre du nombre de nuitées « passages » ayant diminué d'environ 19%.

Concernant les B&B, les chiffres présentés prennent en compte uniquement le B&B des Rasses et le B&B du café-restaurant des Cluds. On peut souligner l'augmentation d'environ 21% des nuitées pour le B&B des Rasses.

Les nuitées en hébergement de groupe restent stables si l'on tient compte que tous les établissements n'ont pas fourni leurs résultats.

Entrées individuelles dans les sites touristiques	2016	2017	Evolution %
Musée CIMA	11'379	11'723	+3%
Musée Baud	9'080	8'556	-6%
Musée des Arts et Sciences	725	820	+13%
Atelier du Dr Wyss	293	434	+48%
TOTAL	21'477	21'533	+0%

Malgré une légère baisse des entrées au Musée Baud, on note une augmentation des entrées au CIMA, au Musée des Arts et Sciences et à l'Atelier du Dr Wyss.

Musée CIMA

08.10.16 - 02.04.17 Exposition de photos : « Dans les Yeux de Rumdul », André Capt
Fréquentation satisfaisante pour cette exposition et artiste très heureux de cette collaboration.

08.07.17 - 05.11.17 Exposition « Le Gruyère d'alpage dans le Jura Vaudois », David Bochud
Fréquentation satisfaisante et très bons échos de la part du public et de l'artiste.

Musée BAUD

14.02.17 - 31.05.17 Exposition de gramophones fabriqués à Sainte-Croix, Pascal Frioud
Fréquentation satisfaisante durant toute la durée de l'exposition.

Musée des Arts et Sciences

23.10.16 - 30.04.17 « La vie filmée au pays des caméras »
Exposition-film réalisée à partir d'archives familiales filmées régionales. Un film a été réalisé par Mme Anne Créte et deux projections ont été organisées au Cinéma Royal et ont remporté un franc succès. Un DVD du film est édité juste avant les fêtes de Noël 2016 et est en vente à l'Office du Tourisme. Cette exposition aura une excellente fréquentation lors du vernissage ainsi que durant les ouvertures du musée. Il s'agit d'un thème très porteur pour les personnes de la région.

19.05.17 - 30.10.17 Exposition « Himalaya, le Temps des filles », Catherine Addor-Confino
Fréquentation légèrement décevante pour cette exposition.

03.12.17 - 15.04.18 Exposition « Call UFO's », Allucinacorps
Dans les coulisses du tournage du clip du groupe de musique régional Allucinacorps. Le Musée s'est vu transformé en véritable vaisseau spatial dans un univers de science-fiction. Première exposition depuis de nombreuses années en partenariat avec le Musée CIMA. Très grande affluence lors du vernissage, puis fréquentation très moyenne.

Saison HIVER		2014/2015	2015/2016	2016/2017
Remontées Mécaniques de Sainte-Croix/Les Rasses				
	Jours d'exploitation	58	49	52
	Personnes transportées	290'000	186'182	116'740
	Forfaits Ski-Bains vendus	75	60	54
Ski-Club de Sainte-Croix				
	Jours d'exploitation	79	33	19
	Personnes transportées	28'257	16'859	11'404
Mauborget Télébob				
	Jours d'exploitation	48	20	26
	Personnes transportées	2'903	1'730	1'784
Mauborget Téléski				
	Jours d'exploitation	47	26	26
	Personnes transportées	2'452	1'206	1'224
Patinoire de L'Auberson				
	Jours d'exploitation	1	4	36
Société de Développement de L'Auberson				
	Jours d'exploitation	50	20	48
	Heures de traçage	140	100	120
Groupement des Skieurs de Fond des Rasses				
	Jours d'exploitation	123	95	83
	Heures de traçage	523	498	370
	Chiffre d'affaires	166'136.00	150'000.00	166'000.00
Forfaits Office du Tourisme				
	Chasse au Trésor et Fondue au Chocolat	Dès 2016/2017	Dès 2016/2017	150

Saison HIVER		2014/2015	2015/2016	2016/2017
Chalet de l'Office du Tourisme des Rasses				
	Heures d'ouverture	342.5	352	324
	Jours d'ouverture	46	45	
	Renseignements donnés	3500*	1762*	1425

*Modification de la comptabilisation des renseignements entre 2014/2015 et 2015/2016

Source : Office du tourisme, sur la base de communication des partenaires hiver.

Activités mesurées de décembre à mars.

Les résultats de la saison 2016/2017 sont principalement en baisse par rapport à la saison 2015/2016. En effet, la saison a été catastrophique au niveau météo, avec très peu de neige sur l'ensemble de l'hiver. On notera toutefois que la période de grand froid durant les vacances de Noël a profité à la patinoire de L'Auberson, qui a pu ouvrir 36 jours durant la saison. La patinoire a été très appréciée par les touristes présents durant les vacances.

Pour la saison 2016/2017, l'Office du Tourisme a mis en place une balade pédestre thématique « Chasse au Trésor & Fondue au Chocolat » en collaboration avec le Gîte du Mont-des-Cerfs. Pour un public cible « familles », le concept de la balade a été développé par Jura-3-Lacs. Pour la première saison, le bilan de 150 réservations est plus que positif, au vu des conditions météorologiques.

12.4. Projets

Stratégie de développement touristique Sainte-Croix/Les Rasses

Des actions ont été entreprises, avec la direction du tourisme régional, dans la continuité des objectifs et mesures stratégiques 2015 – 2020 :

- Développement du Masterplan Sainte-Croix/Les Rasses.
- Inauguration du nouveau bureau de l'Office du Tourisme le vendredi 16 juin 2017 avec plus de 50 invités. Le samedi 17 juin, des portes ouvertes ont été organisées avec invitation par voie de presse à la population locale.
- Création du Groupement d'Intérêt Touristique et Economique (GITE), composé de représentants des Municipalités de Sainte-Croix, Bullet et Mauborget, des commerçants, des hôteliers, des Remontées Mécaniques et du groupement des skieurs de fond.
- Poursuite du projet de balades archéologiques.



**Redynamisation du bureau de l'Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses*

Campagne d'hiver soutenue par l'OTV

Depuis quelques années, la Région d'Yverdon-les-Bains collabore avec l'Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV) à une campagne globale pour la promotion des stations hivernales (Alpes et Jura).

Pour la saison 2016-2017, la campagne visait à promouvoir directement le forfait « **Une nuit à l'hôtel, une journée de ski offerte** » avec une campagne média dans les journaux 20 minutes en langues française et allemande, et dans la Berner Zeitung.

Communication par l'intermédiaire des vitrines

La vitrine située à la commune de Sainte-Croix est aménagée deux fois par année, et les activités d'hiver de Sainte-Croix/Les Rasses sont présentées dans la vitrine de l'Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains, Av. de la Gare 2.

Point « I » hivernal à L'Auberson – Joseph Sports

La collaboration continue avec Mme Murielle Montandon et l'équipe du magasin Joseph Sports. Depuis fin 2014, Joseph Sports à L'Auberson est un point d'information hivernal. Le personnel du magasin est briefé avant la saison sur les nouveautés afin de pouvoir distribuer nos brochures et flyers ainsi que donner des renseignements sur l'ensemble de la région.

Collaboration pour l'action des Remontées Mécaniques « T'es Royé »

Les Remontées Mécaniques de Sainte-Croix/Les Rasses ont fait appel à Yverdon-les-Bains Région pour un soutien dans le cadre de la communication de leur nouvelle offre d'abonnement de saison à prix réduit (Chf 99.--) « T'es Royé ». En juin, un communiqué de presse a été réalisé et en août un plan d'actions de communication a été créé. Plus de 2'700 abonnements à Chf 99.-- ont été vendus avant la saison 2017/2018.

12.5. Evénements

Evénements

- Balade Gourmande Hivernale – L'Auberson – 11 février 2017

Première édition de la balade gourmande hivernale, organisée par la Société de développement de L'Auberson, sur un parcours de 5km à découvrir à pied, en raquettes ou à ski de fond, entrecoupé de 3 stands gourmands. Ce nouveau concept, dans le cadre de la « Journée des Pistes », a été très apprécié par une centaine de participants. L'Office du Tourisme y a collaboré en prenant les inscriptions.

- 32^{ème} Carnaval de Sainte-Croix – 16 au 19 février 2017

Une édition avec pour thème « Partez à la découverte de la nouvelle planète Février à bord du Carna-spacial ». Belle édition, avec une grande affluence durant les 4 jours de festivités.

- 47^{ème} Mara – 4 et 5 mars 2017

L'Office du Tourisme, en la présence de Luca Grand-Guillaume-Perrenoud, a œuvré à la distribution des dossards sur les deux jours de la 47^{ème} MARA. Une présence appréciée avec un contact direct avec les coureurs. Avec une affluence totale d'environ 500 coureurs sur l'ensemble du week-end, le comité d'organisation dresse un bilan positif de cette édition, malgré un hiver avec des conditions compliquées. A noter le parcours inédit, avec un départ et une arrivée à Mauborget (La Caravane).

- Créativité et Savoir-Faire, Journée Portes Ouvertes des Artistes et Artisans – 27 et 28 mai 2017

Troisième édition de la manifestation, pour la première fois sur deux jours. Concept, organisation et coordination par l'Office du Tourisme en collaboration avec 22 artistes et artisans locaux. Malgré le week-end de l'Ascension, belle édition, avec environ 80 à 150 visites par atelier sur les deux jours (excursionnistes, amis des artistes, provenance d'Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Lausanne, Fribourg, Genève, Valais, Argovie, France voisine et locaux). Une exposition collective des artistes a été présentée à La Galerie Le Bunker du 20 au 29 mai 2017.

- 17^{ème} Festival des Terroirs Sans Frontière – 18 au 20 août 2017

Les collaborateurs de l'Office du Tourisme sont membres du Comité d'organisation et sont en charge de la gestion du thème, des exposants, de l'animation, de la communication et de la création d'un dossier de presse. Cette 17^{ème} édition a compté une septantaine d'exposants, pour une affluence avoisinant les 8'000 personnes sur l'ensemble du week-end. Nouveauté, une soirée spéciale Fête de la Bière avec l'orchestre « Alpine Vagabunden » a été organisée le vendredi 18 août 2017. Le reste du week-end, le thème « La Tradition du cuir » aura vu la création et l'habillage d'un tipi. Un stand régional de l'Office du Tourisme était installé sur le site du Festival.

- Journée du Timbre – 24 au 26 novembre 2017

L'exposition philatélique nationale de rang III a eu lieu au Centre Sportif des Champs de la Joux à Sainte-Croix. L'évènement, organisé par la Société philatélique de Sainte-Croix, a accueilli un nombreux public venant de toute la Suisse. Philippe Jeanneret, parrain de la « route panoramique du Balcon du Jura », était présent lors de l'inauguration de la manifestation. L'Office du Tourisme a collaboré avec les organisateurs en prêtant de nombreux visuels (Roll-up) de la région et de la distribution de documentation.

- Marché de Noël - 16 décembre 2017

Aide administrative pour l'organisation du Marché de Noël en collaboration avec le Club philatélique de Sainte-Croix.

Animations OT Sainte-Croix/Les Rasses

- **Sorties accompagnées en raquettes** : 5 sorties accompagnées à la découverte de la nature avec le guide de moyenne montagne Yves Giroud avaient été programmées pour l'hiver 2016/2017. Les mauvaises conditions d'enneigement de la saison n'ont permis la réalisation que d'une sortie « officielle ». Une sortie « sur mesure » a été organisée en février pour une entreprise d'une dizaine de personnes.
- **Bar des neiges** : Lors d'une séance d'avant saison 2016/2017 et sous l'impulsion des partenaires hiver, l'office du tourisme avait proposé de réaliser plusieurs animations « bar des neiges » durant la saison. Malheureusement, la motivation de la majorité des partenaires n'a pas été plus loin que la séance et un seul jour de bar des neiges a été organisé. Le Grand Hôtel des Rasses s'était porté volontaire pour l'organisation de cette animation. Une semaine avant l'évènement, La Casba a souhaité prêter main forte au Grand Hôtel des Rasses pour cette organisation. Finalement, le bar des neiges a eu lieu le 24 février 2017, par un temps maussade.
- **Balades accompagnées printemps / été « Atelier de cuisine sauvage »** : 5 balades ont été prévues avec la guide de moyenne montagne Thaïs Cornaz. Un succès toujours au rendez-vous pour les deux balades sous le thème « Atelier de Cuisine Sauvage ». La balade « A la rencontre des Marmottes » a dû être annulée pour cause de mauvais temps et n'a pas pu être repoussée. La dizaine de participants intéressés a demandé à être recontactés pour l'an prochain.
- **Chasse au Trésor et Fondue au Chocolat** : Grâce au partenariat maintenu par la direction régionale du tourisme avec J3L, lequel est soutenu financièrement par le SPECo, l'OTV et la ville d'Yverdon-les-Bains, nous avons pu mettre en place le forfait « Chasse au Trésor et Fondue au Chocolat » en partenariat avec le Gîte-rural du Mont-des-Cerfs. Un parcours didactique composé de 4 jeux au départ du Col-des-Etroits en direction du Mont-des-Cerfs avec comme récompense finale une fondue au chocolat. Une activité originale, ludique et didactique. Chaque participant repart avec un cadeau.
- **Soirée-spectacle** : Deux représentations du spectacle « Fridj » avec Anne-Sylvie Casagrande, Yveline Schwab et Gisèle Rime ont eu lieu au Grand Hôtel des Rasses, le 28 décembre 2016 et le 21 février 2017. Grand succès devant environ 50 personnes aux deux représentations. Le 4 janvier 2017, le spectacle « GALAN » était présenté à l'Hôtel de La Grand'borne, avec un public d'environ 25 personnes. Le public est composé principalement d'hôtes des hôtels, de touristes résidents dans les B&B ou appartements de vacances, de personnes locales et de la plaine.

Publications/imprimés

Documents publiés en 2017 :

- Réédition de la brochure « Sainte-Croix/Les Rasses » pour la période 2017/2019
- Création et impression « Best of randonnées – Sainte-Croix/Les Rasses »

- Création et impression « Les plus belles randonnées – Yverdon-les-Bains Région »
- Edition et impression « Panorama des manifestations » (4 fois par année)
- Création et impression du flyer « Randonnées animées 2017 »
- Création et impression du flyer « Créativité et Savoir-Faire – Portes ouvertes des artistes et artisans »
- Impression du flyer J3L « Chasse au trésor et Fondue au Chocolat »
- Mise à jour du flyer « Sentiers raquettes 2017 – 2018 »
- Création et impression du flyer « Programme hivernal 2017 – 2018 »
- Encart sur le ski de fond à Sainte-Croix/Les Rasses et La Mara dans le magazine hiver de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud.

Activités régionales

Une région - 7 offices du tourisme – une coordination

La région touristique d'Yverdon-les-Bains est constituée de 7 offices de tourisme basés à Grandson, Orbe, Romainmôtier, Sainte-Croix/Les Rasses, Vallorbe, Yverdon-les-Bains et Yvonand. Il s'agit d'une région riche et variée avec le lac, la nature et le Jura, ainsi que les sites culturels et la ville. Il est indispensable de rassembler les forces, afin de promouvoir l'ensemble de la région avec nos partenaires régionaux et nationaux.

Les chefs d'office de la région se rencontrent pour une séance de coordination à raison d'une fois par mois, lors de laquelle les différents projets sont discutés. C'est également l'occasion pour chaque chef d'office de communiquer sur les activités locales et de transmettre le matériel promotionnel adéquat (affiches, flyers et autres). Cette démarche permet à chacun d'avoir une bonne connaissance de l'offre régionale.

A l'occasion de la dissolution des associations et de la création de la région (régionalisation), un groupe GITE (Groupement d'Intérêt Touristique et Economique) a été créé dans 4 des 7 destinations en 2017. Les autres destinations suivront en 2018.

Campagne œnotourisme

L'œnotourisme est un des domaines stratégiques de l'OTV et de la région Yverdon-les-Bains. Le budget de promotion est assuré grâce à l'apport financier de l'OTV (Chf 50'000.--), l'OVV (Chf 60'000.--) et des 8 régions du canton (Chf 41'500.--), dont Chf 5'000.-- d'Yverdon-les-Bains Région.

La communication se fait principalement par le site myvaud.ch qui contient les « News », les « Events » et les informations œnotouristiques.

La majorité des visiteurs de l'offre œnotouristique vient de Suisse allemande (80%), largement devant la Suisse romande (20%).

Quelques chiffres 2017 :

- Web – MyVaud.ch : augmentation des « sessions » de 15% et des visiteurs de 15%. Diminution des visiteurs sur le site « allemand » de 16%
- 16'0000 utilisateurs du pass « Mobilis »
- Promotion également par le biais de « RailAway » (affiches, flyers, newsletter)
- Package : 648 packages vendus
- Communication dans les journaux suisses alémaniques (Blick, SonntagsBlick,...), Facebook, Adwords (Google), outils interne de l'OTV
- Pass VIP : 42 réservations (nuitée avec Pass VIP)
- Lancement de la vidéo DAS « Art de Vivre »
- 7 balades œnotouristiques, dont celle des Côtes de l'Orbe en juin et lancement de Bonvillars en avril 2018

Nouveau site internet YLBR

Le nouveau site Internet du tourisme régional, www.yverdonlesbainsregion.ch a été lancé en avril 2017. Né d'une étroite collaboration entre Yverdon-les-Bains Région et l'Office du tourisme du Canton de Vaud (OTV) durant 3 ans, ce vaste projet nommé « Réseau des Partners Websites vaudois », débuté en 2014, est le fruit d'une réflexion globale par toutes les destinations touristiques vaudoises. La mission première du « Réseau des Partners Websites vaudois » est de moderniser l'intégration, le partage, la promotion et l'achat de prestations touristiques sur différents supports digitaux. Ce nouveau site Internet englobe l'offre touristique des 7 destinations de la région d'Yverdon-les-Bains et remplace ainsi les 6 sites régionaux. Dû à ce changement de site, peu d'évolution des chiffres est constatée, avec une légère baisse des pages vues. Une augmentation est attendue pour l'année prochaine.

	2016	2017	Evolution en %
Visites	186'716	202'232	+ 8%
Visiteurs	140'218	148'670	+ 6%
Pages vues	678'314	530'611	-22%

Communication digitale - Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont devenus des moyens de communication incontournables pour la promotion touristique, c'est pourquoi la présence et les actions d'Yverdon-les-Bains Région ont été renforcées sur ces derniers, principalement sur Facebook et Instagram, occasionnellement Twitter. Outil de communication à part entière, la progression des fans et du taux d'engagement est constante.

	2016	2017	Evolution en %
Fans Facebook	4'486	6'319	+ 41%
Abonnés Instagram	509	936	+ 84 %
Followers Twitter	1'034	1'191	+15 %

Signalétique régionale (autoroutière)

Le projet de schéma directeur régional intervient en parallèle avec les réflexions liées au projet cantonal de signalisation touristique autoroutière. Les membres de la Commission Tourisme (ADNV), composée entre autres des municipaux des 7 communes hébergeant un office du tourisme, souhaitent prolonger la signalisation aux niveaux régional et communal.

Au sein d'Yverdon-les-Bains Région, le groupe de travail qui a accompagné les propositions du projet cantonal va gérer ce projet régional. La Commission Tourisme, ainsi que le Bureau de l'ADNV, ont validé le projet du schéma directeur. Pour les demandes déposées en 2016, le projet est financé à 80% par le SPECo et à 20% par les communes concernées. Les demandes déposées en 2017 sont financées à 70% par le SPECo et 30% par les communes concernées.

En 2017, pratiquement toutes les communes ont validé les différents pôles pour les panneaux. La phase de réalisation pourra alors être lancée en 2018.

Salons touristiques et manifestations avec présence d'un stand régional

La Région d'Yverdon-les-Bains présente son offre touristique dans le cadre de divers salons, événements ou opérations promotionnelles :

- Mars – Salon du Randonneur, Lyon
- Mai – Journée Suisse des Vacances organisé par Suisse Tourisme

- Mai – BEA Berne, organisé par Vaud Terroirs
- Mai – Salon promotionnel à Besançon*
- Juin – AG de l’Union des Communes vaudoises
- Novembre – Cérémonie d’accueil des nouveaux habitants, Yverdon-les-Bains

*En 2017, une collaboration a été mise en place avec le groupe BOAS pour une présence lors de la 91^{ème} Foire Comtoise de Besançon, qui a eu lieu du 20 au 28 mai 2017. Cette promotion nous a permis d’atteindre un de nos publics cibles, connaissant parfois déjà bien notre région et désireux de la (re)découvrir, soit comme excursionniste, soit pour un séjour avec nuitée.

Evénements et groupes

Les offices du tourisme de la région d’Yverdon-les-Bains prennent part à de nombreux événements ou accueils de groupes. Voici un aperçu des principales activités de 2017 :

- Distribution de plus de 5000 brochures sous forme de cornets de documentation remis aux participants de manifestations, congrès, lors d’accueils sur place.
- Aide aux organisateurs d’événements, notamment pour l’accueil et l’hébergement des participants, ou par une présence promotionnelle lors de leur manifestation (entre autres : La Mara aux Rasses, VTT-Chasseron à Sainte-Croix/Les Rasses, La Balade Gourmande dans la région de Grandson, Festival des Couteliers à Vallorbe, Fête de la Rose à Romainmôtier, Schubertiades à Yverdon, Festival des Terroirs sans Frontière à Sainte-Croix/L’Auberson, Foire d’Automne et Bourse aux Sonnaillies à Romainmôtier, Marché aux Truffes de Bonvillars, stand à Yverdon pour les caves ouvertes ...).
- Prise en charge des réservations d’hôtels et/ou places de spectacles.
- Organisation de l’accueil et des programmes d’excursions de groupes hébergés.

Claudia Jacot, collaboratrice régionale et responsable des groupes, gère la réception de groupes et traite les demandes. La majorité de ces groupes logent dans la région et génèrent de nombreuses visites. Le tableau ci-dessous présente les groupes accueillis l’année dernière.

Groupe	2017	Participants	Hôtels	Activités
HES-SO Valais	04.04.	75		Présentation et Visite Terra Salina et Grottes
RailAway, Einwohnergemeinde Egerkingen	09. - 10.06.	9	Source	Programme Gruppenreisen CFF (Visite guidée, Repas Prairie & Maison Blanche, Dégustation)
Wave Trophy	14. - 15.06.	23/16	GHB/Source	Resultat : 11 au GHB et 13 à la Source mais la totalité était facturé
Widmann, Wettswil	20. - 24.06.	6	Théâtre	Visite guidée, calèche, Espace Gutenberg, Musée du Fer, CIMA
Mercedes Benz, Affoltern	23. - 25.06.	100	GHB	Visite guidée
Olivia Hafen-Fuchs, Zürich	12. - 13.08.	4	GHB	Dégustation
Ass. Construction Naval, Zofingen	26.08.	100		Repas Restaurant La Plage
Frei, Bussigny	08.09.	15		LNM, Visite guidée Château Grandson, Dégustation, Souper Pinte
Bringing Barbara, Unia Bern	08.09.	12		Sol-à-Flot, calèche
Läufergruppe Glarus	09. - 10.09.	40	Source	
Küng Joseph, Luzern	01. - 04.10.	28	Prairie	Dégustation, souper Grenette & Prairie
Huper Roger, Yverdon-les-Bains pour amis	20. - 21.10.	25	Prairie	Dégustation, repas
ECOPLAN, Bern	08. - 09.11	13	Théâtre	
AXA Winterthur, Lausanne	22.09.	16		Sol-à-Flot, Quête Médiéval, repas Arboulastré
BKW, Bern	26. - 27.10.	21	GH Rasses	CIMA, Traiteur Vuissoz (réservation faite par OT Sainte-Croix)
HOTELPLAN, D. Faesch	27. - 28.10.	27	GHB	CIMA, Marché aux truffes suisses avec fondue
Franco Bernard, Vouvry	17.11.	12		La Fabrique Champagne
ELATRON, Tröbbach	18.11.	5		Balade Truffe

Accueil de journalistes

En 2017, Yverdon-les-Bains Région a accueilli 60 journalistes lors de 22 voyages de presse (2016 : 13 journalistes en 31 visites). Ces voyages ont généré 68 nuitées dans les hôtels de la Région d’Yverdon-les-Bains, au lieu de 39 en 2016. Des médias nationaux tels que TF1 et la RSI ont couvert les événements de la Fête Eau Lac et le Marché aux truffes suisses de Bonvillars. La RSI est également venue faire une émission en direct de la Place Pestalozzi sur les thèmes de l’histoire, l’archéologie et le tourisme régional. La truffe du pied du Jura a également fait l’objet d’un reportage de RTL Belgique (TV) et de Détour en France.

Comparé à 2016, les visites de presse sont donc en augmentation. Les demandes en provenance de l'Office du tourisme du Canton de Vaud ainsi que de Suisse Tourisme se sont intensifiées. De plus, les journalistes prennent de plus en plus contact directement avec le Service Presse.

Les articles concernant la région touristique sont disponibles dans un Pressbook numérisé. Les critères de sélection des articles ayant changé, les chiffres 2017 ne sont donc pas comparables à 2016. A noter que 45 communiqués de presse ont été rédigés l'an dernier.

12.6. Partenariats

Par l'intermédiaire de la direction régionale, Yverdon-les-Bains Région collabore de façon constante avec les organismes suivants :

- **L'Office du Tourisme du Canton de Vaud**, en tant que membre du Comité directeur, et de la Commissions marketing. Les chefs d'office sont membres de comités ou groupes de travail spécifiques liés au DAS, domaine d'activités stratégiques.
- **Jura3Lacs**, une convention marketing soutenue financièrement par le Service à l'économie, la ville d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains Région, les OT d'Avenches, de la Vallée de Joux, de Payerne et l'OTV, a été signée en 2013 pour une promotion commune. C'est la région d'Yverdon-les-Bains qui gère ce projet au nom des régions vaudoises, notamment par une représentation de la direction régionale au sein du Comité des directeurs, ainsi que des chefs d'office dans les divers groupes de travail (produits, brochures, médias, réseaux sociaux).
- **Le Parc Naturel Régional Jura Vaudois**, dont sont membres 5 communes du Vallon du Nozon. La région participe à plusieurs groupes de travail et la collaboratrice régionale de Romainmôtier y représente Yverdon-les-Bains Région, ainsi que l'OT de Romainmôtier.
- **La direction d'Yverdon-les-Bains Région** est également présente dans des groupes de travail liés au développement de l'arc jurassien, l'Aire Mont-D'Or Chasseron de la Convention Trans-Jurane, ainsi que la Commission Tourisme d'arcjurassien.ch.

12.7. Projets

La stratégie de développement de l'offre touristique régionale, se poursuit avec des projets d'envergure. Par le biais de la LADE, loi d'appui au développement économique, les projets suivants bénéficient de soutiens financiers cantonaux :

- Le projet de **signalétique régionale** (v. 10.5.) a reçu l'aval du canton, pour une première phase d'analyse. La deuxième phase (réalisation) est prévue pour 2018.
- **Via Cluny** : un projet qui regroupe les sites clunisiens en Suisse et en France a été lancé fin 2017. Les demandes auprès des sites (communes) et des cantons concernés sont en cours.
- Application pour une **balade œnotouristique** dans le vignoble des Côtes de l'Orbe.
- Inauguration de la **truffière didactique** à Bonvillars.
- Le projet **Interreg « Terra Salina »** est dans sa phase finale et s'achèvera mi – 2018. Terra Salina propose des itinéraires sur la thématique du sel en France et en Suisse (via Ste-Croix/Les Rasses et Yverdon-les-Bains). Côté Suisse, le projet se fait en collaboration avec les Mines de Sel de Bex et la Saline de « Schweizerhalle » à Bâle.
- Etude pour une **remontée mécanique 4 saisons** sur le massif du Chasseron et élaboration d'un masterplan, indispensable pour l'obtention de fonds cantonaux et fédéraux. Le master plan sera déposé auprès du canton au début de l'année 2018.
- Obtention des fonds demandés pour la construction de la **Tour Grand'Vy à Bullet**. Construction en novembre 2017 et inauguration le 5 mai 2018.
- Dans le cadre de la **NPR, le projet de formation continue** pour les prestataires touristiques de l'arc jurassien a été validé. Les premières démarches ont eu lieu en automne 2017.
- Préparation de la Fête Romande des **Yodleurs 2018** (été 2018, Yverdon-les-Bains).

12.8. Equilibre financier et taxes de séjour

La régionalisation se fait sur deux niveaux stratégiques :

1. Activités marketing

Rassemblement et unité de la région dans un concept marketing; création d'un fil rouge avec les tâches des collaborateurs et collaboratrices; positionnement et focus de la promotion touristique. Les buts à court et moyen terme seront planifiés en 2018.

2. Finances

Ces dernières années, un groupe de travail pour **l'harmonisation des taxes de séjour et l'équilibre financier** a été créé. Des propositions auprès des communes concernées ont ainsi été soumises.

a) Taxes de séjour

La région du Nord Vaudois compte 72 communes, 7 offices de tourisme et au total environ 80'000 habitants. Parmi les 72 communes, certaines ont un règlement sur la taxe de séjour, mais ce n'est pas une généralité. Par ailleurs, les communes qui disposent d'un règlement perçoivent des montants différents.

Le but du groupe de travail est d'harmoniser les taxes dans la région du Nord Vaudois et de proposer, dans une deuxième phase, un système de perception.

A ce stade, les communes ont un délai à fin février 2018 pour accepter ou rejeter cette proposition d'harmonisation.

b) Equilibre financier

Le groupe de travail « Equilibre financier » a élaboré un système de financement touristique équilibré. Ainsi, les 7 communes ayant un office du tourisme paient un montant global par habitant.

Dans un deuxième temps, le tourisme doit trouver un financement supplémentaire afin de pouvoir accomplir les tâches (développement et promotion) qui sont devenues de plus en plus complexes et importantes au niveau du volume.

*Mars 2018/L. Grand-Guillaume-Perrenoud – P. Droz
Office du tourisme de Sainte-Croix/Les Rasses
Yverdon-les-Bains Région*

Conclusions générales

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2017 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD